This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

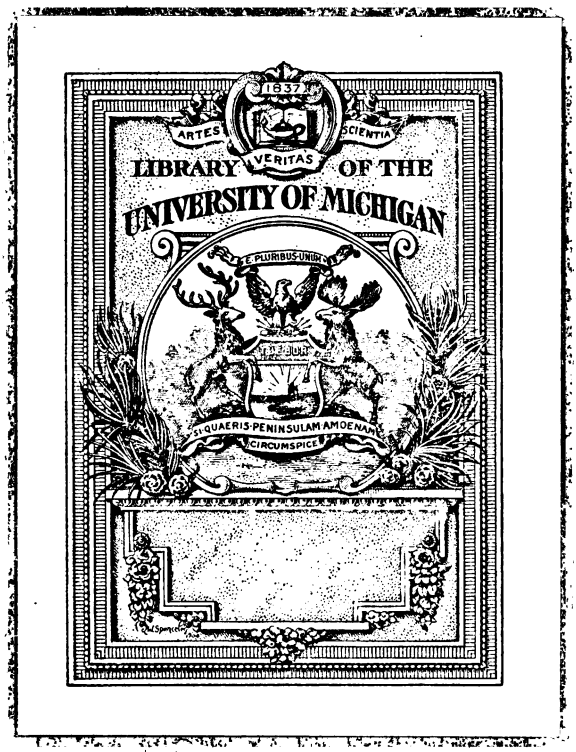
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

840.6
S47
Pl

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

RECUEIL GÉNÉRAL DES SOTTIES

I

Le Puy, imprimerie de R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

RECUEIL GÉNÉRAL

DES

SOTTIES

123702

PUBLIÉ PAR

ÉMILE PICOT

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie
RUE JACOB, 56

M DCCCCII

Publication proposée à la Société le 13 mars 1901.

Approuvée par le Conseil dans sa séance du 20 juin suivant, sur le rapport d'une Commission composée de MM. G. Paris, G. Raynaud et A. Thomas.

Commissaire responsable :

M. G. Paris

remplacé, à partir de la feuille 14 du tome I,

par M. A. Thomas.

AVANT-PROPOS

L'étude que nous avons publiée dans la *Romania* en 1878 n'était dans notre pensée qu'une sorte d'introduction à un Recueil général des sotties dont nous avions dès lors conçu le plan. Les matériaux que nous avions réunis ne se sont pas sensiblement accrus; nous avons eu cependant la bonne fortune de rencontrer quelques pièces nouvelles, une surtout, *La Sottie de l'Astrologue*, qui nous paraît jeter un jour curieux sur le théâtre des écoliers au début du règne de Louis XII.

Au moment de livrer notre travail à l'imprimerie, nous avons plus d'une fois reculé devant les difficultés de l'exécution. Il a fallu, pour nous décider à entreprendre la publication projetée, que Gaston Paris consentît à s'y associer en quelque sorte, en acceptant les délicates fonctions de commissaire responsable. Malgré son état de santé déjà précaire, il a rempli ces fonctions avec le zèle, avec la sagacité qu'il apportait à toute chose. Nous lui devons, surtout pour notre VIIe pièce, de très

précieuses corrections. Quand la mort eut enlevé à la Société des Anciens Textes celui qui en était l'âme, le Recueil des sotties semblait particulièrement compromis; notre ami, M. Antoine Thomas, est venu à notre secours et, malgré les occupations dont il est surchargé, a bien voulu nous prêter le concours de sa critique sans cesse en éveil et de son autorité chaque jour grandissante. Qu'il me soit permis de le remercier ici, après avoir rappelé le souvenir de l'incomparable savant, de l'ami dévoué, dont nous portons le deuil.

É. P.

INTRODUCTION

Les *sots*, qui occupent une si grande place dans notre ancien théâtre, tirent évidemment leur origine des réjouissances de carnaval, des fêtes grotesques si fort en honneur au moyen âge. Pendant des siècles, la liberté de la parole n'exista que sous le masque de la folie ; mais, sous ce masque, on peut dire qu'elle fut complète : les cérémonies de l'Église purent être impunément parodiées le jour des Innocents ; les fous jouirent du privilège de faire entendre la vérité aux rois ; enfin la *sottie* transporta sur la scène la satire dirigée contre les diverses classes de la société. Ce caractère satirique, qui permet de considérer la sottie comme un de nos genres dramatiques les plus anciens, est bien défini par Jehan Bouchet dans une de ses *Epistres morales*. Après avoir parlé de la satire en général, le poète ajoute :

> En France elle a de *sotie* le nom,
> Parce que sotz des gens de grand renom

Et des petits jouent les grands follies,
Sur eschaffaux, en parolles polies,
Qui est permis par les princes et roys,
A cette fin qu'ils sçachent les derroys
De leur conseil, qu'on ne leur ause dire,
Desquelz ils sont advertis par satire.
Le roy Loys douziesme desiroit
Qu'on les jouast a Paris, et disoit
Que par tels jeux il sçavoit maintes faultes
Qu'on luy celoit par surprinses trop caultes [1].

Au point de vue de la forme, la sottie se rattache à ces fatras ou fatrasies dont le moyen âge nous a légué de nombreux exemples [2]; c'est une série de traits et de mots disparates qui n'ont d'autre liaison entre eux que la rime. L'extrême diversité des vers qui se suivent, le brusque passage d'une idée à une autre, l'amoncellement des proverbes et des allusions satiriques sont les principaux mérites du genre. La fatrasie donna naissance à deux espèces de sotties : l'une destinée à être récitée dans des concours de rhétorique, l'autre, au contraire, ayant un caractère dramatique.

1. *Epistres morales et familieres du Traverseur* (Poitiers, 1545, in-fol.), I, fol. 32 *d*. — Quant à la tolérance attribuée au roi Louis XII, nous en avons la preuve dans plusieurs pièces dramatiques, surtout dans la *Sottie de l'Astrologue*, qui est de 1498 (ci-après, p. 195, n° VII), puis dans la moralité du *Nouveau Monde*, composée en 1508, probablement par André de La Vigne (voy. *Bull. de la Soc. du Protestantisme français*, t. XXXVI, 1887, 182), dans le *Monologue du pelerin passant*, écrit par Pierre Tasserye vers 1509 (voy. notre travail sur le *Monologue dramatique*, inséré dans la *Romania*, en 1886-1888, article 81), enfin dans la *Sotise* que nous attribuons à André de La Vigne (ci-après. n° XII). Cf. Brantôme, éd. Lalanne, t. VII, p. 316.

2. Voy. notamment Jubinal, *Nouveau Recueil de Contes, Dits, Fabliaux et autres pièces inédites*, II, p. 208. — Cf. E. Langlois, *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, 1903, p. 192 et *passim*.

Sur la première espèce de sotties, nous trouvons quelques détails dans le *Doctrinal de la secunde Retorique* composé en 1432 par Baudet Herenc [1]. L'auteur de ce traité nous apprend que de *sottes amoureuses* se récitaient à Amiens, le premier jour de l'an, dans des fêtes présidées par un « prince »; il ajoute que « tant plus sont de sos mos et diverses et estranges rimes, et mieulx valent ». Les *sottes amoureuses* paraissent d'ailleurs avoir été connues en dehors d'Amiens, et faisaient probablement partie, sous d'autre noms, du programme ordinaire des puys de rhétorique dans les villes de la Picardie et de la Flandre française. Elles se confondaient avec les *sottes chansons* en usage à Valenciennes, dont Hécart a publié quelques spécimens curieux [2].

La seconde espèce de sottie, appelée aussi *jeu de pois pilés* [3], était un poème dramatique; c'était,

1. E. Langlois, *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, p. 175.

2. *Serventois et sottes chansons couronnés à Valenciennes*, 3e éd., Paris, 1834, in-8. — Il faut reconnaître pourtant que les chansons de Valenciennes n'offrent plus guère de traces de la fatrasie; ce sont simplement des compositions amoureuses.

3. Un des personnages des *Contens* d'Odet de Tournebu, comédie écrite vers 1580 et imprimée en 1584, s'exprime ainsi : « Mais quel conseil puis-je prendre en ce cas si inespéré?... Si je le mets en justice, un chascun se rira de moy et, qui plus est, on me jouera aux *pois pilez* et à la bazoche (Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, t. VII, p. 177) ». Littré cite deux exemples de la même expression, un de Brantôme et un de Malherbe. Brantôme dit dans la vie de M. d'Aussun : « D'autres vivent encore qui se fians [*lis.* fient] au temps qui consomme et efface toutes choses, et croyent fermement qu'il n'en fut jamais parlé et que cela ne fut jamais, et par ainsi se pavannent et piaffent comme roy des *poix pilez* aux jeux et farces de jadis faictz en l'hostel de Bourgoigne à Paris » (éd. Lalanne, t. IV, p. 10). — Malherbe écrit à Balzac, vers la fin de l'année 1625 : « Je suis marri que je n'en puis avoir

en principe, une fatrasie divisée en couplets et récitée en public par des sots ou des badins; les mêmes règles étaient applicables aux deux compositions.

La fatrasie, détrônée par la sottie, fut à peu près abandonnée au XIVe et au XVe siècle; mais elle reparut au XVIe sous le nom de *coq-à-l'âne*. Pour le remarquer en passant, Marot, qui contribua plus que tout autre à mettre à la mode les épîtres « de l'âne au coq » ou « du coq à l'âne », ne fut cependant pas l'inventeur de cette sorte de facétie. Sa première épître à Lyon Jamet est de 1534; or on trouve dans les œuvres d'Eustorg de Beaulieu [1] un coq-à-l'âne daté de 1530. Il y a donc lieu de rectifier le passage suivant de Charles Fontaine ou de l'auteur, quel qu'il soit, du *Quintil Horatian* :

« *Coqz à l'asne* sont bien nommez par leur bon parrain Marot, qui nomma le premier, non *Coq à l'asne*, mais *Epistre du coq à l'asne*, le nom prins sur le commun proverbe françois *Saulter du coq à l'asne*, et le proverbe, sur les apologues. Lesquelles vulgaritez, à nous propres, tu ignores, pour les avoir desprisées, cherchant aultre part l'ombre, dont tu avois la chair; et puis temerairement tu reprens ce que tu ne sçais. Parquoy, pour leurs propos ne s'ensuyvans, sont bien nommez du coq à l'asne telz enigmes satyrics, et non satyres, car satyre est autre chose; mais ilz sont satyrez, non pour la forme de leur facture, mais pour la sen-

meilleure opinion; mais leur voyant tous les jours faire cas de je ne sais quels écrits qui devant les jurés du métier ne passent que pour des *pois pilés* de l'hôtel de Bourgogne, je ne crois pas qu'il y ait chose ni si mauvaise qui ne leur puisse plaire, ni si bonne dont ils n'osent faire les dégoûtés » (éd. Lalanne, t. IV, p. 94).

On trouvera plus loin d'autres exemples de l'expression *pois pilés*.

1. *Les divers Rapportz* (Lyon, 1537, pet. in-8).

tence redarguante à la maniere des satyres latines, combien que telz propos du coq à l'asne peuvent bien estre adressez à autres argumens que satyricques, comme les *Absurda* de Erasme, la *Farce du Sourd et de l'Aveugle* et l'*Ambassade des Conardz de Rouan* [1]. »

Après l'invention du coq-à-l'âne, le mot *fatras* s'applique spécialement à de petites pièces sur divers sujets, assemblées en recueil, comme on le voit par le volume d'Antoine Du Saix intitulé : *Petitz fatras d'ung Apprentis, surnommé l'Esperonnier de discipline* [2] ; on ne le trouve plus guère employé avec son sens primitif.

Dans les deux derniers tiers du XVIe siècle, où le coq-à-l'âne, surtout le coq-à-l'âne politique, fut en grand honneur, on en inventa en Normandie une espèce nouvelle, la *fricassée*. On donna ce nom à de petites pièces composées des premiers vers ou des refrains des chansons en vogue. Nous en trouvons un spécimen dans la *Fleur des Chansons amoureuses* [3] ; mais l'exemple le plus connu est la *Fricassée crotestillonée* (1557), dans laquelle les proverbes, les jeux et les formules enfantines se mêlent aux chansons. Ces fricassées nous ramènent au théâtre dont nous nous sommes insensiblement éloigné ; elles paraissent être le point de départ de la *Comedie des Proverbes* (1633) et de la *Comedie des Chansons* (1640).

1. *Le Quintil Horatian sur la Deffence et Illustration de la Langue françoise*, à la suite de l'*Art poëtique françois* [par Thomas Sibilet] (Lyon, 1551, in-16), p. 221. — Cf. Le Roux de Lincy, *Livre des Proverbes français*, 2e éd., t. I, p. 173.

2. Paris, Simon de Colines, 1537, pet. in-4.

3. Rouen, 1600, pet. in-8, pp. 473-476 de la réimpression.

Nous n'insisterons pas sur les origines littéraires de la sottie. Nous voulons maintenant l'étudier comme œuvre dramatique; c'est une question beaucoup plus délicate et qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avait pas préoccupé les historiens de notre théâtre. On peut, croyons-nous, distinguer deux espèces de sotties. Les unes étaient des pièces satiriques jouées par des basochiens ou par les membres de confréries joyeuses, avec la liberté de langage que permettait le capuchon des fous; les autres, celles qui appartenaient au répertoire des comédiens de profession étaient des *parades*, récitées avant la représentation pour attirer les spectateurs : on ne saurait mieux les comparer qu'aux *boniments* de nos saltimbanques et de nos bateleurs modernes.

M. Sepet confond la sottie avec la farce quand il y voit un genre de moralité qui s'appliquait « plutôt aux travers sociaux qu'aux vices moraux», et quand il prétend qu'on en retrouve des exemples jusque dans le théâtre de Molière, dans les *Femmes savantes*, dans le *Bourgeois gentilhomme* et dans *Les Précieuses ridicules* [1].

Le plus souvent les sotties étaient représentées par des comédiens de profession, et c'est alors qu'on peut les comparer à des parades.

M. Petit de Julleville, qui s'est beaucoup occupé de notre ancien théâtre comique, définit la sottie « une farce jouée par des sots »; mais

1. Voy. *Le Drame chrétien au moyen âge* (Paris, Didier, 1878, in-12), pp. 50-51. Il est bien vrai que *Les Précieuses ridicules* sont une farce que l'on peut opposer à la comédie de mœurs, mais elles ne tiennent en rien de la sottie.

il croit imprudent de chercher à distinguer la sottie de la farce. « Les limites des deux genres sont trop indécises, dit-il, trop de farces ont pu être jouées par des *sots* sans être tout à fait des *sotties*, les sujets traités, les situations mises en scène dans les farces et dans les sotties sont souvent trop analogues, pour qu'on puisse séparer les unes et les autres, sans s'exposer à des redites et à des confusions. [1] »

Il faut pourtant essayer un classement : M. Petit de Julleville nous montre lui-même les inconvénients de la confusion quand il range dans le théâtre « comique » *L'Enfant prodigue*, *l'Assomption de Nostre Dame*, de Jehan Parmentier, *Bien Avisé*, *Mal Avisé*, *La Maladie de Chrestienté*, de Matthieu Malingre, et jusqu'aux moralités mystiques de Pierre Du Val [2] ! Les sotties se reconnaissent d'abord à leur titre, puis à leurs personnages désignés sous les noms de sots, de fous, de galants, de compagnons, de pèlerins, d'ermites ; elles se reconnaissent enfin à leur dialogue dans lequel nous trouvons toujours des traces de la fatrasie.

Quand la sottie était jouée par de simples bourgeois, c'était une représentation grotesque qui pouvait aussi bien être donnée dans les rues que sur un théâtre. C'est ainsi que nous voyons le conseil de ville de Douai accorder, en 1538, une indemnité aux *Doubles Sots de rhétorique* « pour

1. *La Comédie et les Mœurs en France au moyen âge* (1886), pp. 68-73.

2. *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge* (Paris, Cerf, 1886, gr. in-8).

avoir joué ung jeu de personnages avant la ville [1] ». Les registres municipaux d'Amiens nous fournissent un exemple analogue. A la date du 26 juin 1581, les joueurs de comédie de la paroisse Saint-Jacques sont autorisés à représenter l'*Ystoire de Tobie* par personnages, « à la charge qu'ils ne jouront riens de erronné et scandaleux; que paravant juer, ils communiqueront leurs jeux au bureau, et que le lendemain ny autre jour ilz ne feront aucune *cœullette de poix reboullez* ne autrement, avant ladicte paroisse ny ailleurs [2] ».

Les représentations données dans les rues se bornaient naturellement à un dialogue très court; on peut s'en faire une idée en lisant *Les Plaisants Devis des supports du seigneur de la Coquille.*

Les confréries de sots ne donnaient pas seulement des représentations lors des fêtes publiques; elles jouaient même après des cérémonies funèbres, témoin un passage du curieux journal de Poncelet Meusnier, de Troyes : « 1545. Le 1er jour d'aoust, en ceste ville, le prince Gombault et ses sots jouerent la galée ou trespas du prince Mauroy [3], [rappelant?] lesdicts autres sots trespassés; et ensuite commencerent à jouer la *sottise* [4]. »

Pour faire bien comprendre la place réservée à la sottie par les anciens acteurs, il convient tout d'abord de rechercher comment les représentations

1. Arch. munic. de Douai, CC 257, fol. 87.

2. Voy. Magnin dans le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. IV, p. 99.

3. Il s'agit de Nicolas Mauroy sur lequel on peut consulter Brunet, III, col. 1546.

4. *Revue de Champagne et de Brie*, t. XIII (1882), p. 437.

étaient composées à la fin du xve et au commencement du xvie siècle (nous ne possédons pas de documents suffisants pour entreprendre cette recherche pendant la période antérieure). A l'époque qui nous occupe, il faut distinguer les représentations extraordinaires, organisées à des époques indéterminées, par des prêtres ou des bourgeois, qui n'abordaient la scène qu'en simples amateurs, et les représentations régulières données par des comédiens de profession. Les unes, qui se bornaient ordinairement au jeu d'un mystère, étaient des fêtes municipales, célébrées avec pompe ; les villes tâchaient de se surpasser les unes les autres par le luxe des décors et des costumes, le nombre des personnages et souvent aussi par la longueur du spectacle. Les représentations des comédiens n'exigeaient au contraire que peu de mise en scène ; les acteurs étaient en petit nombre ; les costumes et les décors étaient sans doute des plus simples ; mais les acteurs avaient pour eux leur pratique de l'art dramatique et, sinon la longueur, du moins la variété du spectacle. Les frères Parfaict ont remarqué [1] que les représentations des *Enfans sans soucy* étaient composées de trois pièces : une sottie, une moralité et une farce. Ils en ont donné pour exemples le *Jeu du Prince des Sotz* de Pierre Gringore et la *Moralité de Mundus, Caro, Demonia*, qui nous est parvenue reliée avec la *Farce des deux Savetiers* et qui était sans doute précédée d'une sottie. Cette observation des auteurs de

1. *Hist. du Théatre françois*, t. III, p. 106.

l'*Histoire du Théatre françois* est très juste [1] ; mais nous pensons qu'il y a lieu de la compléter. Les comédiens de profession donnaient des spectacles « coupés » ; l'argument tiré du *Jeu du Prince des Sotz* est concluant, mais il a l'inconvénient de laisser dans l'ombre un genre dramatique important : le *monologue*. Voici un texte qui indique bien nettement l'ordre dans lequel se succédaient les diverses parties de la représentation.

On trouve dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, publié par M. Ludovic Lalanne [2], des détails singulièrement curieux sur une aventure arrivée au mois d'avril 1515 : « En ce temps, dit le bourgeois anonyme, lorsque le roi estoit a Paris, y eut un prestre qui se faisoit appeler mons^r^ Cruche, grand fatiste, lequel, un peu devant, avec plusieurs autres, avoit joué publiquement a la place Maubert, sur eschafaulx, certains jeux et moralitez, c'est assavoir *sottye, sermon, moralité* et *farce;* dont la moralité contenoit des seigneurs qui portoient le drap d'or a *credo* et emportoient leurs terres sur leurs espaules, avec autres choses morales et bonnes remonstrations. » Nous n'achève-

1. Un historien, Jehan de Roye, rapporte, il est vrai, que, « à l'occasion de la paix d'Arras (23 décembre 1482), le cardinal de Bourbon fit faire en son hostel de Bourbon, à Paris, une moult belle *moralité, sottie* et *farce* » (voy. Petit de Julleville, *Répertoire du Théâtre comique*, 1886, p. 343); mais, comme en pareille circonstance la moralité devait être la pièce principale, il est vraisemblable que la sottie dut la précéder.

Quant à la farce, elle terminait sûrement la représentation. L'usage subsistait chez nous au XVIIe siècle, et il s'est conservé en Angleterre dans les théâtres populaires.

2. Paris, 1854, in-8, p. 13.

rons point l'histoire de maître Cruche [1]; nous ne voulons emprunter à ce passage que l'énumération des parties du spectacle donné par lui. La *sottie* n'a d'autre but que d'attirer le public par des quolibets; la représentation proprement dite ne commence qu'avec le *monologue* ou le *sermon joyeux*, dont l'effet doit être de mettre les spectateurs en belle humeur. Vient ensuite le *mystère* ou la *moralité*, qui est le morceau de résistance, puis la *farce*, qui clôt gaiement le spectacle.

Toutes les représentations, même celle des comédiens, n'étaient pas organisées d'après ce plan, mais c'était là le mode de composition le plus ordinaire. On pouvait bien, comme nous le voyons par la *Vie monseigneur S. Fiacre* [2] et par le *Mirouer et Exemple moralle des Enfans ingratz* [3], insérer dans un mystère ou dans une moralité une farce absolument étrangère au sujet, mais on n'aurait pas joué une sottie à la fin de la pièce sérieuse. Quand les sots paraissaient sur la scène pendant le mystère ou la moralité, ce n'était que pour faire des annonces aux spectateurs, comme en font le sot dont le rôle a été ajouté après coup dans le ms. du *Mistere de la Passion* de Troyes et celui qui figure dans le *Mistere de saint Bernard de Menthon*, ou pour égayer l'assistance par des facéties étrangères à l'action, comme dans le *Mistere*

1. Ce prêtre-comédien est cité par Pierre Grognet comme un des plus excellents facteurs de son temps (Montaiglon, *Recueil*, t. VII, p. 10). On trouve une épître de lui à Robinet de Lucz dans un ms. de la Bibl. nat. (Fr. n° 2261, fol. 3).

2. Jubinal, *Mystères inédits*, t. I, p. 304; Fournier, p. 18.

3. Réimpression de Pontier, à Aix, fol. L 4 *b*.

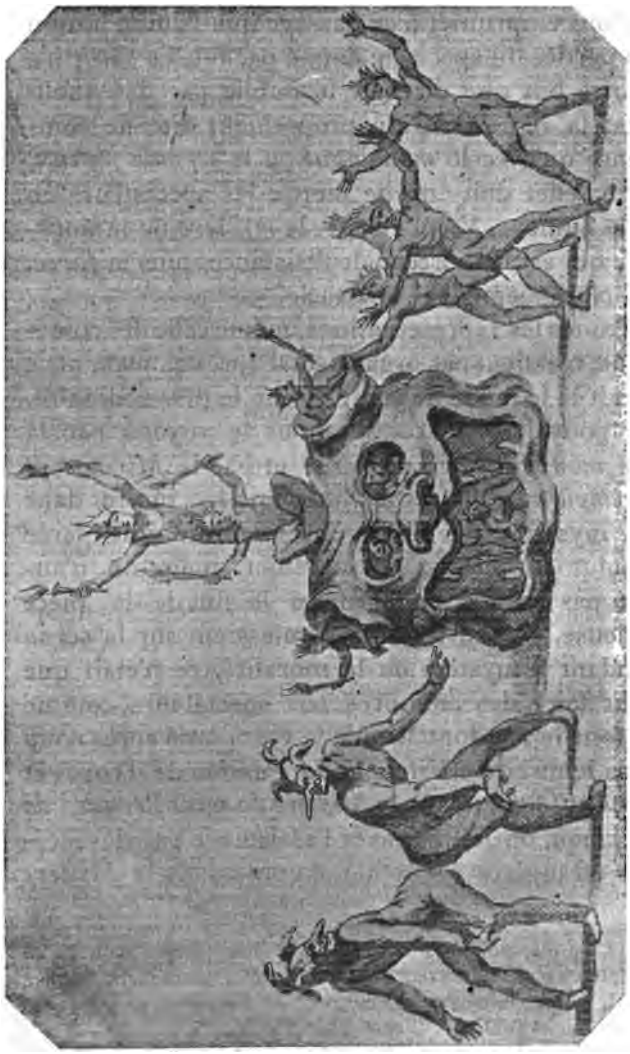

Sots et diables sortant de la gueule de l'enfer. Dessin du XVIIe siècle (très réduit).

de saincte Barbe] en cinq journées, dans *La Vie et*

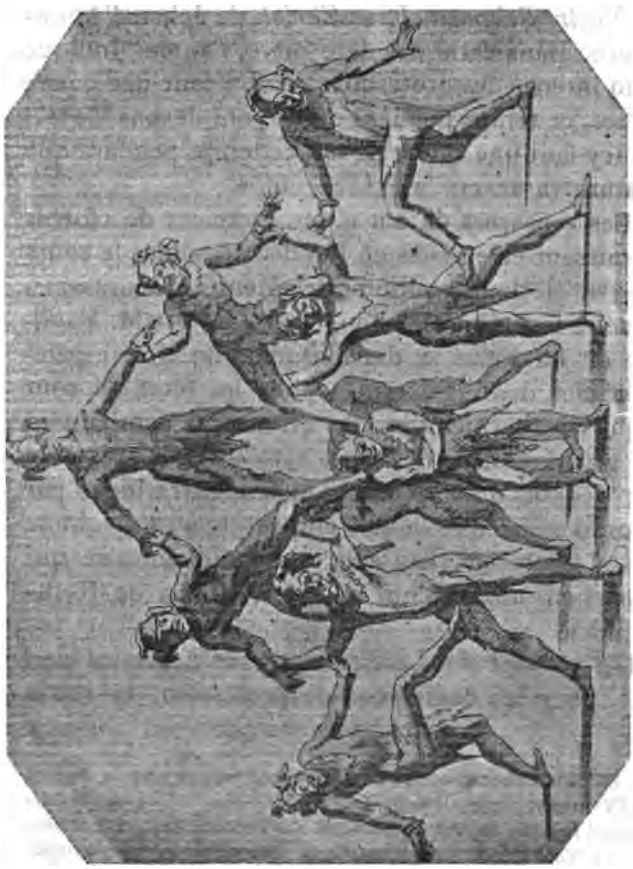

Passée de sots. Dessin du XVIIe siècle (très réduit).

Passion de monseignenr sainct Didier, de Guillaume Flameng, et dans *La Vie de sainct Chris-*

tofle, d'Antoine Chevalet [1]. Parfois encore ils se livraient à de simples exercices de clowns, comme dans la *Moralité, Mystere et Figure de la Passion de Nostre Seigneur Jesus Christ*, de Jehan d'Abundance. Dans cette dernière pièce, l'auteur indique cinq intermèdes grotesques : « Icy faut une *passée de sot*, ce temps pendant qu'ilz vont devant Moyse. — Icy faut une *clause de sot*, ce temps pendant que Nature va devers le Prince, etc. »

Les « passées de sot », les exercices de clowns paraissent être restés en honneur pendant le cours du XVIIe siècle. Les albums des Menus Plaisirs constitués à la fin du règne de Louis XV par M. Papillon de La Ferté, et dans lesquels on trouve pêle-mêle des dessins exécutés pour les fêtes de cour depuis le dernier tiers du XVIe siècle, contiennent un grand nombre de scènes acrobatiques exécutées par des sots ou des fous. On en pourra juger par deux dessins que nous empruntons au volume qui a figuré en 1844 à la vente Soleinne et qui appartient aujourd'hui au baron Henri de Rothschild [2].

Un passage de *La Reformeresse* [3] montre bien que, pour les comédiens de profession, la sottie

1. Dans le *Mistere de saint Adrien*, représenté vers le milieu du XVe siècle, probablement en Flandre, c'est un paysan (*rusticus*) qui remplit ce rôle épisodique de bouffon. Dans l'*Incarnation et Nativité de nostre saulveur et redempteur Jesuchrist*, mystère joué à Rouen en 1474, Ludin, « fol pasteur », est chargé d'un rôle de berger, et intervient ainsi dans l'action ; mais dans les mystères les scènes de bergerie sont elles-mêmes des hors-d'œuvre.

2. Voy. Catal. Rothschild, t. II, n° 1460.

3. Voy. notre n° XXV.

n'était, en principe, qu'une parade. Le Badin ayant chanté quelques paroles un peu libres, la Reformeresse lui fait compliment de sa chanson :

> Et vrayment je vous retiendray :
> Savés vous bien telle chanson?
> Y fault publier a plain son
> Les estas, qu'i nous viennent voir.

La représentation proprement dite n'est pas encore commencée; on en est aux « bagatelles de la porte », et les joueurs de farces se flattent d'attirer les spectateurs par des plaisanteries fortement épicées.

Nous avons dit que la sottie appartenait surtout au répertoire des comédiens de métier; nous pouvons faire valoir plusieurs arguments à l'appui de cette assertion. Il est évident que le genre de facéties que se permettaient les sots ou badins aurait répugné à la gravité des chanoines, des prêtres ou des bourgeois de distinction, qui figuraient dans les représentations solennelles des mystères; mais il y a une autre raison, que l'on peut appeler une raison physique. Les sots étaient des clowns, qui accompagnaient leurs dialogues de culbutes ou d'exercices athlétiques. On le voit clairement dans la farce du *Bateleur* [1] où le principal personnage apprend à son valet à bien sauter, afin d'obtenir le prix comme badin :

> Sus! faictes le sault : hault deboult;
> Le demy tour, le souple sault,

1. Le Roux de Lincy et Michel, IV, n° 69, p. 6; Fournier, p. 323.

Le faict, le defaict, sus! J'ey chault,
J'ey froid. Est il pas bien appris
En efect? Nous avrons le pris
De badinage, somme toute.

Nous aurons plus loin l'occasion de citer divers passages de nos sotties qui font, croyons-nous, allusion à ces culbutes. Aussi bien les anciens auteurs de farces jouent-ils fréquemment sur les mots *sot* et *saut* [1]. Jehan Du Pont-Alais lui-même, le plus célèbre acteur du XVIe siècle [2], ne croyait pas indigne de lui d'exécuter des sauts sur la scène. L'auteur anonyme des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* [3], qui parle plusieurs fois des comédiens renommés de son temps, le dit en termes formels :

Çà, maistre Jehan Du Pont Alais,
Un saut à la mode ionique!

Quand des acteurs exercés, basochiens ou joueurs de farces de profession, représentaient les mystères, même les plus graves, ils les faisaient ordinairement précéder d'une sottie. A Paris, les confrères de la Passion s'entendirent avec les sots, qui prêtèrent leur concours aux représentations données à l'Hôpital de la Trinité, puis à l'Hôtel de Flandres et enfin à l'Hôtel de Bourgogne, et

1. Voy. par exemple un passage de la *Sottise à huit personnages*, ci-après, n° XII.
2. Voy. Picot, *Pierre Gringore et les Comédiens italiens*, p. 25; Marot, éd. G. Guiffrey, t. III, pp. 235, 254.
3. [Genève], Conrad Badius, 1560, in-8, p. 92.

s'installèrent à cet effet, rue Darnétal, dans une maison dite des *Sotz attendans*[1].

Les sots avaient un costume traditionnel dont ils ne paraissent pas s'être écartés. Ils portaient sur la tête un « sac a coquillons », ou « chaperon a fol », muni d'oreilles d'ânes; un pourpoint découpé, des chausses collantes, aux couleurs bariolées, une marotte complétaient ce costume. M. Jubinal[2] a reproduit d'après le célèbre manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève le portrait d'un « stultus stultissimus » dessiné au xve siècle. On en trouve d'autres représentations dans la marque bien connue de « Mere Sotte[3] », dans le bois qui orne le titre d'une édition du *Dialogue du Fol et du Sage* et d'une édition des *Menus Propos*[4], etc. Marot dépeint ainsi les sots de la Bazoche dans sa *Seconde Epistre de l'Asne au Coq*[5] :

Attache moy une sonnette
Sur le front d'un moine crotté,
Une oreille a chasque costé
Du capuchon de sa caboche :
Voilà un sot de la Bazoche
Aussi bien painct qu'il est possible.

Il est curieux de constater que vers 1670, le costume traditionnel fut brusquement modifié et que les sots reçurent un habillement emprunté à la mode du temps.

1. Voy. Picot, *loc. cit.*, p. 7.
2. *Mystères inédits*, t. II.
3. Brunet, t. II, col. 1747.
4. Voy. ci-après, p. 61.
5. Éd. Jannet, t. I, p. 224; éd. Guiffrey, t. III, p. 352.

Lorsque les poètes de la Pléiade renouvelèrent le théâtre français, composèrent des tragédies et des comédies imitées des Grecs et des Latins, il semblait que la sottie devait être irrévocablement proscrite; mais les facéties des sots avaient si bien

Sots habillés à la mode de 1670 (environ).

le don d'exciter les rires des spectateurs qu'elles conservèrent leur vogue. Au commencement du XVIIe siècle, la Confrérie des Sots était toujours en fonctions au milieu de Paris, à l'Hôtel de Bourgogne. Elle avait alors pour « prince » Nicolas Joubert, sieur d'Angoulevent, qui eut, en 1603, une

violente querelle avec un autre comédien, l'« archipoète des Pois pillez [1] ». Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire d'Angoulevent, ni de la confrérie des sots parisiens; notre érudit collègue, M. Émile Roy, nous la donnera sans doute prochainement.

En 1616, la sottie n'avait pas disparu de l'Hôtel de Bourgogne. Une facétie du Pont-Neuf, intitulée : *Le Reveil du Chat qui dort, par la cognoissance de la perte du pucelage de la pluspart des chambrieres de Paris* [2], se termine par un « coq à l'asne », à la fin duquel on lit :

Allons vistement, car je craint [*sic*]
Qu'on nous face quelque vergogne;
Desjà, dans l'Hostel de Bourgogne,
Les maistres foux sont habillez
Pour faire veoir les *pois pillez*.

En 1625, Malherbe parle encore, comme d'une chose courante, des sotties jouées à l'Hôtel de Bourgogne [3].

Les sots parisiens, comme les confrères de la Passion, ne furent dépossédés qu'à la suite du célèbre procès de 1632. Dans les provinces, la sottie se maintint jusqu'à la même époque, soit sur le théâtre, soit même dans les rues, pendant les fêtes du carnaval. Les *Devis des suppostz du Seigneur de la Coquille*, que les imprimeurs lyonnais récitaient encore dans les carrefours, au commence-

1. Fournier, *Variétés histor. et littér.*, t. VIII, p. 81.
2. A Paris, jouxte la coppie imprimée par Pierre Le Roux, 1616, in-8° de 16 pp.
3. Voy. le passage cité ci-dessus, p. v, en note.

ment du XVIIe siècle, les dialogues facétieux que débitaient les soldats de l'*Infanterie dijonnoise*, par exemple le *Réveil de Bon Temps*, composé en 1623, sont de véritables sotties.

On a vu ci-dessus la reproduction de trois dessins, choisis entre un très grand nombre de pièces du même genre, qui nous montrent des exercices de sots exécutés sous le règne de Louis XIV.

La sottie est un genre dramatique tout français, et qui paraît n'avoir eu que peu d'influence sur les théâtres étrangers. Son nom même (*sotternie*) a passé dans la littérature néerlandaise; mais, au lieu de désigner une parade précédant la représentation, il s'applique à une farce jouée à la fin du spectacle. Ce point, déjà évident pour tous ceux qui connaissaient les *sotternien* publiées par Hoffmann von Fallersleben [1] et réimprimées par Van Vloten [2] et par Moltzer [3], a été mis en lumière par M. Stecher [4].

Le sens de « farce » donné par les Néerlandais au mot *sotternie* paraît avoir influé sur la signification du mot *sottie* dans la Flandre française elle-même. M. Stecher en cite un exemple curieux dans une relation écrite au XVIe siècle par un auteur artésien : « Près de Tolede, au premier may », ra-

1. *Horae belgicae; Pars sexta; — Altniederlaendische Schaubühne;* Breslau, 1838, in-8°.

2. *Het nederlandsche Kluchtspel van de veertiende tot de achttiende eeuw;* Haarlem, 1854, pet. in-8°.

3. *De middelnederlandsche dramatische Poezie;* Groningen, 1875, in-8°.

4. *La Sottie française et la Sotternie flamande;* Bruxelles, 1877, in-8°, extr. des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2° sér., t. XLIII, n° 4.

conte dom Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, « nos voyageurs prirent plaisir à une *sottie* commune à beaucoup d'autres lieux. Ayant accoustré quelques filles richement pour en faire des *mayas*, qu'ils appellent, lesquelles tirent par les rues une longue trainée d'autres filles, à la façon des reignes que l'on contrefaict aultre part [1]... ».

M. Stecher a cru trouver ailleurs que dans la *sotternie* l'équivalent de la sottie française. « On le rencontre, dit-il, dans une des catégories des programmes (*Charte der Rethorijcken*) du célèbre « lantjuweel » et « haechspel », qui coûta tant de florins à la ville d'Anvers en 1561. Ce qui y correspond à un jeu de sots se nomme *factie* ou *sotte factie*. »

Le « facteur » est le nom donné au poète attitré des chambres de rhétorique, et ce mot est souvent employé dans nos auteurs du xve siècle et du commencement du xvie pour désigner un poète en général [2]; une « factie » doit donc être une œuvre poétique quelconque. M. Stecher pense que, pour arriver au sens de « sottie, le néerlandais *factie* a dû subir l'influence du français « farce ». Il y aurait eu ainsi dans la Flandre flamingante une interversion du sens spécial attribué aux deux expressions par les Français. Nous avouons que cette hypothèse nous paraît inutile. On disait *factie* par abréviation pour *sotte factie;* les deux mots se trouvent réunis dans le paragraphe du programme où il est recom-

1. *Pièces inédites publiées par l'Académie d'Arras*, p. 256.

2. Cf., par exemple, la *Louange des plus excellents facteurs de ce temps* de P. Crognet, ap. Montaiglon, *Recueil*, t. VII, p. 5.

mandé aux sots de n'employer que des paroles décentes [1].

M. Stecher cite à l'appui de sa thèse l'*Alven-Factie* (Sottie des Elfes), représentée au concours d'Anvers par la chambre de rhétorique de Bois-le-Duc [2]. Cette pièce, qui ne compte que 186 vers, ressemble fort à une sottie; mais nous devons dire que presque toutes les *factien* contenues dans le recueil de Silvius sont des farces, ayant la forme d'une moralité facétieuse, et non celle de la sottie. De plus la *factie* terminait la représentation au lieu de la commencer. On voit par le programme des fêtes d'Anvers que les pièces jouées par les chambres de rhétorique se succédaient dans l'ordre suivant : *prologhe*, *esbatement*, *spel van sinnen* (moralité), *factie*. Cette dernière composition, à la suite de laquelle les acteurs faisaient entendre une « sotte chanson » (*factie liedeken*), correspondait, en réalité, à la *sotternie*, ou, plutôt, *sotte factie* et *sotternie* étaient deux expressions synonymes. Si l'*Alven-Factie* se rapproche d'une sottie française, cette ressemblance, à notre avis du moins, n'est pas due aux règles du genre, mais à un caprice des rhétoriciens de Bois-le-Duc.

1. *Spelen van sinne vol scoone moralisacien... ghespeelt... binnen der Stadt van Antwerpen* (Antwerpen, Willem Silvius, 1562, in-4), I, fol. B f *b*.

2. *Spelen van sinne*, 1562, I, fol. *X iiij*. Les personnages sont : Den Patroon vanden Alven, Alvinne, Peerken van Mal, Maes van Keyendael, Heyn van Sotteghem, Groote Laudate, Lijs Roomclosse, Jonckvrou Dante, Vrou Schieloose. Les noms grotesques des sots sont analogues à ceux qui figurent dans la sottie de Gringore (n° X).

La fête des fous fut célébrée en Angleterre, comme en France, pendant tout le moyen âge; elle ne fut même interdite que sous le règne de Henri VII[1]. Les fous pénétrèrent sur le théâtre anglais, soit pour y remplir le rôle de héraut ou prologueur [2] soit pour y personnifier les vices [3]. Lorsque les auteurs de la fin du XVIe siècle essayèrent d'écrire des comédies régulières, ils laissèrent encore une large place aux improvisations des *clowns* [4]; mais, malgré le goût du public pour les intermèdes bouffons, nous ne connaissons en Angleterre aucune pièce qui puisse être rapprochée de la sottie.

Le nom de *sotelty* fut cependant appliqué à certains divertissements donnés par des ménestrels dans les maisons particulières. Les corporations de Coventry, par exemple, se réunissaient dans des banquets que des chanteurs ou des acteurs ambulants venaient égayer par des *sotelties*. Un compte de l'année 1525, cité par M. Sharp [5] nous fournit à cet égard de précieuses indications :

Item payed for the *sotelty* on Candelmase daye vj s. viij d.

.....

1. W. Hone, *Ancient Mysteries described;* London, 1823, in-8, p. 199.

2. Hone, *loc. cit.*

3. Collier, *History of English Dramatic Poetry;* London, 1831, in-8, II, p. 268; Edélestand du Méril, *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8, p. 72; Ward, *History of English Dramatic*; London, 1875, in-8, I, p. 60.

4. Ward, I, 269.

5. *A Dissertation on the Pageants or Dramatic Mysteries anciently performed at Coventry* (Coventry, 1835, in-4), p. 217.

Item payd for *suttelty*..... ij s. v d.
Item payd to the players..... iii s. iiij d.
Item payd for payntyng the *sotelte*..... xij d.

La *sotelty* paraît n'avoir été qu'une simple farce, comme la *sotternie* néerlandaise. Quant au mot *sotie*, on ne le rencontre dans les anciens auteurs anglais qu'avec le sens de « folie », en général. Halliwell [1] en cite deux exemples tirés de Gower.

En Allemagne, on trouve des jeux de fous (*narrenspiele*) qui, au premier abord, éveillent l'idée de nos sotties [2]; un examen plus minutieux ne permet pourtant pas le rapprochement. Les *narrenspiele*, comme les *fastnachtspiele* en général, étaient joués par des acteurs grossiers, qui parcouraient les rues à la fin du carnaval. Ces comédiens improvisés entraient dans une maison, se rangeaient en demi-cercle dans la salle de famille, puis chacun d'eux récitait un couplet, et la troupe allait chercher fortune ailleurs [3]. Les fous de Nuremberg portaient bien, comme les sots parisiens, des oreilles d'âne et des bonnets grotesques [4]; mais leurs représentations avaient un caractère absolument différent : il y a loin des couplets diffus où chacun d'eux raconte ses folies au dialogue vif et animé de nos sotties. L'influence exercée par les pièces françaises sur le théâtre allemand se manifeste beaucoup plus tôt par les rôles de fous, intercalés dans les moralités et dans les mystères, ou comme personnages épiso-

1. *Dict. of Archaic and Provincial Words*, vol. II, p. 776.
2. Voy. notamment Keller, *Fastnachtspiele*, pp. 258, 283, 1008.
3. Keller, p. 1481.
4. Keller, p. 258.

diques, ou comme prologueurs. En réalité, l'on ne peut citer qu'un petit nombre d'exemples de ces rôles de fous dans les pièces les plus anciennes; mais, en Allemagne comme en France, il semble qu'on se soit dispensé de les écrire et que l'acteur ait eu la faculté d'improviser à sa guise.

Le début d'une pièce politique attribuée à Pamphilus Gengenbach prouve qu'en 1545 ou 1546 les sots ouvraient ordinairement le spectacle :

Selten ein spil wirt gfangen an
Das nit auch musz ein narren han,
So ist es auch in diesem spil [1]...

Une pièce composée en Suisse entre 1550 et 1570, le *Miles christianus*, qui fait partie d'un recueil manuscrit de la bibliothèque de Berne, contient à ce sujet un passage également curieux :

Wenn kein narr har khommen wär,
Wurd der platz halb syn bliben lär [2].

Dans une autre pièce qui se trouve dans le même recueil, et qui est également intitulée *Miles christianus*, on lit encore :

Es ist ein sprüchwort all gemein
Das kein spil jenen sig so klein
In dem nitt ein narr müsze syn;
Da hab ich mich ergäben dryn
Das ich in dem geystlichen spil
Des narrs person vertreten wil.
Ich bin sonst gar ein witzig man [3]...

1. *Pamphilus Gengenbach, hrsgg. von Karl Goedeke* (Hannover, 1856, in-8), p. 292.
2. Mone, *Schauspiele des Mittelalters*, II, p. 413.
3. *Ibid.*

Les rôles grotesques, que Hans Sachs avait introduits déjà dans un certain nombre de ses pièces, ne reçurent une forme tout à fait régulière que dans celles du duc de Brunsvic Henri-Jules et de Jacques Ayrer.

Il est curieux qu'en dehors de la France, les fous ou les sots semblent n'avoir été des personnages vraiment populaires que dans les théâtres du nord de l'Europe. Les facéties des bouffons allemands se retrouvent dans les pièces de Hieronymus Justi, autrement dit Hieronymus Justesen Ranch, qui, le premier en Danemark, donna aux fous des rôles écrits, dont il ne dédaigna pas de se charger lui-même [1]. Au-delà même de l'Allemagne, les quelques mystères bohêmes qui nous sont parvenus présentent des parties comiques qui les rapprochent singulièrement de nos anciennes productions dramatiques. Le célèbre fragment connu sous le titre de *Mastičkář* (le Vendeur de parfums), que certains auteurs prétendent appartenir au XIIIe siècle [2] mêle à un sujet d'édification les facéties les plus grossières. Il est probable que le public auquel s'adressaient de semblables joyeusetés se plaisait à entendre les discours fortement épicés des fous; mais c'est là, nous l'avouons,

1. Voy. *Hieronymus Justesen Ranch's danske Skuespil og Fuglevise, udgivne ved S. Birket Smith* (Kjöbenhavn, 1877, pet. in-4), introd., pp. xiij, xxxij. Birket Smith avait promis une étude spéciale sur les diables et les fous dans le théâtre danois, étude dont la première partie seule a paru dans les *Danske Samlinger*, II. Række, III, 1874, p. 219.

2. Voy. Hanka, *Starobýla Skaladanie* (w Praze, 1823, in-8), p. 198; Nebeský, *Časopis českého Museum*, 1847, I, p. 325, etc.

une simple conjecture. Les rares monuments du théâtre tchèque qui, après la terrible guerre de trente ans, ont échappé à la poursuite des jésuites, ne nous en fournissent pas la preuve. Enfin, les plus anciennes pièces polonaises mettent en scène un bouffon, le *klecha*, qui n'est pas sans analogie avec le sot ou le fou des pays voisins [1].

Les fous n'obtinrent pas la même faveur dans l'Europe méridionale. Les mystères provençaux que nous possédons n'en offrent pas de trace, et M. D'Ancona [2] n'en trouve pas non plus dans l'ancien théâtre italien. Dans les *sacre rappresentazioni* ce sont toujours des anges qui font les annonces aux spectateurs; on n'y rencontre, à notre connaissance du moins, aucun rôle de sot. A part Alione, qui a fait précéder une de ses farces d'un long sermon débité par un sot ou bouffon [3], il faut descendre, pour trouver des bouffons, jusqu'à la *commedia dell' arte* [4]. En Espagne, le *bobo*, ou *badin*, est un personnage obligé des premiers *autos*; mais nous ne voyons à citer, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, que les œuvres de Torres Naharro. Cet auteur semble avoir connu la

1. Wójcicki, *Teatr starożytny w Polsce* (Warszawa, 1841, in-8), I, p. 93.

2. *Origini del Teatro in Italia*, secunda edizione; Firenze, 1891, 2 vol. in-8.

3. *Commedia e Farse carnovalesche nei dialetti astigiano, milanese e francese, misti con latino barbaro, composte sul fine del secolo* XV *da Gio. Giorgio Alione* (Milano, Daelli, 1865, in-16), p. 289. — Alione, qui copie toujours le théâtre français, débute par un triolet.

4. M. D'Ancona (*Origini*, t. II, p. 206) relève pourtant en Italie des traces de la fête des fous.

sottie française et s'être proposé de l'imiter dans les *introitos* dont il a fait précéder chacune de ses pièces. Les *Introitos* n'ont aucun rapport avec le drame auquel ils servent de prologue; ce sont des scènes burlesques dans lesquelles un acteur comique recommande la pièce à l'attention des spectateurs, au milieu de pointes et de facéties de tout genre. A ce point de vue, ils tiennent le milieu entre les sotties et les monologues [1].

Comme preuve des emprunts faits par Torres Naharro aux poètes dramatiques français, on peut citer le nom de *jornada* (journée) qu'il donna aux actes de ses pièces; il adopta le mot, tout en lui attribuant un sens nouveau [2].

Les sotties qui nous ont été conservées sont en assez petit nombre, et il ne pouvait en être autrement. Ces pièces devaient être en grande partie improvisées. Les « fatistes » donnaient beaucoup plus de soins aux mystères et aux moralités qu'à ces œuvres éphémères qui le plus souvent ne devaient offrir qu'un intérêt de circonstance. Toutefois les pièces que nous possédons suffisent pour nous donner une idée précise de cette espèce de composition. Nous nous sommes efforcé de les classer par ordre chronologique, en relevant les allusions historiques qu'elles contiennent, ou, lorsque nous n'y avons vu aucune allusion, en leur don-

1. Voy. Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien* (2. Ausg., Franckfurt am Main, 1854, in-8), I, p. 184.

2. Cf. Wolf, *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen Nationalliteratur* (Berlin, 1850, in-8°), p. 505.

nant par analogie une date approximative. Nous avons également indiqué la ville dans laquelle nous croyons que chaque pièce a été jouée.

La partie la plus ardue de notre tâche a été d'élucider les faits auxquels les auteurs des sotties font allusion. Dans beaucoup de cas nous avons été arrêté par des énigmes indéchiffrables. Il est même possible que tel passage qui nous paraît clair offre une allusion que les initiés seuls pouvaient saisir.

Nous avons revu les textes avec le plus grand soin sur les originaux; mais ces originaux sont presque toujours très fautifs ; beaucoup de passages sont corrompus au point de défier toute restitution. Il y a là un vaste champ dans lequel pourra s'exercer la critique du lecteur.

I

FRAGMENT D'UNE SOTTIE

A TROIS PERSONNAGES

Vers 1420.

Le fragment que nous publions ci-après se lit sur la couverture d'un manuscrit qui fait partie de la collection Libri récemment acquise du comte d'Ashburnham par le gouvernement italien. Il nous paraît remonter au commencement du xve siècle. Une allusion aux bûchers allumés pour les Vaudois (v. 5) pourrait faire croire que la pièce est plus ancienne, car, après la terrible persécution dont les hérétiques du Dauphiné furent victimes en 1380, ils purent respirer à peu près librement pendant un siècle ; mais un autre passage (v. 60) se rapporte selon toute vraisemblance à la lutte des Armagnacs et des Bourguignons (1410-1435). L'auteur était probablement un méridional, vivant à Beaucaire ou aux environs, comme donne lieu de le penser un fragment d'inventaire transcrit sur la même feuille de vélin. Des formes provençales telles que *pilha* et *vilha* (v. 39-41) peuvent bien n'être imputables qu'à un

copiste maladroit ; mais la mention du pont Saint-Esprit (v. 62) s'expliquerait mal dans la bouche d'un homme du nord. Le volume contient une ballade composée par Jayme Oliou, puis une moralité et diverses chansons recueillies, sinon composées, par le même personnage. Bien que notre sottie soit écrite d'une autre main, il n'y a pas de raison sérieuse pour lui attribuer une autre origine qu'aux pièces réunies dans le volume.

Le 1er f. du manuscrit, qui a été lacéré, contient au r° un grossier dessin représentant un sot ou un fou. Oliou y a joint le nom de « Jaquemart, bon compagnon », sous lequel il était peut-être connu comme joueur de farces. Au-dessous est sa signature latine : *Olivi Jacobus* (voy. la reproduction ci-contre).

Nous ne pouvons rien dire du plan général de la sottie ; le morceau qui nous en a été conservé nous montre seulement un personnage (le premier sot) aux prises avec deux autres acteurs (le second et le tiers) qui lui demandent l'aumône. Chacun des deux mendiants fait valoir les infirmités, le dénuement, les voyages, qui doivent lui permettre d'implorer la charité publique ; mais, chaque fois, le premier badin écarte la prière du mendiant par quelque réponse plaisante. Ces réponses sont tout à fait analogues à celles que fait le roi d'Angleterre au jongleur d'Ely dans une des rédactions de *La Riote du Monde* [1]. M. Gaston Paris a bien voulu attirer notre attention sur le rapport qui existe entre les deux compositions.

1. *Zeitschrift für romanische Philologie*, VIII (1884), p. 275. Cf. XXIV (1900), pp. 117-120.

Bibliothèque Laurentienne, ms. 116-148, fol. 1 r°.

Ce qui donne à notre fragment quelque intérêt, c'est l'origine que nous croyons pouvoir lui attribuer. M. Paul Meyer a déjà fait remarquer [1], en commentant les documents découverts par M. Mireur dans les archives de Draguignan, que l'on donnait dans cette ville, au XVIe siècle, des représentations en langue française. Notre sottie prouverait qu'il en était ainsi, au commencement du siècle précédent, sur le bas Rhône.

BIBLIOGRAPHIE

Biblioth. Laurentienne à Florence, Codici Ashburnhamiani, n° 116-148, fol. 38 (XVe siècle).

Ce manuscrit est un recueil formé par un nommé Jayme Oliou ou Jacobus Olivi, qui paraît avoir été de Beaucaire. Le volume, écrit sur papier et actuellement composé de 38 feuillets, contient les pièces suivantes : 1° Fragment de chanson : Puisque [de] chanter suis requis... (fol. 1). — 2° *Balade faite par mesdisans que les paroles ont nuysans :* Faulces lengues et faulx report || Sans desport... pièce composée par Jayme Oliou (fol. 2). — 3° *Moralité a vij [lis. viij] personnaiges, c'est asçavoir : Le Messatgier, Argent, Bon Advis, L'Omme, Fort Despenseur, Terre, Bien et Mal,* pièce composée pour être jouée devant le roi et la cour (fol. 2, v°-34). — 4° Hymnes latines pour la Nativité et la fête de saint Étienne ; noëls français (fol. 35-36). — 5° Fragment de sottie (fol. 38).

Les fragments de chanson et les fragments de sottie se trouvent sur la couverture du volume ; ils sont d'une autre main que le reste du recueil. Au verso du premier feuillet est un extrait d'un inventaire écrit à Beaucaire au XIVe siècle.

Nous devons la copie de notre pièce à l'extrême obligeance de M. Salomon Morpurgo, actuellement directeur de la Bibliothèque Marcienne à Venise ; M. Paul Meyer a bien voulu nous aider à la revoir sur une photographie.

1. *Revue des Sociétés savantes,* VIe série, III, 445.

[SOTTIE A TROIS PERSONNAGES]

[Le Premier],
[Le Secont],
[Le Tiers].

.....
.....

Fol 38. Le Premier.

Quar vous estes trop de loisir,
Et ne vous faites que grater.

Le Secont.

Ou povre que plus de jors trois
Brula ses biens et son repere!

Le Premier.

Il n'estoit sorsiés ne Valdois, 5
Ou bien estoit de lieur afere ? [1]

Le Secont.

Foe que je does a Nostre Dame,
Je antens la ung autre coquin.

Le manuscrit ne désigne les personnages que par des initiales : Le P., Le S., Le T. — 6 En (*ce mot paraît avoir été raturé*) vous biens estoint de lieur afere. — 7-8 *Ces deux vers ont été rajoutés après coup par le copiste.* — 7 Te toix foe.

1. Le second sot sollicite l'aumône en se plaignant d'avoir été brûlé ; le premier lui répond en lui demandant s'il a été brûlé comme sorcier ou comme Vaudois.

LE TIERS.

Scenours, an l'oneur Nostre Dame,
Ung noseau de pain, ou du vin! 10

LE SECONT.

Voes tu quel desduit?
Coquins ont le bruit.
Clament anbo:
Vive coquinage!

LE PREMIER.

Se que plus vous nuit
Est que sont anuit 15
Cochons sens plomage [1].

LE SECONT.

Di[s] tu, vantre bleu,
A bel ostel Dieu?
Je hi dors bel et bien.

LE PREMIER.

..... 20
C'est ung moult freg lieu;
Je ne l'ame rien.

LE TIERS.

[Sire], ung pou de vostre relieuf,

9-10 *Ces deux vers, qui font suite à l'addition, sont placés au bas de la page du manuscrit, mais un signe de renvoi indique qu'ils doivent être ici.* — 10 vng noseau de pan ho de vin — 12 *Comme il n'y a pas de blanc dans le manuscrit entre les v. 8 et 11, le nom du personnage n'a pas été répété.* — 13 viue viue coquinaille — 15 et quart tout anui — 20 *Il m. un vers rimant en* ien.

1. Ce passage pourrait signifier : C'est le métier de coquin qui vous nuit le plus : aujourd'hui les cochons sont sans plumage (sont échaudés ?).

Ou nom de la Vierge honnoree!

LE SECONT.

C'est ung qui ha [blecié] le chief; 25
Il porte la teste liee.

LE TIERS.

A l'onneur monseignor sainct Fiacre,
Faites moy quelque cherité.

LE SECONT.

Mès cuides tu de ce poacre [1]
Qu'i scet son benedicite? 30

LE TIERS.

A ung qui vient dela la mer,
Tout fin droit de Jherusalam!

LE SECONT.

Oncques ne ..... de charmer
Quelque vin cleret de cet an.

LE TIERS.

Pour Dieu avisés ma personne, 35
Et panrés vouloir de bien fere.

LE PREMIER.

Vostre personne est belle et bonne;
L'on ne vous dit pas le contrere.

fol. 38 b LE SECONT.

..... l'on finance
Que ja n'avoient ne croix ne pilha. 40

24 verges. — 50 qui scet tresbien — 33 oncques ne mainte (?) — 37 bonne et belle — 38 lon ne vous an di — 39 *Il pouvait y avoir ici un vers tel que celui-ci :*

A gens ne donra l'on finance.

1. Comme le mendiant se recommande de Saint Fiacre, qui guérissait les ulcères, son camarade le traite de *pouacre* (lat. *podagrum*), c'est-à-dire de rogneux.

LE PREMIER.

Voysent engager leur chevance
A quelque gros borgois de villa.

LE SECONT.

Ou povre clerc que vient de Rome,
Que a perdu cent escuz rouges!

LE PREMIER.

Je n'en donrois pas une pome : 45
Hussiés les [vous] mis en vous bouges [1].

LE SECONT.

Ou povre clerc tout destrossé!
Que Dieu vous mete en bonne stole [2].

LE PREMIER.

Se argent avez desborssé,
Alés vous en tenir l'escole [3]. 50

LE SECONT.

Ou povre que vient de Saint Jaque!
Je vous di, sire, de Galisse.

41 angatger leur cheuances — 44 sent escuz toulx roges — 45 ie ne vous en dorroie — 46 *Au-dessous de ce vers, près du nom du personnage, on lit le mot* Modus *ajouté par une autre main* — 47 tout *est suppléé* — 49 se vostre argent — 50 ales tenir les scoles.

1. C'est-à-dire : « vous ausiez dû les mettre ».
2. Cette expression ecclésiastique, convenable dans la bouche du pauvre clerc détroussé, signifie sans doute « en bonne garde ». Du Cange cite l'expression *sub stola*, qui a parfois ce sens.
3. C'est-à-dire : un clerc qui a perdu son argent a la ressource d'ouvrir une école.

LE PREMIER.

Avés vous change d'une plaque [1] ?
Je n'ay monnoie plus propisse.

LE SECONT.

Ou povre compaignon passant 55
Qui n'a point d'argent, sans desbatre !

LE PREMIER.

On l'a destrossé maintenant
En la forès de Sis et Quatre [2].

LE SECONT.

Ou povre que a esté dis ans
Antre les mains de Saresins ! 60

LE PREMIER.

En Bourgongne tenir les rans,
Ou espians sus les chemins.

LE SECONT.

Donnés ou Pont Sainct Esperit,
..... l'oumonne est bien mise [3].

53 le change dune placa — 54 ie non ay — 58 fores — 61 ou an bourgongne — 62 ou en espians — 63 donnes ou pont saint sperit — 64 *Le commencement du vers est illisible.*

1. La *plaque* dont parle Villon (*Grant Testament*, str. XCI), était une petite monnaie flamande, appelée aussi *gros*, dont le poids était de 68 ou 69 grains. D'après un acte du roi d'Angleterre Henri publié à Paris le 20 novembre 1426, la valeur de la plaque était fixée à 4 grands blancs. Voy. Du Cange, v° *Placa*.

2. C'est-à-dire : on lui a pris son argent au jeu de dés.

3. Le fameux pont Saint-Esprit, qui a donné son nom à la ville de Saint-Saturnin-du-Pont, fut commencé en 1265 et terminé seulement vers la fin de 1309. Les dépenses furent couvertes à l'aide des quêtes autorisées par les rois de France et par les papes. Quand le pont fut achevé on continua de recueillir des aumônes pour l'entretenir et pour subvenir aux besoins de l'hôpital

LE PREMIER.

Brief, vous devriés estre estordit; 65
Car point ne portés de chemise.

LE SECONT.

Ou povre que a maul saint Anthoine [1]!
Que Dieu si vous en veulhie rendre!

LE PREMIER.

Mès vos puisse serer les voynnes!
Et nous en veulhe Dieu defendre! 70

LE SECONT.

Ou povre malade.....!
Que de ..... maint je suis a l'autre.

66 Car *est suppléé.* — 67 le maul — 71 *Ce vers est incomplet dans le manuscrit.*

dont Philippe le Bel avait autorisé la construction en 1310. A ces ressources s'ajouta un droit de cinq deniers tournois, ou d'un petit blanc, établi sur le sel qui remontait le Rhône. Voy. Dom Devic et Dom Vaissète, *Histoire de Languedoc*, III, 506; nouvelle édition, VI, 890.

1. Le mal saint Antoine, c'est l'érysipèle.

II

FARCE JOYEUSE

A CINQ PERSONNAGES

C'EST A SÇAVOIR : TROYS GALANS, LE MONDE QU'ON FAICT PAISTRE ET ORDRE.

[*Rouen, vers* 1445 ?]

La date que nous assignons à cette pièce n'est qu'approximative. Malgré quelques rajeunissements qui sont le fait du copiste, la langue est celle du milieu du XVe siècle. Certaines formes normandes, par exemple *on* avec le sens de « nous », prouvent que l'auteur appartenait à la Normandie, où ont, du reste, été recueillies toutes les pièces du célèbre manuscrit auquel le duc de La Vallière a laissé son nom.

L'obscurité calculée des allusions, l'absence presque complète d'indications relatives aux jeux de scène, des suppressions et des erreurs dues à des copies successives ne nous permettent qu'imparfaitement de pénétrer l'intérêt du drame. L'auteur a essayé de mettre en action trois métaphores : l'un des galants veut faire du Monde une bête ; le second veut l'aveugler

Et luy faire entendre que noir
Sera blanc ;

le troisième veut le faire paître. Ils tâchent d'exécuter ce beau projet dès que le Monde entre en scène ; mais celui-ci est sur ses gardes : il échappe à tous les pièges qu'on lui tend. Les galants, qui n'ont ni sou ni maille, essaient de le flatter et cherchent, par de belles paroles, à lui enlever son argent, son pourpoint, sa toque : vains efforts ; ils n'auront rien.

Ordre accourt au bruit de la dispute; il ne peut réussir à concilier les parties. Il y a longtemps que le Monde le connaît ; mais les galants ne le connaissent pas. Ils vivront donc sans Ordre, et le Monde se contente de leur donner « trois vins » de noix comme à des « sos radotés ».

Cette pièce a dû être composée par des basochiens ; ce qui nous le fait croire, c'est l'expression « chevalier en loix » (v. 27), et surtout le passage où le Monde dit des galants : « Ilz sont clercs », et où l'un d'eux répond : « Venans de l'estude » (v. 170). Les clercs de la basoche ne se refusaient guère les allusions malignes et ne craignaient pas de nommer directement les gens. Il est probable que notre sottie contient plusieurs jeux de mots sur des noms propres [1] ; mais nous n'avons pu les indiquer avec certitude ; encore moins avons-nous réussi à retrouver la trace des clercs ou des procureurs qui pouvaient égayer une basoche normande au XVe siècle [2].

Un mot que prononce le Monde, au moment où arrive Ordre, prêtait peut-être à un double sens. Ordre lui demande qui sont les trois galants, et il répond :

> Ce sont trois povres engelés,
> Qui me veulent menger toult cru.

1. Voy. v. 37 et 98.
2. C'est ainsi que nous n'avons pu découvrir le Raoul Flatart dont il est question au v. 303.

ORDRE.

Monde, s'on leur a rien acreu,
Qu'on les paye afin qu'i s'en voisent (v. 365).

Le mot *engelés* ne signifie que « gelés, transis, engourdis » ; cependant il pouvait sonner à peu près comme « anglois » [1], et, si les Anglais étaient encore en Normandie, on comprend le conseil que donne Ordre de les payer pour qu'ils s'en aillent.

Nous avons dit que notre texte offrait des lacunes ou des transpositions. Voici une observation qui le prouve. Au début de la pièce c'est le premier galant qui se vante de faire du Monde une bête (v. 72), et c'est le troisième qui cherche à exécuter ce projet (v. 379). Le second galant veut aveugler le Monde (v. 74), et c'est le troisième qui agit à sa place (v. 174-178). Même confusion se produit à propos du Monde qu'on veut faire paître. C'est le premier galant (ce devrait être le troisième) qui émet l'idée (v. 78-81), et c'est le second qui l'exécute (v. 214). Il est clair que des couplets ont été omis ou que, tout au moins, les noms des personnages se sont trouvés brouillés.

Bibliographie :

a. — Biblioth. nat., ms. fr. 24341 (ancien La Vallière, 61), fol. 123 *b* — 132 *b*.

Ce manuscrit, composé de 413 feuillets sur papier, a été écrit en Normandie vers 1575. Il contient 74 pièces dramatiques et une *Remonstrance a une compagny*[*e*] *de paroisse de venir voir faire farces on moralités*. Toutes ces pièces sont anonymes, sauf une : Le *Monologue du pelerin passant*, par Pierre Tasserye (fol. 336 *a*-339 *a*). Parmi les pièces anonymes, une est de Clément Marot, et se retrouve dans

1. Dans *Le Testament Pathelin* (éd. Lacroix, p. 190) le curé s'appelle *Jehan L'Engelé*.

ses œuvres : la *Farce de deux amoureux recreatis et fort joyeux* (fol. 183 *b*-190 *a*) [1]; une autre, la *Morallité a six personnages, c'est a savoir : Nature, Loy de rigueur*, etc. (fol. 236 *a*-263 *a*), est signée de la devise de Pierre Du Val : *Riens sans l'esprit* [2]. La *Remonstrance* est signée d'une devise inconnue : *Du faict le faict*, devise qui contient peut-être un nom d'auteur (Du Faict id facit).

Le copiste qui a exécuté ce manuscrit a employé une graphie singulière; il a presque constamment remplacé les *ss* doubles par des *s* simples, tandis que, dans un grand nombre de cas, il a remplacé l'*s* simple par deux *ss*. Voy. notre glossaire ci-après, et notre *Théâtre de Pierre Du Val*, p. 248.

b. Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale par Leroux de Lincy et Michel. *Paris, chez Techener, libraire, place du Louvre, n° 12.* [*Impr. de Maulde et Renou,*] 1837. 4 vol. pet. in-8.

Édition du manuscrit précédent, imprimée de 1831 à 1837. Les éditeurs ont modifié l'ordre des pièces et supprimé la première rédaction de la *Farce du vendeur de livres*. La copie dont ils se sont servis était très fautive. Chaque pièce a une pagination séparée. Notre sottie, qui est la 25e pièce du recueil, est placée dans le tome II.

1. Voy. É. Picot et Chr. Nyrop, *Nouveau Recueil de Farces françaises*, XXXV-li, 71-95.
2. Voy. É. Picot, *Théâtre mystique de Pierre Du Val et des libertins spirituels de Rouen*, 1882.

Fol. 123 vo FARCE JOYEUSE A CINQ PERSONNAGES

C'est a sçavoir :

TROYS GALANS,
LE MONDE QU'ON FAICT PAISTRE
ET ORDRE.

LE PREMIER GALANT *commence et dict* :

Fol 124 Et puis, est il façon aulcune ?

LE IIe GALANT.

De quoy faire ?

LE IIIe GALANT.

De quicter tout ?

LE PREMIER GALANT.

Y fauldra quelque un ou quelque une,
De bref, qui nous mectra deboult.
J'y songe.

LE IIe GALANT.

Je suis en escoult. 5

LE IIIe GALANT.

J'ey mains, et sy ne puys rien prendre.

LE PREMIER GALANT.

Je suys frais, frais.

LE IIe GALANT.

Et j'ey bon goust.

LE IIIe GALANT.

J'aprens, et sy suys a raprendre.

LE PREMIER GALANT.

De sancté, j'en ay a revendre
Largement, trop plus que de paille. 10

LE IIe GALANT.

Et au surplus on doibt entendre
Qu'en tout le tresor pas la maille.

LE IIIe GALANT.

A! sy fault il tenir bataille
Pour combattre ses ennemys.

LE PREMIER GALANT.

C'est force, ou que chascun s'en aille, 15
Car, par Dieux, nous avons trop mys [1].

LE IIe GALANT.

Et fault il que les bons amys
Departent sy hastivement?

LE IIIe GALANT.

Dictes? Sy n'ai ge rien promys
A nul, par foy ny par serment [2]. 20

LE PREMIER GALANT.

Ce qu'on faict volontairement
Vault mieulx qu'a force mile foys.

LE IIe GALANT.

Quoy? Nous fauldra l'entendement?
Prenons courage! Hault le boys,
Encore un coup!

1. Nous avons mis trop de temps; nous nous sommes trop attardés. Cf. v. 155.

2. Si, comme nous le supposons, la pièce a été composée alors que la Normandie était encore au pouvoir des Anglais, on pourrait voir dans ces vers la protestation d'un Normand hostile à l'étranger.

LE IIIe GALANT.

A ! je m'en voys,
Quant a moy. Qui veult y demeure.

LE PREMIER GALANT.

Y sera chevalier en loix [1]
Se s'en va dedens un cart d'heure.

LE IIe GALANT.

Sy fault il que chascun labeure
Du meileur cuir de son panier.
Sans s'effreer, chascun s'aseure;
Se jour sy n'est pas le dernier.

LE IIIe GALANT.

Nous sommes sas a charbonnier.

LE PREMIER GALANT.

Comment ?

LE IIe GALANT.

L'un l'autre honnissons.

LE IIIe GALANT.

Mais nous sommes sas de munyer :
Plus vivons et plus blancisons.

LE PREMIER GALANT.

Plus nyais que jeunes moysons [2]
Nous sommes tous troys.

1. On appelait « chevaliers es lois » les jurisconsultes à qui la chevalerie était conférée comme un titre honorifique. Le second Galant veut dire que son camarade méritera d'être armé chevalier en raison de sa fidélité à sa parole, s'il s'en va comme il déclare qu'il va le faire.

2. Plus niais que de jeunes moineaux. Le mot *Moisson* est peut-être le nom d'un personnage dont les galants voulaient se

LE IIe GALANT.

Comme quoy?

LE IIIe GALANT.

Plus vivons et moins congnoisons.

LE PREMIER GALANT.

Laisons ce babil, cest esmoy; 40
L'en ne me doibt ryen, sy ne doy :
C'est a payer quant on l'aira.

LE IIe GALANT.

O! que chascun pence de soy!

moquer. Les Moisson ne manquaient pas en Normandie, à Rouen même.

On lit dans la *Farce du Bateleur*, que M. Fournier rapporte avec raison au règne de François Ier :

Je vous dis que *Robin Moyson*
De nouveau nous l'a revellé.

(Le Roux de Lincy et Michel, IV, n° 69, p. 17; Fournier, p. 327.)

Un poète appelé Moison est cité par Jacques Sireulde dans une action de grâces présentée par lui au puy de Rouen en 1554 :

Gentilz facteurs naiz en cest art,
Comme vous, Le Prevost, Breart,
Gosse, Durant, Follain, Crespin,
Des Mynieres, Couppel, Coppin,
Mynfant, Doublet, Bernard, Mignot,
Savale, L'Alemant, Hellot,
De La Rue, *Moison*, Aubin,
Frere Chaperon, jacobin,
Baillehache, expert officier,
La Caille, Caillart, Le Boursier,
Doury, Febvrier, Renauld, Lorin
Et Du Mommain, le tabourin,
Pardonnez moy si j'ay faict faucte,
Ou si je n'ay pas la voix haulte.

(*Le Tresor immortel trouvé et tiré de l'Escripture saincte par maistre Jacques Sireulde, nagueres huissier du roy nostre sire en sa court de parlement à Rouen...*, Rouen, Martin Le Megissier, 1556, pet. in-8, fol. 33, r°.)

LE IIIe GALANT.

C'est bien dict, mon filz, va y, va.
Ausy tost qu'il arivera [1] 45
Y trouvera le baing toult chault.

LE PREMIER GALANT.

Seurement, sans parler plus hault,
Y nous fault ycy adviser
Ou nous irons et deviser
Vitement, et qu'on se delivre. 50

LE IIe GALANT.

Fol.125 G'iray avec le Monde vivre,
Sy je puys par quelque maniere.
Et vous?

LE IIIe GALANT.

Pour mieulx mon cas poursuyvre,
G'iray avec le Monde vivre. 55

LE PREMIER GALANT.

Par ma foy, sy je ne suys yvre,
Comme vous, soublz vostre banyere,
G'iray avec le Monde vivre,
Sy je puys par quelque maniere.

LE IIe GALANT.

G'iray le chemin de deriere. 60

LE IIIe GALANT.

Et moy le chemin de travers.

LE PREMIER GALANT.

Et moy a la gauche, en ariere,

1. Il y a probablement ici une lacune avant ce couplet. Les sots ne disent pas qui doit arriver.

Pource qu'on veoyt trop d'ieulx ouvers.
Nous irons les chemins couvers,
Que le soleil sy ne nous brule. 65

LE IIe GALANT.

Nos chevaulx ?

LE IIIe GALANT.

Ilz sont trop dyvers ;
Nous avrons chascun une mule.

LE PREMIER GALANT.

Aulx talons [1].

LE IIe GALANT.

Sy je disimule,
Et je le treuve en quelque coing,
De luy dire...

LE IIIe GALANT.

Y fault qu'on recule 70
Bien souvent pour saillir plus loing.

LE PREMIER GALANT.

Je vous suplye, prenons le soing
De faire le Monde une beste.
Dictz je bien ?

LE IIe GALANT.

Moy, j'ey a la teste
De l'aveugler, c'est mon vouloir, 75
Et luy faire entendre que noir
Sera blanc. Et vous, nostre maistre ?

77 *Au dessous de ce vers le manuscrit porte en vedette* : LE IIIe GALANT; *mais le couplet, qui était sans doute sur les mêmes rimes, manque.*

1. Les mules au talon, ce sont les engelures.

v° LE PREMIER GALANT.

Et je feray ce Monde paystre
De quoy vous parlés, devant tous,
Luy disant qu'il a une toux 80
Qu'i fault que par herbe on garise.

LE IIe GALANT.

Que nul de nous ne se marise;
Y fault qu'a la fin chascun tende.

LE IIIe GALANT.

Il n'y a plus tiltre ne bende;
Chascun fera son faict a part. 85

LE PREMIER GALANT.

Sans argent, office, ou prebende
Y n'y a plus tiltre ne bende.

LE IIe GALANT.

On [1] ne debvons pas grand amende
De chanter a nostre depart.

LE IIIe GALANT.

Il n'y a plus tiltre ne bende : 90
Chascun fera son faict a part.

LE PREMIER GALANT.

Or chantons. Que Dieu y ayt part !
Ilz chantent une chanson.

90 Il na plus tiltre ne prebende

1. Forme normande pour « nous ». Voy. Montaiglon, *Recueil*, IX, 197, et *Romania*, VI, p. 302 ; VII, p. 209 ; X, p. 402 ; XII, pp. 588, 590 ; XIII, p. 424. On trouvera plus loin d'autres exemples du même mot avec ce sens. En voici un que nous relevons dans la *Farce de Pates Ouaintes* (1492) :

Ne sommes nous pas assés fors
Si on voulon estre vertueux?

(Éd. Bonnin, 1843, p. 10).

LE IIe GALANT.

A Dieu, hau!

LE IIIe GALANT.

Va t'en, va.

LE PREMIER GALANT.

Revien.

LE IIe GALANT.

Says tu quoy? Drese un grand mestier[1].

LE IIIe GALANT.

Ne vous chault; je n'oubliray rien. 95
A Dieu, hau!

LE PREMIER GALANT.

Va t'en, va. Revien.

LE IIe GALANT.

Nous nous trouverons ausy bien
Ensemble cheulx le pelletier[2].

LE IIIe GALANT.

A Dieu, hau!

LE PREMIER GALANT.

Va t'en, va.

Fol. 126 LE IIe GALANT.

Revien.
Say tu quoy? Drese un grand mestier. 100

93 A dieu hay — 96 Va ten va et reuien — 98 peltier — 99-100 Et reuien ‖ Drese vn aultre mestier.

1. Fais un bon tour. La même expression sa trouve dans la moralité de *Marchebeau* (éd. Le Roux de Lincy et Michel, p. 20; Fournier, p. 40 *b*).

2. Il faut peut-être voir ici un nom propre.

LE IIIe GALANT.

Que chascun tire son cartier.
Posons ce qu'avons entreprins.

LE PREMIER GALANT.

Le mieulx faisant doibt avoir pris.
Y fault subtilement ouvrer
Afin d'aulcun bien recouvrer 105
Du Monde. Hau la, je le voy.
Pleust a Dieu qu'i n'y eust que moy
A le gouverner, se mignon!
Comment? Y faict du compaignon?
Il me semble plus eveillé 110
Et nouvelement abillé
Qu'aultre foys [1]. Je voys par dela.

Dieu gard, Monde.

LE MONDE *entre*

Que faictz tu la?
Vien par devant, vien par devant.

LE IIe GALANT, *deriere le Monde*

Y a il personne? Hola! 115
Dieu gard, Monde!

LE MONDE.

Que faictz tu la?

111 a baille. — 114 Vient par deuant, vien par deuant. — 116 Dieu gard le monde.

1. Le Monde était sans doute représenté par un personnage portant un costume de couleur éclatante. Cf. les v. 132, 306-309, 313.

LE IIIe GALANT.

Je viens par derriere.

LE MONDE.

Cela!
Mais d'ou me vient ce poursuyvant?

LE PREMIER GALANT.

Dieu gard, Monde!

LE MONDE.

Que faictz tu la?
Vien par devant, vien par devant. 120

LE IIe GALANT.

J'eusse bien dict : Dieu vous avant!
Mais c'eust esté faict en village [1].

LE MONDE.

v° Sy tu joue ton personnage,
Si le dy : t'ose tu monstrer?

LE IIIe GALANT.

J'ey grand desir de rencontrer 125
Le Monde ; y fault que j'y converse.
Je voys, je viens, puys je traverse
Pour cuyder venir a mes fins.
On dict qu'i fayt des tours sans fins,
Et jamais n'en fust sy subtil. 130

1. C'eût été parler comme un paysan.

Je le voys. Non est. A ! C'est il :
Il porte abillemens divers.

LE MONDE.

Cestuy cy y vient de travers,
Et l'aultre est venu par deriere.

LE PREMIER GALANT.

Vous n'entendés pas bien les vers. 135

LE MONDE.

Cestuy cy y vient de travers.

LE IIe GALANT.

Vos yeux sont changés a l'envers.

LE MONDE.

J'ey pour vous assés grand lumiere.
Cestuy cy y vient de travers
Et l'aultre est venu par derriere. 140
Je n'entens pas bien la matiere.
Le faict il pour me faire rire ?
Sy serai ge qu'i veulent dire
Afin de me desennuyer.
Honneur, monseigneur l'escuyer ! 145

LE IIIe GALANT.

Monde, Dieu vous face joyeulx !
Comme vous va ?

LE MONDE.

De mieulx en mieulx :

136 Cestuy cy est venu. — 139 Cestuy cy il vient.

Remply de biens, sain, en bon poinct.
Et vous ?

LE PREMIER GALANT.

Comme sy n'en fust poinct.
fol. 127 J'en suys plus bas qu'au fons du puys. 150

LE MONDE.

Vostre compaignie en vault pis :
Je ne vous cherche pas un grain.

LE IIe GALANT *en chantant*

Atendés a demain, atendés a demain !

Il y sont, chascun faict sa main...
Par Dieu sy n'ai ge pas trop mys [1]. 155
Cognoisés vos petits amis,
Monde gratieux, plaisant.

LE MONDE.

Hauche !
Cestuy cy revient a la gauche.
Que voulés vous ? Que Dieu le sache !

LE IIIe GALANT.

Ainsy que Robin danse en tache [2], 160
Nous venons vers vous.

157 gratieux et plaisant.

1. Je n'ai pas mis trop de temps à venir (cf. v. 16). Il y a évidemment ici un jeu de scène. Le personnage, sorti à droite, rentre à gauche. D'après le v. 62, cette manœuvre devrait être faite par le premier Galant ; mais on a vu ci-dessus que la pièce offre des lacunes ou du moins des interversions.

2. On trouve dans Du Cange (éd. Henschel, VI, 514 *b*) plusieurs exemples de la locution *frapper en tasche*, dont le sens est :

LE MONDE.

C'est bien faict.

LE PREMIER GALANT.

Vous en desplaist il ?

LE MONDE.

Tout me plaist.

LE IIe GALANT.

Je suys le vostre, moy.

LE MONDE.

Et moy.

LE IIIe GALANT.

Le Monde parle.

LE MONDE.

Mieulx c'un gay ;

« frapper comme on peut ». Le mot *en tache* paraît avoir ici le même sens : « Comme Robin qui danse comme il peut ».

Dans le *Jeu de Robin et de Marion*, Robin danse à plusieurs reprises; il arrive même en dansant, comme le fait notre galant :

PERONNELLE

Esgar, Marote, je voi la,
Che me samble, Robin venant.

MARIONS

C'est mon, et si vient tout balant.

(*Œuvres complètes du trouvère Adam de La Halle, publiées par E. De Coussemaker*, 1872, p. 405.)

L'expression « Ainsi que Robin danse en tache » était passée en proverbe. Nous la retrouvons sous une forme moderne dans *La Comédie des Proverbes* d'Adrien de Monluc (1633) : « Je vais querir mes compagnons qui diront et feront comme Robin fit à la dance : du mieux qu'ils pourront ». (Viollet Le Duc, *Ancien Théâtre français*, IX, 13.)

Sus mon œuvre l'aprens asés. 165
Et puys quoy ! Estes vous casés ?

LE PREMIER GALANT.

Casés ? Nous sommes tous entiers.
Vers vous avons prins les sentiers
Pour avoir en vous habitude.

LE MONDE.

Ilz sont clers.

LE IIe GALANT.

Venans de l'estude. 170

70 LE MONDE.

Ausy, je vous faictz asavoir
Qu'i fault quelque science avoir,
Qui veult avec moy converser.

LE IIIe GALANT, *atoult un esteur blanc a sa main et, a l'aultre main, un esteur noir.*

Chascun a l'engin pour perser
Un mur de saize piedz d'epès. 175
Or paix, or paix, mes amys, pès !
Le maistre va jouer son jeu.
Je vois aveugler en ce lieu
Le Monde [1].

LE MONDE.

Je t'en garderay ;
Mais vien par devant.

LE PREMIER GALANT.

Non feray. 180

166 estes vous ares — 178 le vous aueugle

1. Le Galant doit sans doute se glisser derrière le Monde et lui boucher soudainement les yeux avec ses deux balles.

LE MONDE.

Par Dieu, sy portai ge asés d'yeulx
Pour veoir loing et en divers lieux,
Et sy chascun en vault bien diz.

LE IIe GALANT.

Sy ferai ge tant par mes dis
Que je vous feray aveugler. 185

LE MONDE.

Tu ne me seroys tant sengler
Qu'en la fin tout en vaille un blanc.

LE IIIe GALANT.

Quel est cet esteur ?

LE MONDE.

Il est blanc.

LE PREMIER GALANT.

Il est noir. Chausés vos lunettes !

LE MONDE.

C'est bien dict, mymin a sonnetes [1]; 190
Et fust il de sire, il est jaune.
Voyla bien joué le bejaulne,
A veue d'euil, sans art d'anemy.

LE IIe GALANT.

Vous n'y voyés pas a demy.

186 Bref tu ne me seroys — 192 Voyla bien ioue de rechange.

1. Sot portant des grelots. Nous parlerons de maître Mymin et du mot *mymin* en général dans notre notice sur *Les Sotz nouveaulx farcez couvez* (nº XI).

LE MONDE.

Sy faictz bien, car je voys par toult. 195
Fol. 128 D'un costé et de l'aultre boult.

LE IIIe GALANT.

Vous n'avez pas des yeulx au col.

LE MONDE.

Or voy ge bien que tu es fol,
Bien lourdault, bien badin, bien beugle,
D'ainsy me cuyder faire aveugle. 200

LE PREMIER GALANT.

Vous n'avez pas des yeulx au cul.

LE MONDE.

Y ne fault point tant de calcul.

LE IIe GALANT.

Mon serment, vous voyés bien loing.

LE MONDE.

Bien loing : y m'en est bien besoin ;
Encor plus loing que vous ne dictes. 205
Je voys bien des regnards hermites,
Je voys mignons, je voys mignonnes,
Je voys ceulx qui en font de bonnes.

LE IIIe GALANT.

Vous voyez jusques en Levent ?

LE MONDE.

Je voy par deriere et d'avant ; 210
En efaict, je voy toute gent.

LE PREMIER GALANT.

Vous ne voyez pas nostre argent.

LE MONDE.

Tant y seroit fort a conter.

LE IIe GALANT, *atoult des herbes en sa main.*

Ce qui vous plaist a racompter
Est vray, mais vous n'y voyez gouste. 215
Voecy qui est bon pour la gouste :
Ce sont herbes substantieuses,
Tresbonnes et fort vertueuses,
Sy vous survenoyt aucun mal.

LE MONDE.

Baillés les a vostre cheval. 220

LE IIIe GALANT.

Ils sont bonnes.

LE MONDE.

Sy les mangés.

LE PREMIER GALANT.

Alés, alés.

LE MONDE.

Ne vous bougés.

LE IIe GALANT.

Agardés, j'avois ouy dire
Que vous aviez perdu le rire ;
Voecy pour resjouir le cœur. 225

LE MONDE.

Je n'eus jamais telle vigueur,
Ne tel force, ne tel vertu.

216 Monde voecy — 226 telle liqueur. — 227 Ne telle force

Vous me cuidés faire abatu
Au devant que l'on m'ait touché.

LE IIIe GALANT.

Hay !

LE MONDE.

Tron [1] !

LE PREMIER GALANT.

Sy vous etiez couché 230
Pour vous reposer un petit,
Cecy vous donroit apetit
Et seriez sain comme un piot [2].

LE MONDE.

Quel sain ? Je boy a vous d'un pot.
Quelz herbes est ce, ce brouillis ? 235
Il ne me fault poinct de coulis :
Je mengeustz bien sans medecine.

LE IIe GALANT.

Par Dieu, je n'y prens poinct bon sine.

LE MONDE.

Sy prenez d'un pain.

LE IIIe GALANT.

Da !

LE MONDE.

Quel da ?

234 *Il faut probablement corriger :* o vous. — 235 Quelz herbes estes.

1. Inutile d'insister sur le jeu de mots grossier que font le IIIe Galant et le Monde.
2. Comme une petite pie.

Et voecy bon genin, dada! 240
Et alés, alés, nostre maistre.
Et me cuidés vous faire paistre
Et l'aultre aveugler? Qu'esse sy?

LE PREMIER GALANT.

Tout le Monde est fort a cognoistre.

LE MONDE.

Et me cuidés vous faire paistre? 245
Qu'esse qui vous maine en cest estre?

LE IIe GALANT.

Monde, alés y tout beau.

LE MONDE.

Cesy!
Et me cuidés vous faire paistre
Et l'aultre aveugler? Qu'esse cy?
Et vous, savez vous rien aussi? 250
Qu'estes vous?

Fol. 129 LE IIIe *a tout des boetes.*

Nigromansien.
Je sçay le vieil art antien
Du magique.

LE MONDE.

Il sent donc le jaulne,
Se vieillard [1]? Et! qu'il est bejaulne,
Qui vient agacher, assaillir! 255
Dont peuent ses troys mignons saillir
Qui me rompent ainsy la teste?
Que me veulx tu?

246 Esse ce qui vous maine — 255 Qui me vient

1. Jeu de mots sur « vieil art ».

LE IIe GALANT.

Vous faire beste.
En ce lieu, sans vous remuer,
Instamment vous feray muer 260
En cerf, en ours et en leon.

LE MONDE.

J'ayme mieulx payer demyon [1]
Et que je ne soys point mué.
Tant l'on seroit bien remué
De telz mignons!

LE IIIe GALANT.

En! vous railés. 265
En av'ous? Or nous en baillés.

LE MONDE.

Endroict vous l'or seroyt segret.

LE PREMIER GALAND.

Tout se pert.

LE IIe GALAND.

Il le bat trop froid.

LE IIIe GALANT.

Qui eust cuidé qu'il eust tant seu?

LE PREMIER GALANT.

On ne frapons poinct a l'endroit; 270
Toult se pert.

LE IIe GALANT.

Y le bat trop froid.

270 Nous ne frapons poinct. *Cf. v.* 276.

1. J'aime mieux payer un demi-setier.

LE IIIe GALANT.

Y congnoyt le tort et le droict.

LE PREMIER GALANT.

Quant j'ey bien son cas aperceu,
Toult se pert.

LE IIe GALANT.

Y le bat trop froid.

LE IIIe GALANT.

Qui eust cuydé qu'il eust tant seu? 275

LE PREMIER GALANT.

On ne frapons poinct a l'endroict.
Tout se pert.

LE IIe GALANT.

Y le bat trop froid.

LE IIIe GALANT.

Y congnoyt le tort et le droict.

LE PREMIER GALANT.

Quant j'ey congneu et aperceu,
Tout se pert.

LE IIe GALANT.

Y le bat trop froid. 280

LE IIIe GALANT.

Qui eust cuydé qu'il eust tant seu?

LE PREMIER GALANT.

Jamais il ne seroyt deceu
En ce point; c'est pour tout gaster.

281 Qui eust pense

Un mot, hau! Y le fault flater
Pour mieulx en chevir, ce me semble. 285

LE IIe GALANT.

Pour l'abatre et pour le mater,
Un mot, hau! Y le fault flater.

LE MONDE.

Musars, vous avez beau bater ;
N'en tenez ja conseil ensemble.

LE IIIe GALANT.

Un mot, hau! Y le fault flater. 290
Pour mieulx en chevir, ce me semble.

LE MONDE.

Chantés hardiment tous ensemble,
Ou aultrement, pour toult potage,
C'est mal chercher vostre avantage.
Ils chantent une chanson.

LE PREMIER GALANT.

Monde mondain [1], plaisant, subtil, 295
Onneste, gratieulx, gentil,
Fol. 130 Tu reluys en mer et en terre ;
Pour neant je te requiers.

LE MONDE.

Serre.

284 y le fault haster — 286 et le mater — 296 gratieulx, subtil, gentil. — 298 pour neant ce que tu en requieres

1. On retrouve ce pathos au début de la *Prognostication des Prognostications* de Bonaventure Des Périers :

Monde mondain, trop mondainement monde...

(Éd. Lacour, I, 131 ; Montaiglon, *Recueil*, V, 224.)

LE IIe GALANT.

Gentil Monde, tant tu es riche !
Endroict moy que tu ne soys chiche. 300
Puis qu'en toy deshonneur s'eslongne,
Donne moy de tes grands biens.

LE MONDE.

Congne !
Dieu ayt l'ame de Raul Flatart [1] !
Par Dieu, vous y venés bien tard,
Com celuy qui crye la moutarde. 305

LE IIIe GALANT.

Et, Monde, quant je te regarde,
Tu me semble tresgentement
Vestu en ton acoustrement :
C'est fin drap, toultes foys n'est mye.

LE MONDE.

C'est mon, mais vous ne l'arés mye. 310

LE PREMIER GALANT.

Vous estes sur le hault verdus [2] ;

305 Que celuy.

1. Nous avons vainement cherché qui pouvait être ce personnage. Ce n'est peut-être qu'une personnification du flatteur.

2. L'expression *estre sur le hault verdu* signifie « être dans toute sa fleur ». Dans le *Dyalogue de messieurs de Mallepaye et de Baillevent*. Un des personnages se vante (v. 122) d'être

Gorgias, sur le hault verdu.

On lit de même dans le *Monologue nouveau et fort joyeulx de la chamberiere desproveue du mal d'amours* (v. 43) :

Suis je pas sus le hault verdu ?
Je ne suis point, midieux, fardee
De violettes ni de templettes.

(Montaiglon, *Recueil*, II, 247.)

Vos beaulx jours ne sont pas perdus :
Tant voecy un maistre pourpoinct !

LE MONDE.

C'est mon, mais vous ne l'arés poinct.

LE IIe GALANT.

Tant tu as maincte belle chose, 315
Monde ! Ta toque sent la rose,
Et est bien tournee par compas.

LE MONDE.

C'est mon, mais vous ne l'arés pas.
Qui me vouldroict ainsi navrer,
Y me fauldroyt bien enyvrer 320
Et boyre cinq foys d'avantage.
Vous y perdés vostre langage,
Afin qu'ame ne s'y efforce.

LE IIIe GALANT.

Nous vivons aveq vous par force,
Bon gré, mal gré.

v° LE MONDE.

Sus vostre dam. 325

318 aures.

Cette expression se rencontre encore dans l'*Amant rendu cordelier a l'observance d'amours* (v. 1491) :

En oultre nous est deffendu
De ne porter manches petites,
Grans bonnets sur le haut verdu.

On lit enfin dans *La Vie de sainct Christofle* de Chevale (v. 2159-2161) :

Approuchez ; vous estes de l'ordre,
Et pensons comme nous ressourdre
Pour brouer sur [le] hault verdi.

LE PREMIER GALANT.

Qu'en dictes vous? Suis je souldam[1]?
A quel jeu l'avons nous perdu?

LE IIe GALANT.

Nous sommes tous d'Eve et d'Adam;
Qu'en dictes vous? Suis je souldam?

LE IIIe GALANT.

Qu'en faict en plus en un quidem, 330
Qui est de nouveau descendu?

LE PREMIER GALANT.

Qu'en dictes vous? Suis je souldam?
A quel jeu l'avons nous perdu?

LE IIe GALANT.

De vous gouverner en temps du,
Ainsy comme les aultres font. 335

LE MONDE.

De mes biens tout n'est pas fondu;
Ceux qui les pratiquent les ont.

ORDRE.

Est ce vent d'aval ou d'amont?
N'ai ge pas oy un timboys
Vers ce cartier? Je m'y en voys 340
Pour veoir que c'est a retirer.
Quant je voys d'aulcuns folyer,

1. Jeu de mots sur *soubz dam* (opposé à « sus vostre dam ») et *souldan* (sultan).

Ou d'aultres regiber ou mordre,
G'y doibtz aler, car je suis Ordre,
Qui mais les choses a leur droict. 345
Je doys fraper en bon endroict
Sur tout ce qu'il y a de jeu.
C'est le Monde. Bien, de par Dieu.
Si j'estoys tousjours avec luy,
Il n'aroyt soulcy ny ennuy. 350
Quelz gens sont ce la qui deplassent ?
Il semble a les veoir qu'i l'agasent.
Qu'ame ne parte de son lieu
Pour moy.

Monde, Dieu vous gard, Dieu,
Et les aultres pareillement, 355
Tout comme vous !

LE MONDE.

Fol. 131 Paciamment
Y me fault tous heurs endurer,
Combien que je ne puys pleurer,
Car j'ay des biens plus que des maulx,
Dieu mercy.

ORDRE.

Que dient ces vasaulx, 360
Qui sont en ce poinct arivés ?

LE MONDE.

Se sont trois povres engelés [1]
Qui me veulent menger toult cru.

356 toult ainsy comme vous.

1. Voy. ci-dessus, p. 12.

ORDRE.

Monde, s'on leur a rien acreu,
Qu'on les paye, afin qu'i s'en voisent. 365
Que vous fault il ?

LE MONDE.

Y se degoisent,
Moitié figues, moitié raisins,
Combien qu'i sont tous mes voisins ;
Mais, pour vous compter la maniere,
Ce fol est venu par deriere 370
Pour m'aveugler.

ORDRE.

Esse ou il tent ?

LE IIIe GALANT.

Chacun le faict comme il entend.

LE MONDE.

Et l'aultre est venu de travers
En me servant de mos couvers,
Et avoyt de l'erbe, ce maistre, 375
Dont y m'a cuidé faire paistre,
Nonobstant que rien ne me deult.

LE PREMIER GALANT.

A ! y gaigne le gal [2] qui peult.

365 afin qui sen ailent

1. Sur le proverbe : moitié figue, moitié raisin, voy. Le Roux de Lincy, *Livre des Proverbes*, IIe éd., I, 73. Cotgrave (vo *Figue*) traduit cette locution par « betweene jeast and earnest », moitié en riant, moitié sérieusement.

2. Le sens est : « Il a l'avantage ». Voy. A. Héron, *Origine et Explication du dicton populaire* « avoir », ou « gagner le gal » (Rouen, Impr. Cagniard, 1898, in-8). L'auteur de cette disser-

LE MONDE.

Le tiers estudye nigromance
Et dict qu'il est en sa puissance 380
De me faire devenir beste.

ORDRE.

Quoy? Y vous a rompeu la teste?

v° LE MONDE.

Toutefoys il ont toult gasté.

ORDRE.

Comme quoy?

LE MONDE.

Il m'ont tant flaté
Et dict des biens a ma presence 385
Tant de moy, sus ma conscience,
Que ne m'en savoys delivrer;
Enfin y m'ont cuidé navrer
En me disant : « Ce drap est fin,
« Ce pourpoinct est beau et godin », 390
Voyere, en plusieurs mos arunés,
Cuidant que je dise : « Tenés ».
Y n'avoyent garde de ce coup.

ORDRE.

Or vous retirés tous a coup.
Servés vous de telles offices? 395
Ales impetrer benefices
Soublz l'abaye de Frevaulx [1],

379 Le tiers estudye en igromance.

tation cite de nombreux exemples de la locution; mais il ne tranche pas la question de savoir si *gal* signifie « pierre » (primitif de galet), ou signifie « coq ».

1. L'abbaye des Froides-Vallées, où l'on n'a pas de quoi se chauffer. L'abbé de Frévaulx figure dans la sottie de Pierre Grin-

Cuydés?

LE IIe GALANT.

Qui tiendra vos chevaulx?
Comme vous vous evertués!

ORDRE.

Quelz estoremens, quelz joyaux! 400
Cuydés?

LE IIIe GALANT.

Qui tiendra vos chevaulx?

ORDRE.

Telz gens ne font que trop de maulx
Ou monde. Sus, sus, revenés!
Cuydés?

LE PREMIER GALANT.

Qui tiendra vos chesvaulz?
Comme vous vous evertués! 405

LE IIe GALANT.

S'on ne sommes mors ou tués,
Nous vivrons au Monde vrayment.

ORDRE.

Comment?

399, 405 eserues.

gore (ci-après, n° X). On lit dans le *Monologue des sotz joyeulx de la nouvelle bande :*

L'abbé de Froictz Vaulx, qui n'endure
Challeur, soit charnaige ou karesme,
Vous chauffera comme luy mesme.

(Montaiglon, *Recueil*, III, 17.)

LE IIIe GALANT.

Ne vous chaille comment :
Tant que le grand maistre vouldra.

ORDRE.

Voyere, mais donc il vous fauldra 410
Vivre aultrement pour toulte reste.
Fol. 132 Aveugler, paistre, faire beste !
Chassés au loing, chassés, chassés !

LE PREMIER GALANT.

Et comment ? Vous nous ravasés ?
Demandez qu'il est.

LE IIe GALANT.

Vostre nom ? 415

ORDRE.

Mais le vostre ?

LE IIIe GALANT.

Nostre renom
S'epand oultre la grande mer.

ORDRE.

Et je me faictz Ordre nommer,
Que ceulx qui me veulent aymer
Je maine a regle et a compas. 420

LE PREMIER GALANT.

Ordre, je ne vous cognoys pas [1].

1. Ce vers rappelle un passage d'une *Moralité sur le concile de Bâle* qui appartient à l'année 1433 :

REFORMATION.

.....
Saint Concile, nous avons tant quise

ORDRE.

Je vous en croys sans en jurer.
Monde, s'on vous veult martirer,
Je suys qui en faictz la raison.

LE MONDE.

Je vous ay veu longue saison ; 425
Long temps a que je vous cognoys.

LE IIe GALANT.

Sus, que avrons nous ?

LE MONDE.

Troys vins de nois.

ORDRE.

Vous estes bien sos radotés.

LE IIIe GALANT.

Sy conterons nous vos pastés,
Monde, quelque jour qui viendra. 430

LE MONDE.

Toutefoys n'en mengerés ja,
Car vous m'avés pris sur le vert.

428 *Nous suppléons le nom du personnage; le ms. ne fait qu'un seul couplet du v. 428 et du second hémistiche du v. 427.* — 431 Voyere, quelque foys

La voix, que nous l'avons trouvee ;
C'est France, jadis bien nommee
Qui tant est serve et en vil poinct.

CONCILE

France ? Je ne la cognois point; 380
France n'a point si laid maintien.

(*Œuvres de Georges Chastellain publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove*, VI, 17. Cf. *Bulletin de la Société de l'hist. du Protestantisme français*, 1887, 174.)

ORDRE.

Vienne le grand chemin ouvert
Qui veult des biens du Monde avoir.

LE PREMIER GALANT.

Voyla nostre cas descouvert. 435

ORDRE.

Vienne le grand chemin ouvert,
Sans tenir le sentier couvert.

v° LE MONDE.

A tous je l'ay faict asavoir :
Vienne le grand chemin ouvert
Qui veult des biens du Monde avoir.

ORDRE.

Enfans, que nous face debvoir
De chanter a la departye
Quelque chanson qui soit partye.
Hardiment, je vous en dispense.

LE II° GALANT.

Voila pour nostre recompense ; 445
Le premier, va devant, commence.

Finis.

III

LES MENUS PROPOS

Personnages.

LE PREMIER,
LE SECOND,
LE TIERS.

[*Rouen, février* 1461.]

Les menus Propos peuvent être considérés comme le type de la sottie primitive; ils ne renferment aucune action dramatique; c'est un simple dialogue entre trois sots. Les questions relatives à cette pièce ont été parfaitement élucidées par MM. de Montaiglon et de Rothschild, dont nous ne ferons guère que reproduire le travail.

Les propos des trois sots méritent surtout d'être étudiés à cause du grand nombre de proverbes et de dictons populaires qu'ils renferment. Les noms géographiques y abondent; on y voit figurer diverses villes ou villages de Normandie : Bayeux, v. 517; Beaumont [-le-Roger], v. 536; Bostcachart [Bourg-Achard], v. 94; Cahieu, v. 135; Gibray [Guibray], v. 163; Isegny, v. 133; Saint-Lo, v. 186; Trevieres, v. 2, 8; Villedieu [-les-Poëles], v. 482, sans parler de la vallée d'Auge, v. 497, ni de la Toucque, v. 134; mais Rouen et ses

environs y tiennent la première place, et l'on ne peut douter que *Les Menus Propos* ne soient d'origine rouennaise. Les étrangers ne connaissaient guère le Robec (v. 425), la chapelle Saint Mor (v. 193, 291), la porte Beauvoisine (v. 399), les Moliniaulx (v. 184), non plus que le privilège attribué à la fierte de saint Romain de délivrer chaque année un prisonnier (v. 427). Les autres allusions géographiques : Beauvais (v. 481); Paris (la Grève, v. 115; les Quinze Vings, v. 313; la porte Baudaiz, v. 182); Nevers (v. 447); la Bresse (v. 177), Constantinople (v. 188), n'ont aucune valeur particulière. L'auteur écrit pour des Normands, dont il ne manque pas d'exalter le courage :

> C'est bon courage que Normant;
> Jusque au mourir il ne se rend.

La date de notre pièce n'est pas indiquée d'une manière moins précise que sa patrie. Tout d'abord, nous y relevons une allusion à Du Guesclin (v. 502), à la bataille de Formigny, livrée en 1450 (v. 131) et à la « bataille aux gays » (v. 145), que le Pogge place en 1452; mais les v. 163-164 contiennent la mention d'un événement plus récent, la défaite du duc d'York, qui eut lieu à Wakefield au mois de novembre 1460 :

> Tous ceux de Londres sont matés
> Et est vaincu le duc d'Iort.

Par contre, on lit aux v. 411-412 :

> Ou est la Pucelle du Mans?
> Jou elle plus de ses fredaines?

Il s'agit ici de Jeanne Le Féron, qui en 1460 essaya de se faire passer pour Jeanne d'Arc et fut condamnée pour ce fait au mois de mars 1461. *Les menus Propos* paraissent avoir été écrits entre la mort du duc d'York et la condamnation de la fausse Pucelle. Comme on doit y reconnaître un divertissement de carnaval et

qu'ils contiennent même une allusion à « karesme prenant » (v. 41), on peut les dater avec une certitude presque complète du mois de février 1461.

Les menus Propos, si curieux comme recueil de proverbes et de dictons, présentent encore un autre intérêt. Il est possible que nous en connaissions l'auteur et les acteurs. Le premier s'est peut-être nommé dans les vers suivants (95-96) :

Autant vault a dire Richart
Comme Cardin ou *Cardinot*.

Cardinot était un joueur de farces normand qui florissait au milieu du xve siècle. Il est cité avec d'autres comédiens de son temps dans la farce du *Bateleur* [1] :

Voecy maistre Gilles Des Vaulx [2],
Rousignol, Briere, Peuget
Et *Cardinot* qui fait le guet,

1. Le Roux de Lincy et Michel, IV, n° 69, p. 16; Fournier, p. 326.

2. Gilles Des Vaulx est connu comme poète. Le recueil manuscrit de pièces palinodiques, aux armes de Diane de Poitiers, qui se trouve aujourd'hui à Copenhague (fonds de Thott, in-fol., n° 59), contient une pièce signée de lui :

Le souverain infinitif
En sapience adjuvative
Par son esp(e)rit exibitif
De sa bonté caritative, etc.

Gilles est probablement l'auteur d'une ballade, signée Des Vaulx, dont le refrain est :

Dieu le peult, le fist et voulut

(Biblioth. nat., ms. fr. 2205, fol. 85),

et d'un rondeau qui porte la même signature :

Des imparfaicts

(Ibid., fol. 104).

Au commencement du xviie siècle, il y avait encore à Vire un poète de ce nom. Des vers placés en tête des *Satyres* de Courval-Sonnet (Paris, Rolet-Boutonné, 1621, in-8) sont signés : Des Vaux, « lieutenant aux esleus à Vire ».

Robin Mercier, Cousin Chalot,
Pierre Regnault [1], ce bon falot,
Qui chants de Vires mectoyt sus...

Il est assez fréquent au moyen âge de voir des auteurs se faire connaître en intercalant leur nom au milieu de leurs ouvrages. Ce procédé a été employé même au théâtre, comme le prouve une moralité d'André de La Vigne, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin [2]. Vallet de Viriville [3] a cru pouvoir retrouver ainsi le nom de l'auteur du *Mistere du Siege d'Orleans*.

Si l'on admet que Cardinot a pu composer la pièce qui nous occupe, on peut admettre également qu'il la jouait lui-même ; il aurait eu alors pour acolytes deux acteurs dont les noms se trouvent dans les vers suivants (301-302) :

1. Ce personnage était peut-être le libraire qui avait une officine à Caen et une autre à Rouen. Pierre Regnault commença d'exercer vers 1489. Il obtint en 1492 la charge de libraire de l'université de Caen, charge dont son fils Denis eut la survivance en 1513. D'après Pluquet, il ne serait mort qu'en 1522 ; mais, sans avoir fait sur ce point des recherches spéciales, nous pouvons dire que nous n'avons pas rencontré son nom après 1510. Il n'est pas sûr qu'il ait été imprimeur.

L'édition de l'*Expositio* de Georges de Bruxelles publiée en 1509 nous apprend que Pierre possédait un dépôt à Paris, « juxta Maturinos, ad ymaginem divi Claudii », c'est-à-dire précisément où demeura le libraire parisien François Regnault, qui, lui, se disait « Gratianopolitanus », sans doute parce qu'il avait exercé pendant quelque temps à Grenoble. Rien n'est plus obscur que la généalogie des divers Regnault.

La devise de P. Regnault : *Faire et taire* convenait assez bien à un « bon falot ».

Voy. Frère, *De l'Imprimerie et de la Librairie à Rouen dans les* xv*e et* xvi*e siècles* (Rouen, 1843, pet. in-4), p. 24 ; Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, 1898, p. 314 ; *Documents sur les imprimeurs, libraires, etc.*, 1901, p. 233.

2. Voy. le n° VIII.

3. *Biblioth. de l'École des Chartes*, V*e sér., V, pp. 1-17.

Deable *Roget*, deable *Guycgart*,
Et ou sont tous ces semenaulx (ou seminiaulx)?

L'auteur se tourne vers ses deux compagnons et leur demande que sont devenus les gâteaux. La suppression de ce passage dans les éditions postérieures nous confirme dans l'idée que Roget et Guycgart ont pu être les acteurs primitifs.

Nous avons dit que notre sottie était dépourvue d'action ; ce n'est en effet qu'une parade, mais nous sommes portés à croire que cette parade était mêlée de « soubresauts ». Les comédiens devaient accompagner de quelque culbute des couplets comme les suivants :

C'est ung grant tour d'abileté
Que faire bien le soubre sault (v. 121-122).

Quant je danse, je saulx, je tripes ;
J'ay toujours le cul ortié (v. 205-206).

Nous avons fait remarquer dans notre introduction que les sots ou badins devaient posséder les talents de nos clowns modernes.

Les menus Propos, malgré certaines allusions que le temps devait vite rendre inintelligibles, restèrent au répertoire des joueurs de farces ; ce qui le prouve, ce ne sont pas seulement les diverses éditions imprimées au XVIe siècle, ce sont encore les emprunts faits à la sottie, vers 1500, par l'auteur du *Sermon joyeulx d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée*. (Voy. ci-après les notes sur les v. 417 et 457.)

BIBLIOGRAPHIE

Les menus Propos, dont nous ne connaissons aucun manuscrit, furent sans doute imprimés d'abord en Normandie; cependant, des six éditions que nous avons vues ou qui sont citées par les bibliographes, une seule est normande; les cinq autres sortent d'officines parisiennes. Toutes sont de la plus grande rareté; aussi avons-nous cru devoir en donner des descriptions minutieuses.

a. Les menus propos. — *Cy finent les menus propos Im || primes nouuellement a paris par Ie || han treperel demourrant sur le pont || nostre dame a lymaige saict Laurẽs. S. d.* [*vers* 1495], in-4 goth. de 12 ff. de 38 lignes à la page, sign. *A-B* par 6.

Au titre, la grande marque de *Jehan Trepperel* (Silvestre, n° 74) :

Nous reproduisons également le r° du dernier f. :

ou ilz menuoiroient promptement
tout fin droit au quando cest
le second
Voire vrayement ie suis celuy.
qui prens les mouches a lenglu
le tiers
Sur ma foy ie suis bien onglu
ie iouasse bien de la harpe
le premier
Dittes hay haultes luy sa serpe
il sen ira coupper des hars.
le second
Les allemans et les lombars.
sont voulletiers vng pou haultins
le tiers.
Les hongres puent comme daines.
cest pitie qne de les sentir.
le premier
Jamais ie nouys mieulx mentir
sus gallans vaugue la galee.
quelque vng nous donra la disnee
de quoy ie suis moult resioui.
le second
Vous tous qui nous aues oui
pour dieu ne nous encusez pas:
le tiers.
Marches oultre le pire roui.
Vous tous qui nous aues oui.
le premier
Lucifer sest esuanoui.
puis trois iours cest vng piteux cas
le second
Vous tous qui nous auez oui.
pour dieu ne nous encusez pas:

Cy finent les menus propos Imprimes nouuellement a paris par Jehan treperel demourrant sur le pont nostre dame a lymaige saict Laurẽs

Le verso du dernier f. est blanc.

Cette édition est probablement postérieure à 1491, date au-delà de laquelle M. Ph. Renouard n'a pu faire remonter l'exercice de *Jehan Trepperel*; mais elle est antérieure à 1500, puisque le pont Notre-Dame s'écroula le 25 novembre 1499. L'édition suivante doit être du même temps, et donne le même texte. Il est impossible de dire laquelle de ces deux impressions a été exécutée la première. Les autres éditions que nous avons eues sous les yeux offrent une lacune et des transpositions qui indiquent des remaniements postérieurs.

Bibl. du musée Condé à Chantilly (Cat. Cigongne, n° 690). — Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild (Cat. I, n° 583). — Cat. de Ruble.

b. Les menus propos composes || nouuellement. — *Cy finent les menus props* [sic] *Im*||*primes nouuellement a paris. pour* || *guillaume gyon. S. d.* [*v.* 1495 ?], pet. in-4 goth. de 12 ff. non chiffr. de 38 lignes à la page, sign. *a-b*.

Cette édition n'est ornée d'aucun bois. Le r° du premier f. ne contient que les deux lignes de l'intitulé :

Les menus propos composes
nouuellement.

Nous reproduisons également le r° du dernier f., dont le v° est blanc :

ou ilz mentoiroient promptement
tout fin droit a quando cest
le second.
Voire vrayement ie suis celuy
qui prens les mouches a lengles
le tiers.
sur ma foy ie suis bien anglis
ie iouasse bien de la harpe
le premier.
Dittes hay bailles lui sa serpe
il sen ira couper des hars
le second
Les allemans et les lombars
sont vouletiers vng pou haultains
le tiers
Les hongres puent comme dains
cest pitie que de les sentir
le premier.
Jamais ie nouys mieulx mentir
sus gallans vaulgue la galee
ilque vng nous donra la bisnee
de quoy ie suis moult resiouy
le second
Vous tous qui nous auez ouy.
pour dieu ne nous encusez pas.
le tiers
Marches oultre le pretoury
Vous tous qui nous auez ouy
le premier
Lucifer sest esuanouy
vuis trois iours cest vng piteux cas
le second:
Vous tous qui nous auez ouy
pour dieu ne nous encusez pas:

Cy finent les menus propos Imprimez nouuellement a paris. par
guillaume gyon

Guillaume Guyon, appelé ici Gyon, était libraire et relieur. Il

est cité en 1488. Il acheta, le 13 mai 1494, la maison du Chaperon, située rue des Écoufles, et revendit cette maison le jour même à Gilles Hardouin, libraire. On ne sait rien de lui après 1494. Voy. Ph. Renouard, *Documents sur les imprimeurs, libraires, etc.*, 1901, p. 119.

Biblioth. nat., Rés. p. Ye. 266.

c. Les menus propos. — *Cy finent les menus propos. S. l. n. d.* [*Caen*, *v.* 1500], pet. in-4 goth. de 12 ff. de 36 lignes à la page, sign. *A-B.*

Au titre, la marque de *Robinet Macé*, imprimeur à *Caen* de 1498 à 1506 (Silvestre, n° 134) :

Au verso du titre est une grande figure en bois représentant un clerc assis dans un fauteuil, la main gauche levée; devant le clerc est agenouillé un personnage qui paraît écrire sous sa dictée.

Nous ne reproduisons pas ce bois; mais nous reproduisons le r° du dernier f. :

Il en yra toupper des hars
le premier
Les allemãs & les lombars
Et bouletiers vng pou hautais
le second
Les hõgres puãt cõme daings
Lest pitie que de les sentir
le tiers
Jamais ie nouys mieulx mettre
sus gallans/ Baulgue la gallee.
Puela vng nous dõna la disnee.
De quoy ie suis moult resiouy
le premier
Vous tous qui nous auez ouy
Pour dieu ne nous encusez pas.
le second
Marchez oultre le piretouy:
Vous tous qui nous auez ouy
le tiers
Lucifer sest esiououy
puis trops iours cest vng piteuy
le premier cas
Vous tous qui nous auez ouy
pour dieu ne nous encusez pas

Cy finent les menus propos.

Cette édition donne les vers dans l'ordre suivant : 1-160 ; 181-238 ; 161-180 ; 239-284 ; 325-571. Elle présente une lacune de 20 vers (v. 205-324) que viennent heureusement combler les éditions *a* et *b*.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (Cat., I, n° 584). Cet exemplaire, qui a fait partie d'un des recueils du duc de La Vallière (Cat. de De Bure, n° 2904), a figuré à la vente Pichon en 1869 (Cat., n° 463).

d. Les menus propos. — *Cy finissent les menus propos. S. l. n. d.* [*Paris, vers* 1500], pet. in-4 goth de 6 ff., impr. à 2 col.

Au titre la marque de *Trepperel*.

Nous n'avons pas vu cette édition ; mais, comme la justification en est plus serrée que celle de l'édition *a*, elle est évidemment postérieure.

Brunet, III, 1638.

e. Les menus ‖ propos Auec ‖ le temps qui court. — [A la fin :] ¶ *Imprime nouuellement a paris p* ‖ *Alain Lotrian Imprimeur et librai-*‖*re demourant en la rue neufue nostre* ‖ *dame a lenseigne de lescu de France. S. d.* [*vers* 1525], pet. in-8 goth. de 16 ff. de 27 lignes à la page, sign. *A-B*.

Édition publiée par un des successeurs de *Jehan Trepperel*.

Au titre, un bois dont voici la reproduction :

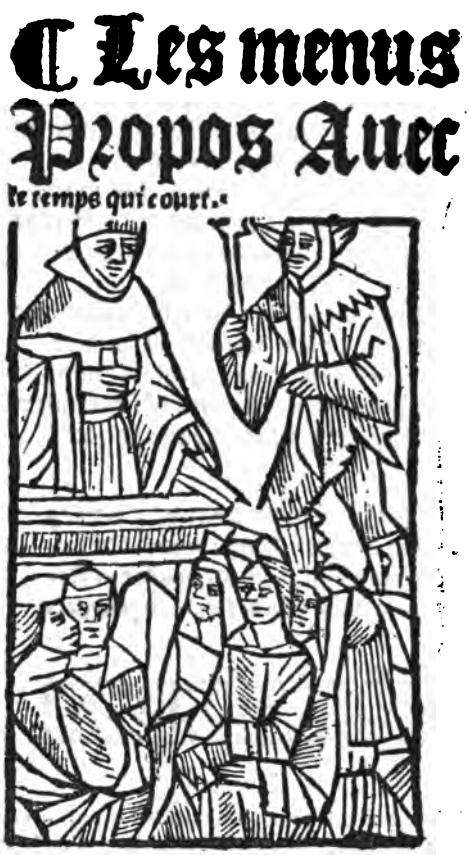

Le même bois se trouve en tête d'une des éditions du *Dialogue du Fol et du Sage*, et c'est pour cette dernière pièce qu'il a dû être gravé.

Nous donnons également le fac-similé de la souscription :

Vienne le temps que nulz ne nous blesse
Vienne le temps de biens en abondance
Vienne le temps de bonne paix en france
Vienne le temps des maulx non seuvilles
Vienne le temps de vice oppiller
Vienne le tẽps que la guerre fait mouste
Vienne le temps quon naille plus de lilies
De nuyt au guet et de iour a la porte

Envoy

Le voysin veult son voysin de soubtilte
Lun veult lautre de robber et fouiller
Les biẽs dautruy on degaste et trãsporte
Parquoy le tẽps est quil nos faulx aller
De nuyt au guet et de iour a la porte

Imprime nouvellement a paris p
Alain Lotrian Imprimeur et libraire
demourant en la rue neufue nostre
dame a lenseigne de trefon de France.

Cette édition donne les vers dans l'ordre suivant : 1-160; 181-228 ; 267-284 ; 325 ; 170-180 ; 239-266 ; 229-238 ; 161-170 ; 327-571 (les vers 285-324 et 326 manquent).

Alain Lotrian exerça de 1518 à 1545.

Bibl. nat., Y. Rés. Ye. 3019. — Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild (Cat., I, n° 585.)

f. Les menus propos. ‖ Auec le temps qui court. — [A la fin :] ¶ *Imprime a paris.* ‖ ¶ *Qui en vouldra auoir si se transporte* ‖ *Au palays a la premiere porte. S. d.*

[*vers* 1525], pet. in-8 goth. de 16 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page, sign. *A-B*.

Voici le fac-similé du titre :

Les menus propos.
Auec le temps qui court.

Le bois qui vient d'être reproduit est celui qui figure sur le titre des *Moyens d'eviter merencolye* de d'Adonville et que Guillaume Nyverd a placé au recto du dernier f. d'une de ses éditions de *Pathelin* ; l'adresse rimée qui termine l'édition est celle de ce même libraire.

Guillaume Nyverd exerça de 1516 à 1550.

Cette édition offre les vers dans l'ordre suivant : 1-160, 267.

284, 325, 326, 171-180, 239-266, 229-238, 161-170, 327-571. Les vers 285-324 manquent comme dans c et dans *e*.

Cat. La Roche Lacarelle, 1888, n° 167.

g. Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poësies françoises*, XI, pp. 343-396.

LES MENUS PROPOS

a Fol. Ai v°

LE PREMIER.

Se je vous doy, je vous payeray;
Ce sont les gaiges de Trevieres.

LE SECOND.

Faictes moy voye; si me serray.

LE TIERS.

Se je vous doy, je vous paieray.

LE PREMIER.

Il sera jour quand je verray 5
De beurre frez faire chivieres [1].

LE SECOND.

Se je vous doy, je vous payeray;
Ce sont les gages de Trevieres [2].

1 *a* payeraye — 5 *a* varray — 6 *c e* civierres — 7 *a* paieras

1. Forme normande pour *civières*.

2. Bourg situé à 16 kil. de Bayeux; c'est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département du Calvados. Il faut croire que les habitants de Trevières étaient Normands parmi les Normands.

LE TIERS.

Or me dy par quantes manieres
On doit commencer son latin. 10

LE PREMIER.

Soleil qui se lieve matin
A grant peine fera ja bien.

LE SECOND.

Figues [1] de chat, estront de chien
Si sont assés d'une figure.

LE TIERS.

C'est bon menger que d'une heure, 15
Entendés vous bien? de sanglier.

LE PREMIER.

Par sainct Jehan, qui la veult sengler,
« C'est aultre chose », dit la vache.

LE SECOND.

Qui bien bat ung sergent a mache, 20
Il gaigne cent jours de pardon [2].

11 *f* au matin — 14 assés *m. dans e f* — 15 *c* mengee — *b* hure — 17 *c* ihan — *a* le veult sengler — 19 *c* le segond — *c* sergant — *e f* mace

1. Excrément. On lit dans *La Friquassée crotestyllonée* (v. 643) :

Note cat n'a point figué.

2. Pendant tout le cours du moyen âge les exactions des sergents les vouèrent à la malédiction du peuple. Voici ce que dit encore, vers 1510, Pierre de La Vacherie, dans *Le Gouvernement des trois estatz* :

Je crois qu'il n'y a soubz la nue
Pires garçons que sergens sont,
Et m'esbahis qu'on ne les tue
Ou que le ciel sus eulx ne fond,
Que les Arpies ne les deffont ;
Car ilz font tant de maulx souffrir
Aux povres, et nul bien ne font ;
On les deust a martyre offrir.

(Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, XII, p. 90.)

LE TIERS.

Je fus sept ans tire lardon
En ung karesme qui passa.

LE PREMIER.

Ung formage mol me cassa
Toute la teste l'autre jour.

Fol. Aij. LE SECOND.

On ot les nouvelles au four, 25
Au moulin et chiez les barbiers [1].

LE TIERS.

Les chanoines et charetiers
Si ont maintenant tout le temps.

LE PREMIER.

Se je vien la ou je pretens,
Je seray au dessus du vent. 30

LE SECOND.

On prent voulentiers du convent
Le plus meschant pour estre abbé.

LE TIERS.

Dy moy : Que signifie *gabbé ?*
Il signifie deux fois menty.

LE PREMIER.

Recullés vous, car j'ay senty, 35
Par Dieu, aultre chose qu'a point.

24 *a* tout — 26 *c e f* chez — 27 *e f* chartiers — 29 *c f* viens — la *m. dans e f* — 31 *f* couuent — 33 *a* le tier — 36 *f* outre chose

1. Le Roux de Lincy (*Livre des Proverbes français,* II, 141) cite d'après un manuscrit du xve siècle ce dicton :

Au four et au moulin oyt l'en les nouvelles.

Cotgrave dit (v^o *Four*) : « C'est au four et au moulin où l'on sçait des nouvelles », et il ajoute : « For while the bread bakes and the corne grinds, people have some leisure to tell how the world goes. »

LE SECOND.

Sur ma foy, qui d'argent n'a point
Maintenant n'a il de varletz.

LE TIERS.

Or me dittes, ceulx de Callais
Sont ilz bien d'accort maintenant? [1] 40

LE PREMIER.

Le jour de karesme prennant
Sera ceste annee au mardi.

LE SECOND.

Et, par saint Jaque, je m'ardy
Hier en peschant en la riviere.

LE TIERS.

Ne vent on pas encor la bierre, 45
Comme on souloit, quatre tournois?

LE PREMIER.

S'il est annee de grosses nois,
Se Dieu plaist, nous avrons de l'uylle.

LE SECOND.

C'est bon temps pour couvreurs de tuylle
Quant les maisons si se descueuvrent. 50

37 *a* nait. — 38 *a* non il — *c e f* non a il — 40 *c* Sont il — *a* darcort. — 42 *f* anne — 44 *a* yeschant — 45 *f* encore — 47 *e* Si est il force de grosses noix — *f* Si est il de grosses noix — 46 *a* couuris de treille

1. Ce passage fait allusion à la querelle engagée entre le comte de Warwick, qui détenait Calais malgré le roi d'Angleterre, et le duc de Somerset, qu'Henri VI avait nommé capitaine de la ville. Warwick se maintint plus d'une année dans la place, résistant à toutes les attaques de son adversaire; Somerset avait pris possession de Guines, d'où il ne cessait de menacer Calais. On peut voir le détail de cette lutte dans les *Anchiennes Croniques d'Angleterre* de Jehan de Wavrin, éd. Dupont, II, 197-215.

v° LE TIERS.

Aussitost que les moulles s'euvrent,
Il n'y fault plus que du vinaigre [1].

LE PREMIER.

Je ne veis oncques beste maigre
Qui portast grant foison de sieu.

LE SECOND.

Les blez sont beaulx, la mercy Dieu; 55
Nous avrons des biens a planté.

LE TIERS.

Le dyable d'enfer s'est vanté
Qu'il nous fera beaucoup de bien.

LE PREMIER

J'aymeroye, par Dieu, mieulx ung *tien*
La moitié que deux *tu l'avras* [2]. 60

LE SECOND

Tousjours ung poulin de harras
Est de commencement sauvaige.

51 *a* le second — 53 *f* bestes — 57 *c e f* cest vante — 59 *a* laymeroyes — *f* par bieu — 61 *f* harnas

1. Quand les moules s'ouvrent, c'est qu'elles sont cuites. Voici la recette que donne le *Viandier* de Taillevent pour la préparation des moules : « Esliere bien et cuire en eaue un pou, et du vin et du sel. Mengier au vin aigre » (Édition Pichon et Vicaire, 1892, p. 32). Le manuscrit du Vatican donne plus de détails : « Moules. Cuites en eaue et du vinaigre avec, et de la mente, qui veult; et puis, au drecier, de la pouldre d'espices, et aucuns y veullent du beurre. Menger au vinaigre, ou au verjus vert, ou aux aulx vertz; et si en fait on du civé qui veult » (*ibid.*, p. 248).

2. Un *tiens* vaut, ce dit-on, mieux que deux *tu l'auras*.
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.
Le petit Poisson et le Pêcheur. La Fontaine, liv. V, fable 3).

LE TIERS

Je danse en ours, et vois en nage
Comme une congnye desmanchee [1].

LE PREMIER

Mais que ma soif fust estanchee, 65
Il me fust tresbien amendé.

LE SECOND

Se ung arc n'est bien raide bendé,
Il ne fera ja coup qui vaille.

LE TIERS

Se je soustiens denier ne maille,
Je prie a Dieu qu'i me meschee. 70

LE PREMIER

Une femme fait l'empechee
Bien trois jours pour une fusee [2].

LE SECOND

Ilz s'en vont par la cheminee
Les sorcieres qui vont en l'erre.

LE TIERS

Fut ce pas sainct Germain d'Aucerre 75
Fol. Aiij Qui fist resusciter le veau [3]?

64 *a* congye *f* congnee — *a* desmanche *f* desmengee — 67 *f* royde — 68 *c f* couo — 69 *c f* quil — 72 *c f* fisee — 74 *e* sorciers — 75 *a* daucerra — *f* dauxerre

1. Une cognée de fer, avec ou sans son manche, nage exactement comme un chien de plomb, et tombe au fond de la rivière. La cognée de Couillatris en est un illustre exemple. — M. R.

2. Le fil enroulé autour du fuseau. Cela revient à dire qu'une femme se met en peine pour une bagatelle.

3. Voici comment l'histoire du veau est racontée par Jean de Voragine dans la *Légende dorée* :

« Quant il [saint Germain] preschoit une foys en Bretaigne, le roy luy escondit l'ostel a luy et a ses compaignons, et alors le

LE PREMIER

J'ay veu de beau cresson nouveau;
Nous mengerons de la poree [1].

LE SECOND

On appaise d'une totee [2]
Les petis enfans, quant ilz pleurent. 80

LE TIERS

Ou vont les bestes quant ilz meurent?
Ne ont ilz point de paradis?

LE PREMIER

Qui vouldroit veoir le Temps jadis,
On le trouveroit aux croniques.

77 *c e f* vng veau — 79 *c e f* dune doree — 84 *c d f* au

bouvier du roy s'en retourna de paistre ses bestes, et avoit ja receu sa portion au palays et l'emportoit en sa propre maison. Si veit le benoist Germain et ses compaignons qui avoyent fain et froit, et les receut debonnairement en sa maison, et commanda que ung seul veau qu'il avoit fust tué pour ses hostes, et lors quant ilz eurent souppé, sainct Germain fist apporter tous les os dessus la peau, et la fist son oraison, et le veau se leva sans demeure. Le jour ensuivant vint hastivement au roy et luy demanda puissamment pourquoy y luy avoit escondit sa maison. Et lors le roy fut si esbahy qu'il ne luy peut respondre. Et il luy dist : Va hors et laisse le royaume a ung meilleur, etc. » *La Legende doree en françoys*, traduction de Jehan de Vignay (Lyon, Jehan de La Place, 1518, in-fol. goth.), fol. 181 *c*.

1. Voici la recette de la porée de cresson : « Metés parboullir une poingnie de betes [= poirée] avequez, puis la tornez et hachiés et friolés en huille; puis la metez boullir en lait d'almendes, ou charnage, a la char ou au beurre, ou au fromage. Soit salee a point, et le cresson soit bien esleu. » *Le Viandier de Guillaume Tirel, dit Taillevent*, 1892, p. 32. — La recette donnée par le manuscrit du Vatican (*ibid.*, p. 240) est à peu près la même; cependant le compilateur ajoute que la porée est « bonne contre la gravelle ».

2. D'une rôtie. Le français *tostée* s'est conservé dans l'anglais *toast*. — *Dorée*, que portent *c e f*, signifie une tartine de beurre.

LE SECOND

Ne sont pas tous patronomiques 85
De la tierce declineson ?

LE TIERS

Qui ayeroit de la veneson,
On pourroit faire des pastés.

LE PREMIER

Se les navès ne sont ratés [1],
Ilz ne feront ja nette souppe. 90

LE SECOND

A quoy tient il que une couppe
Est plus couverte que une tasse [2] ?

LE TIERS

Il y a ung beau saint Eustace
En l'eglise du Bostcachart [3].

LE PREMIER

Autant vault a dire Richart 95
Comme Cardin ou Cardinot [4].

85 *b c f* le segond — *c e f* patroniques — 87 *bedf.* auroit — *f* venoison — 91 *f* tien — 94 *f* boccachart — 96 *c* chardin ou chardinot

1. Grattés, épluchés.

2. Les anciennes coupes étaient ordinairement couvertes ; c'est même souvent par là qu'elles se distinguaient des tasses. Voy. le glossaire joint par le marquis de Laborde à son *Catalogue des émaux du musée du Louvre*, p. 230.

3. Bourg-Achard, commune du département de l'Eure, canton de Routot. L'église, qui date du XVe siècle, est ornée de superbes vitraux et de merveilleuses stalles.

4. *Cardin*, *Chardin* ou *Cardinot* sont en effet des diminutifs de *Richard*. On connaît le libraire Cardin Besongne, le peintre Chardin, la célèbre mère Cardine. Quant au nom de Cardinot, nous avons fait remarquer ci-dessus (p. 49) qu'il appartenait peut-être à l'auteur où à l'un des acteurs des *Menus Propos*.

LE SECOND

Lequel chante mieulx, d'ung linot,
A vostre advis, ou d'ung corbeau?

LE TIERS

Quant une femme a le corps beau,
Elle en est plus tost mariee. 100

LE PREMIER

Mais que la paix si soit criee,
Je troteray bien les pays.

LE SECOND

Que les gens seront esbahis
Quant le monde definera,
Et que chascun declinera 105
A meschanseté et misere!

LE TIERS

Je vestirois envis la haire
Se dessoubz n'avoie ung plisson.

LE PREMIER

Que j'ay chiffré mainte leçon
Tant que j'estoie estudiant! 110

LE PREMIER

Les chiens si mordent en riant;
Il ne s'i fait point bon jouer.

LE TIERS

Je ne sçay a qui me vouer
De paour que ma vache n'avorte.

LE PREMIER

Ung coquin de Greve si porte 115
Bien aise douze coterez.

101 *a* crier — 102 *f* le — *a b* nauoies — 111 *c f* morde — 112 *f* pas bon.

LE SECOND

Je cuide que j'asoteretz,
N'estoit le soucy que je pren.

LE TIERS

A bien compasser ung quadren,
Est requis grant soubtillité. 120

LE PREMIER

C'est ung grant tour d'abilité
Que faire bien le soubresault[1].

LE SECOND

Ung jour de respit cent solz vault.
C'est grant faict que d'une balaine[2].

LE TIERS

J'euz l'autre jour la bosse en l'aine; 125
Mais certes je cuidoy mourir.

LE PREMIER

Fol. Aiiij Je verroye voulentiers courir
Une brebis après ung leu.

LE SECOND

Cuidés vous qu'il y eut beau feu
A Troye, quant elle fut destruicte?[3] 130

119 *c* comparer — *e* cadren — 120 *c* soutillite — *e f* subtillite — 121 *b c e f* abilete — 122 *a* soubre fault — 123 *c* segond — *f* soubz — 129 *c* segond

1. Peut-être l'acteur accompagnait-il ce couplet d'un saut périlleux. Nous avons fait remarquer dans notre introduction que les sots étaient parfois des clowns qui entremêlaient leurs dialogues de culbutes et d'exercices athlétiques. Voy. *Les Sobres Sots entremeslez avec les syeurs d'ayz* (n° XVII).

2. On prend quelquefois des baleines sur les côtes de Normandie. Voy. *La grande et merveilleuse Prinse que les Bretons ont faicte sur mer*, ap. Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, IX, pp. 327-336.

3. Souvenir des romans de la *Destruction de Troye la grant.*

LE TIERS

Les Anglois furent mis en fuyte
En la journee de Fourmigny [1].

LE PREMIER

Les bonnes moulles d'Isegny [2]
Valent mieux que Cahieu [3] ne Toucque [4].

LE SECOND

Le bon homme raira sa poucque 135
Et la bonne femme sa vache.

LE TIERS

Il fait bon aller a la cache
Aux lievres quant il a negé [5].

LE PREMIER

Se Paris estoit assiegé,
Les bourgeois airoient bel effroy. 140

132 *a* en la journee de Remy — *b* a la iournee — 134 *a e* chien ne toncque *f* cahieux — *b* ne toncque — 135 *c* le segond — *c* raura — *f* aura — 137 *a b c e f* chasse — 138 *a b* quand il est nesge — 139 *c* Rouen, *qui est probablement la bonne leçon. Le nom de Paris doit avoir été substitué à celui de Rouen par Jehan Trepperel.* — 140 *c f* bourgeois

1. Formigny est un village situé dans le département du Calvados à 19 kil. de Bayeux. Le connétable de Richemont y battit les Anglais le 15 avril 1450.

2. Isigny, commune de l'arrondissement de Bayeux, est situé sur l'Aure-Inférieure, à 8 kil. de la mer. Cette localité n'est plus célèbre aujourd'hui que par son beurre; cependant on y fait encore le commerce des moules.

3. Cayeux, sur la côte de Saint-Valery, à l'embouchure de la Somme.

4. Toucques, sur la rivière de ce nom, entre Dives, Pont-l'Évêque et Honfleur.

5. Parce qu'on suit leurs traces sur la neige; aussi la chasse est-elle interdite alors.

LE SECOND

Que couste bien un pallefroy?
J'ay six blans pour y emploier.

LE TIERS

J'ay fait fendre, rompre et ployer
Maint bon bacinet aux Angloys.

LE PREMIER

Qut fut a la bataille aux gays? 145
Est il personne qui le sache?
En quel lieu et en quelle place
Fut faicte la malle journee [1]?

141 *c* le segond — 142 *e f* y *m*. — 145 *a* baitaille — 147 *a* et quelle place

1. La 240e facétie de Pogge (éd. de Noel, 1797, I, 246; éd. de Liseux, 1878, II, 242) raconte une bataille de geais et de pies que le conteur place en 1451 : « Hoc anno millesimo quadringentesimo quinquagesimo primo, mense aprili, res monstro similis accidit in confinibus Galliae et ejus regionis quae nunc dicitur Britannia. Picae et graculae aves, aciebus instructis in aere, immenso clangore, per universum diem acriter pugnarunt. Victoria penes graculas stetit : ex eis ad duo, ex picis ad quatuor millia, in terra mortuae sunt repertae. Quid id prodigium ferat tempus ostendet. » C'est probablement à ce combat qu'il est fait ici allusion; cependant il est fait mention de plusieurs autres batailles du même genre. Dans la *Moralité des Enfans de maintenant*, le Fol dit :

Le jour que les gg et les pies
Combatoyent en Lombardie,
Marotte, par grant gourmandie
Mengea bien quinze gasteletz.

(Viollet-le-Duc), *Anc. Théâtre franç.*, III, p. 32).

Dans la bouche du fou, la Lombardie est peut-être facétieusement pour la Bretagne. C'est en effet en Bretagne que la légende place une nouvelle rencontre de geais et de pies qui aurait précédé la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488). Rabelais, dans l'ancien prologue du livre IV, a conté la chose en détail; mais comme le fait est postérieur de plus de vingt-cinq ans à notre sottie, nous n'avons pas besoin de reproduire son récit.

LE SECOND

Se Margot estoit attournee,
On l'appelleroit daimoiselle, 150
Et, s'el mengeoit une groisselle,
Par Dieu ce seroit a trois fois [1].

LE TIERS

v° Qui veult bien rimer contre pois,
Au monde ne peult mieulx que lart [2].

LE PREMIER

J'ay toute la science et l'art 155
Que ung homme ignare peut aver.

LE SECOND.

Ung baveur si sert de baver
Et ung quinterneur de quinternes [3].

151 *e* elle — *c f* mengeoit — 152 *f* par bieu — 155 *a* et *m* — 156 *e* qui — *a* q̃ vng ignare — *a b e* auoir — 157 *c e* il sert — 158 *c* quinterner

1. Tant sa bouche est petite. Cf. v. 400.

2. Oudin cite, dans ses *Curiosités françoises*, les deux proverbes suivants : « Cela vient à propos comme lard en pois », « Gras comme lard à poix » (Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes*, IIe éd., II p. 200.) Cotgrave (v° *Pois*) cite la contre-partie de cette dernière expression : « Lard à pois de caresme », c'est-à-dire lard maigre et misérable. On voit par ces exemples que notre sot fait allusion à un goût fort répandu. Les facéties sur les pois au lard étaient à leur place dans les fatrasies et surtout dans les jeux de *pois pilés*. François La Salla, auteur d'une *Epistre de l'asne au coq* qui précède une édition de *Chicheface*, dit en 1537 :

Garde toy de manger des poix
Que le lard ne soit bien haché.

(Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, XI, p. 289.)

Enfin Rabelais se livre à une plaisanterie analogue quand il place dans la bibliothèque de Saint-Victor un livre intitulé *Des poys au lart, cum commento*.

3. Peut-être : « Le métier d'un bavard est de bavarder, celui d'un guitariste, de jouer de la guitare ».

LE TIERS

Que gagnent faseurs de lanternes ?
Ilz sont de saison maintenant [1]. 160

LE PREMIER

Je vous jure par saint Amant [2]
Que j'ay plus menty que dyt vray.

LE SECOND.

Il a longtemps qu'en la Gibray [3]
La pluye si feist grant dommage,
Car, sur ma foy, el mist en nage [4] 165
Tous les fours aux petis pastés.

LE TIERS

Tous ceulx de Londres sont matés
Et est vaincu le duc d'Iort [5].

159 *c f* faiseurs — 160 *a* faison — *c* sont ilz maintenant de saison — *L'édition c omet ici les vers 161-180, qui sont placés après le vers 238 de notre édition.* Saison *rime avec* : Il fut bien fondé a raison (v. 181). *L'édition e, place, comme c, les vers 161-170 après le vers 238, mais détache les dix vers suivants* (171-180) *qui sont reportés entre nos vers* 325 et 239 ; *dans f ces mêmes vers* 171-180 *ne se retrouvent qu'après le vers* 326. — 161 *c* par mon serment — 162 *a* que iby — 163 *e f* Il y a — *a b* que la gibray — *e* guibray — 164 *e* si *m.* — *a* dommge — 165 *a* tar

1. Peut-être parce qu'on est en carnaval.

2. Il y avait bien à Rouen une abbaye de Saint-Amand ; mais le nom n'est sans doute cité qu'en raison du jeu de mots. Saint-Amand doit être le patron des menteurs, de même que saint Acaire est le patron des acariâtres ; que saint Mammard est le médecin des mammelles, etc. Cf. Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhueber, II, 311-324.

3. Guibray, faubourg de Falaise, possède depuis le XIe siècle la plus importante foire de la Basse-Normandie. C'est probablement cette foire qui est appelée d'un mot : « la Gibray ».

4. La pluie détrempa, inonda.

5. Le faible roi Henri VI avait accepté (31 octobre 1460) le duc d'York pour son successeur, au détriment de son propre fils ; mais la reine Marguerite d'Anjou refusa d'accepter le com-

LE PREMIER

A sept francz et demy le porc,
Combien seroit ce la vessie? 170

LE SECOND

Bé! qui va aux champs et ne chie,
Il ne fait pas ung gros estront.

LE TIERS

Or, par saint Jacque, n'a plus ront [1]
En tout mon ostel que une bille.

LE PREMIER

Je m'estore d'une faucille 175
Voulentiers dès la septembresse [2].

LE SECOND

En trestout le pays de Bresse
Il n'y a pas une montaine.

LE TIERS

Fol. Av Point ne fault a gens qui ont taigne
Jouer a tirer chapperon. 180

170 *c* Combien esse la vecye et le sains. *Ce vers rime avec* dessains (*v.* 327). *Dans cette édition, notre vers 170 se retrouve une seconde fois pour la rime, mais sans aucune raison, entre le vers* 325 *et le vers* 171 :

Oncques cheual ne fut charme
combien cecoit [*sic*] ce la vecie.

promis imaginé par les lords, et continua la lutte contre l'usurpateur. Celui-ci, qui s'était enfermé dans le château de Sandal, près de Wakefield, se crut assez fort pour en sortir; il fut défait et tué (30 décembre 1460). Comme le remarquent MM. de Montaiglon et de Rothschild, le triomphe tout récent de la reine Marguerite, fille de René d'Anjou, était de nature à toucher en France le cœur des Normands — 180 *c e f* louer a chapperon tirer. *Après ce vers viennent nos vers* 239-266.

1. Jeu de mots sur la monnaie qui est ronde. *Rond* avec le sens de « sou » n'est pas une locution moderne; il est cité par Cotgrave.

2. Je m'arme volontiers d'une faucille quand la moisson est faite.

LE PREMIER

Il fut bien fondé a raison
Le droit de la Porte Baudaiz[1].

LE SECOND.

C'est ung propre lieu pour Vauldaiz
Que le chastel de Moliniaulx[2].

LE TIERS

Qui vouldroit avoir bons cousteaulx, 185
Il fault droit aller a Saint Lo[3].

LE PREMIER

C'est bonne ville, je m'en lo,
Que celle de Constantinoble.

181 *a* Il fit. — *c e f* en raison. — 183 *f.* prope. — 184 *e* Moulineaux — 186 *a b c e f* fault droit — 188 *c* Costentin noble.

1. M. Gaston Paris (*Revue critique*, 1877, I, p. 50) a consacré une note à cet ancien proverbe parisien, dont la moitié seule nous est restée. « Les battus paieront l'amende, c'est le droit de la porte Baudais, » telle est la locution complète, fréquente aux xve et xvie siècles, et dont le plus ancien exemple cité jusqu'ici se trouve dans le *Dit des Mais*, composé vers 1320 par Gieffroy de Paris : « Qui batus est l'amende, c'est le droit de la porte Baudoier » (Jubinal, *Contes*, etc., I, p. 187). Le Roux de Lincy (*Livre des proverbes*, 2e éd., I, p. 312) cite un autre dicton sur la même porte : « Plus commun que la porte Baudet ». Laporte Baudais, ou Baudoyer était un reste de l'enceinte qui environnait Paris avant Philippe-Auguste. Elle était située sur la place actuelle de ce nom, à l'extrémité de la rue du Monceau-Saint-Germain, confondu maintenant avec la rue Saint-Antoine.

2. Les Moulineaux sont situés sur la rive gauche de la Seine, à 16 kil. au-dessous de Rouen. Là s'élevait un château souvent cité au xive siècle, et qui fut notamment occupé par les Navarrais en 1364. Le château fut démantelé, mais il resta des ruines qui avaient sans doute une mauvaise réputation ; aussi le lieu était-il un refuge convenable pour des hérétiques. Nous avons déjà vu dans la première de nos sotties (v. 5), une allusion aux Vaudois. Au moment même où furent joués *Les menus Propos*, les chefs de l'inquisition dans le diocèse d'Arras multipliaient les supplices contre ceux qu'ils soupçonnaient de « vauderie ».

3. Saint-Lô possède encore des couteliers renommés.

LE SECOND

Deux escus si vallent ung noble
A qui les a, aux autres rien. 190

LE TIERS

J'o tresbien quant on me dit : « Tien »,
Mais au « Preste » je n'y os goutte.

LE PREMIER

Sainct Mor si guerist de la goutte [1],
Et saincte Apoline des dens [2].

LE SECOND

Les prisonniers qui sont dedens 195
La prison ont beau reposer.

LE TIERS

On a esleu, pour proposer

192 *a* ie ny os rien — 194 *e* apolaine — 196 *c e f* ont ilz

1. Comme le remarque Le Roux de Lincy (*Livre des Proverbes*, I, p. 50), la goutte s'appelait le « mal saint Maur. » On lit dans la *Farce nouvelle du pasté et de la tarte :*

Que la goute
De sainct Mor et de sainct Gueslain
Vous puyst tresbucher a plain.

(Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, II, p. 67.)

Il y avait à Saint-Maur des Fossés, près de Paris, un pèlerinage fréquenté par les goutteux. Dans le *Monologue des Perruques* le gendarme fait dire à une femme :

Je viens de Sainct Mor des Fossez
Pour estre alegee de la goutte.

(Coquillart, éd. d'Héricault, II, 284.)

Villon (*Petit Testament*, v. 259) parle d'une « potence saint Mor »; c'était peut-être un ex-voto.

2. L'origine de la dévotion spéciale dont sainte Apolline était l'objet venait de ce qu'elle était toujours représentée tenant entre les dents une tenaille, instrument de son supplice. Voy. le P. Ch. Cahier, *Caractéristiques des saints*, 1867, pp. 311, 759. — Cf. un passage de *La Maladie de Chrestienté*, de Mathieu Malingre (*Bull. de la Société de l'hist. du Protestantisme franç.*, XXXVI, 1887, p. 347), et Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhueber, II, p. 320.

Devant le roy, Jehan Du Chemin,
Et se doibt la, ou en chemin,
Soy trouver Vincent Faulse Chose [1]. 200

LE PREMIER

On dit voulentiers que la glose
D'Orleans si destruit le texte [2].

LE SECOND

C'est une chose manifeste
Que piedz de beuf ne sont pas tripes.

LE TIERS

v° Quant je danse, je saulx, je tripes ; 205
Jay tousjours le cul ortié [3].

LE PREMIER

Le monde fut bien nestié,
En bien peu de temps, de Templiers [4].

199 *cf* au chemin — 200 *a* trouuec — 201 *c* le second — 202 *e f* dorleans passe — 205 *f* faulx — 207 *c e* nettyee — 208 *c e* en bien pou — *cef* des templiers

1. Jehan Du Chemin paraît avoir été un personnage proverbial en Normandie, n'ayant peut-être d'autre origine que le jeu de mots « gens du chemin ». Lorsque Pathelin veut parler normand, il s'écrie :

Suis je des foyreux de Bayeux ?
Jehan Du Quemin sera joyeux
Mais qu'il sçache que je le see...

(*Pathelin*, v. 894-896.)

On voit que le mandataire député au roi ne manquera pas de rencontrer sur son chemin deux mille choses fausses.

2. Comme le remarque Le Roux de Lincy (*Livre des Proverbes*, I, 375), Pierre de Belleperche, qui fut évêque d'Auxerre en 1307, parle dans ses *Institutes* de la *Glossa Aurelianensis... quae destruit textum*. Cette citation montre que le dicton est fort ancien, mais elle n'en fait pas connaître l'origine.

3. Je m'agite toujours comme si j'avais le derrière piqué par des orties.

4. Depuis la condamnation des Templiers en 1312, le peuple n'en parlait qu'en mauvaise part. Voy. Le Roux de Lincy, *Livre des Proverbes*, I, p. 54.

LE SECOND

Se mes soliers fussent entiers,
Me mocquasse des mal chaussés. 210

LE TIERS

Depuis que les prés sont faulchés,
Il n'y a esbat ne deduit.

LE PREMIER

La truye rompt le lien, s'enfuyt
Tout fin droit fourrer dedens l'orge.

LE SECOND

Ung mareschal dedens sa forge 215
Ne boit nen plus que terre a four[1].

LE TIERS

Je sonnoyes tousjours le retour[2]
Au convent des freres mineurs.

LE PREMIER

Ha ! Saincte Marie, quelz seigneurs
Pour presider au parlement[3] ! 220

209 *f* Se mes soulliers ne fussent — 210 *e f* moçquassent — *a b* de — *e f* des maulz chaussez — 213 *c e* et senfuyt — 216 *e f* non plus — 217 *e* sounoye — 218 *f* couuent.

1. Le Roux de Lincy (II, 130) cite sur le même sujet cet autre proverbe :

Fevres et forniers
Boivent voluntiers.

2. Probablement le retour de matines, l'instant où les moines pouvaient, dans l'ombre, se venger les uns des autres. Cotgrave (voy. *Matines*) cite le proverbe : « Il n'y a rien tant à craindre que le retour de matines. »

3. Il s'agit ici du parlement de Paris, dans le ressort duquel était placé l'échiquier de Normandie (le parlement de Rouen ne date que de 1499). Le premier président et les quatre présidents qui l'assistaient alors étaient effectivement de grands personnages. Il nous suffira de renvoyer à J. B. de L'Hermite-Souliers et François Blanchard, *Eloges de tous les premiers presidens du*

LE SECOND

Mais, au propos de ma jument,
Ou cheval, ne me chault lequel,
De quoy me sert a ung chapel
Cette cornette qu'on y met [1]?

LE TIERS

Se m'aist Dieu, tout ce qu'on promet 225
Maintenant n'est pas verité.

221 *c e* a propos — 225 *e f* bieu — 226 *f* maintenant ce nest

parlement de Paris, 1645, in-fol., et à François Blanchard, *Les Presidens au mortier du parlement de Paris* (Paris Cardin Besongne, 1647, in-fol.)

1. Dans le *Livre de la Deablerie* d'Éloi d'Amerval (l. II, ch. XLIX) Sathan se félicite de la mode des chaperons et des cornettes :

Ilz me portent huy sur leur testes,
En lieu des cornes deshonnestes,
Chaperons, qu'il fait si beau veoir,
Tant sont gentz, ce doibs tu sçavoir.
Fais a façon de damoiselle.
J'en treuve la mode tant belle,
Car il semble, a voir la cornette,
Qu'el(le) soit faicte par sa sornette,
Tant est gentement affublee
Et trois ou quatre fois doublee
Sur le chief, qui est tant mignon.
Il n'est si gentil compaignon,
Quant il en a repeu ses yeulx,
Qui n'en soit ravy jusqu'au cieulx.
Assez y a cause et matiere,
Car ilz ont la belle front(r)iere
De velours noir, de nouveau prise,
Que je loue beaucoup et prise.
Cela fait tant bien la fafee,
Que ma dame semble une fee.

Quant à l'utilité des cornettes, Coquillart l'indique :

Si damoyselle a gorge laide,
Seiche et ridee soubz ses atours,
Elle portera pour remede
Une cornette de velours.

(Éd. d'Héricault, I, p. 157).

LE PREMIER

Les sept œuvres de charité [1]
Sont acomplies a l'ostel Dieu [2].

LE SECOND

Ung homme qui sçait bien le jeu
Des dez ja povreté n'aira. 230

LE TIERS

Fol. Avj Quant une femme se taira
Pour son mary, menés la pendre.

LE PREMIER

Il y a des cures a vendre
En ce royaulme plus de quinze.

LE SECOND

La queue deffault a ung singe, 235
Quant ne couvre ses genitoires.

LE TIERS

Il souffit bien de deux notaires

228 *L'édition e place ici les vers* 267-284. *Notre vers* 229 *est ainsi modifié :*

Vng homme qui bien le ieu sçet

et rime avec le v. 266 :

Ne sert pas ung clou a soufflet.

L'édition f intercale de même ici les vers 267-284, *en sorte qu'*Ostel Dieu *n'a pas de rime.* — 229 *Ce vers et les* 9 *suivants* (229-238) *sont placés dans f après notre vers* 266. — 230 *e* naura — 232 *c* lay — 233 *c* abendre

1. Sur les sept œuvres de miséricorde, voy. Poussin et Ganier, *Dictionnaire de la tradition pontificale, patristique et conciliaire*, I, col. 482-504.

2. Il ne s'agit pas ici de l'Hôtel-Dieu de Paris, mais d'un hôpital quelconque. Cf. ci-dessus, I, v. 18, p. 6.

Pour ung instrument approuver [1].

LE PREMIER

Je ne me sçavroie adviser
D'une chose que j'ay ouye : 240
Car la mer s'en est enfouye.
Je ne sçay s'elle est loing ou près,
Mais les poissons courent après
Tant qu'ilz peuent a travers le boys.

LE SECOND

Pourquoy fait on aux gans des dois 245
Plus tost que aux souliers des orteux ?

LE TIERS

Je suis, par Dieu, aussi honteux
D'un « Den bon jour » comme une truye [2].

238 *Ce vers est ainsi conçu dans c e :*

Pour approuver ung instrument.

Ensuite viennent dans l'édition e nos vers 161-170, *et, dans c, nos vers* 161-180, *dont le dernier est :*

Jouer a chapperon tirer (*au lieu de* tirer chaperon),

qui rime avec :

Je ne me sçavroys adviser.

244 *e* pouent — *e f* les boys — 247 *f* par bieu — 248 D'un *est supplée* — *a* vng truye

1. Nous avons conservé la règle qui exige les signatures de deux notaires sur un acte authentique.

2. MM. de Montaiglon et de Rothschild proposent à tort, croyons-nous, de lire :

D'un bon jour comme est une truye.

L'expression « Den bon jour », que ne citent ni Sainte-Palaye ni Godefroy, paraît avoir signifié : « Et puis bonjour ». En voici un exemple emprunté au *Mistere de la conception, nativité, mariage et annonciation de la benoiste vierge Marie* (Paris, veufve Jehan Trepperel, s. d., in-4° goth., fol. 53 *a*) :

Quant je vueil dire « Dem bon jour »
A la bergere en son sejour,
El me dit : « Dieu gard, mon amy ».

Cotgrave (v° *Honteux*) mentionne un proverbe qui doit être voi-

LE PREMIER

Reagal [1] est doulx comme suye
Et jaune comme pié d'escoufle. 250

LE SECOND

Tout ainsi tost que bise souffle,
Les chiens abayent en dormant.

LE TIERS

C'est bon courage que Normant :
Jusque au mourir il ne se rent.

LE PREMIER

Petite pluye abat grant vent 255
Et si fait saulver mainte barge.

LE SECOND

J'ay la conscience aussi large
v° Que les housseaux d'un Escossais.

LE TIERS

Je ne dy pas ce que je sçais ;
Je suis ung tresbon secretaire, 260
Et si sçarois le secret taire,
Aussi bien, par Dieu, que une femme.

LE PREMIER

Il y a sept us [2] en la game ;
Je ne sçay qui en est portier.

251 *e* soffule — 259 *a* ce qui — 261 *a b* secretaire — 264 *a b* en *m*.

sin de celui-ci : « Honteux comme une truye qui emporte un levain (As shamefast as a sow that slaps up a sillibub) ».

1. Sulfure rouge d'arsenic. Voy. le *Dict. gén.*, v° *Réalgar*.

2. Le mot *ut* est ici pour « note » ; l'auteur feint de le confondre avec le mot *hus*, *huis*, en sorte qu'il demande qui en est portier.

LE SECOND.

Une pillette [1] sans mortier 265
Ne sert pas ung clou a soufflet [2],
Se n'est pour bailler ung soufflet
A aucun, ou ung passe avant.

LE TIERS

Il y a puis soleil lévant
Grant chemin jusques a la lune. 270

LE PREMIER

On m'a dit que une vache brune
A plus de lait que une verrette [3].

LE SECOND

Il y a ung ny de fauvette
Je sçais bien ou, qui ne l'a prins [4].

LE TIERS

Or, par sainct Jaques, je n'aprins 275
Jour de ma vie riens a l'escolle.

LE PREMIER

Chacun moyne porte une estolle,
Mais je ne sçay a quel propos.

265 *a* segond — 266 *Ce vers est suivi dans ef de nos vers* 229-238. — 267 *Ce vers et les 17 vers suivants* (267-284) *sont placés dans e et dans f après le vers* 228, *auquel f ne donne pas de rime.* — 269 *c e f* depuis — 273 *a b c* fauuerette — 276 *e* riens *m*.

1. Coquillart emploie aussi le mot *pillecte* (éd. d'Héricault, I, p. 46).

2. Un pilon sans mortier ne sert à rien, si ce n'est à donner des coups. Cotgrave cite le mot *clou à soufflet* (a tacke-nayle, or the small nayle wherein bellowes are made up or mended), et la locution : « Je n'en donneroye pas un clou à soufflet (I would not give a pinne, a chip, a rush, for it) ».

3. Diminutif de *vair* (lat. *varius*). *Une vache verrette*, c'est une vache noire et blanche.

4. Si on ne l'a pris. Cf. v. 280.

LE SECOND

En formage mol n'a nulz os,
N'en boudin, qui ne les y boutte. 280

LE TIERS

Le baril Sainct Mor si degoutte [1],
Se disoient hier les bonnes gens.

LE PREMIER

J'ay gouverné les quatre vens [2]
Depuis ung an, encor n'a gueres.

Fol. Bi LE SECOND

Il est beaucoup plus de comperes 285
La moitié que de bons amis.

LE TIERS

Ung silogisme en *disamis*
Si se ramaine en *celarent* [3].

280 *c e f* boudins — 284 *f* gue — *Les 40 vers suivants* (285-324) *sont omis dans c, dans e et dans f qui ne donnent pas de rime au vers qui précède et placent immédiatement après notre v.* 325 :

Oncques cheval ne fut charmé.

1. On a vu ci-dessus (v. 193) que saint Maur guérit de la goutte; de là vient sans doute que son baril « dégoutte ». Quant à ce baril, ce pouvait être un cabaret situé dans le voisinage d'une église consacrée à saint Maur. Il y avait à Rouen une chapelle de ce nom au cimetière des pestiférés, en dehors de la porte Cauchoise. Cf. Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, I, pp. 31, 280.

2. MM. de Montaiglon et de Rothschild supposent que ces quatre vents ne sont pas Zéphire, Éole, Nothus et Borée, mais les quatre vents dont parle un sermon joyeux normand du XVIe siècle (voy. *Romania*, XVI, 1887, 462-464). Si cette supposition est fondée, « gouverner les quatre vents » pourrait signifier commander à ses passions, en particulier résister à la paillardise.

3. Allusion aux vers mnémoniques rapportés dans tous les traités de logique :

Barbara celarent Darii ferio baralipton,
Felapton disamis Datisi bocardo ferison.

LE PREMIER

Le Grant Turcq si est mon parent ;
Je ne suis point de villenaille. 290

LE SECOND

Les esleuz abatre la taille
Ont fait, Dieu mercy et la leur [1].

LE TIERS

Je porte sur moy la valeur
Encor de demy cent de nois [2].

LE PREMIER

Mars et septembre sont deux mois 295
Que vielz prestres craignent moult fort [3].

LE SECOND

Trestous les juifz usent de sort
Comme s'il fust habandonné.

LE TIERS

Hola ! que mot ne soit sonné
De la cervoise, sur la hart ! 300

LE PREMIER

Deable Roget, deable Guycgart [4],

294 *a* encor d de — 297 *a* de fort

1. Le poète remercie les élus, c'est-à-dire les magistrats chargés de répartir la taille, d'avoir obtenu la diminution de l'impôt. Charles VII ménagea en effet la Normandie au moment où il reprit possession de cette province (*Chronique de Mathieu d'Escouchy*, éd. Beaucourt, II, p. 287, en note). La diminution ne fut pas de longue durée. Peut-être sut-on gré aux élus d'avoir régularisé tout au moins la perception de la taille.

2. C'est-à-dire : je n'ai presque rien.

3. C'est aux changements de saison que les maladies sont le plus à craindre.

4. Nous avons dit ci-dessus (p. 50) que Roget et Guygart étaient peut-être deux des acteurs qui récitaient *Les menus Propos*.

Et ou sont tous ces semeneaulx [1] ?

LE SECOND

Il est des gens, plus sotz que veaulx,
Qui cuident saulver tout le monde.

LE TIERS

Je prie a Dieu que l'en me tonde 305
Se je ne suis une fois pape.

LE PREMIER

Celuy peut bien menger sans nappe
Qui fust engendré sans lincheul.

LE SECOND

Quant ung homme si est tout seul,
1v° Il n'a garde de s'entrebatre. 310

LE TIERS

Il y a des ans plus de quatre
Que nous n'eusmes foison de vins.

LE PREMIER

Les aveugles des Quinze Vings [2]
Ne doibvent riens en luminaire.

LE SECOND

C'est belle chose d'ouyr braire 315
Un asne qui a rouge bride [3].

302 *a* semmeaulx — *b* semineaux — 303 *a c e f* de gens — 306 *a* vnesfois — 307 *a* naype — 314 *a* luminare — 315 *a* beaire

La difficulté de comprendre leurs noms un demi-siècle après la première représentation a pu amener la suppression des vers 285-324 dans *c e f*.

1. *Semeneaulx*, ou *semeneaux*, *seminiaux*, petits pains ou petits gâteaux de fleur de farine.

2. La maison de refuge pour les aveugles, à Paris.

3. C'est-à-dire, sans doute, l'âne d'un cardinal.

LE TIERS

Sur ma conscience, je cuide
Qu'il conviendra les oues ferrer [1].

LE PREMIER

Comme se fera enterrer
Celuy qui mourra le derrain? 320

LE SECOND

Je suis fillieul a mon parrain,
Quel qu'i soit : je ne puis faillir.

LE TIERS

Oseroit l'en bien assaillir
Ung bibet [2], s'il estoit armé?

LE PREMIER

Oncques cheval ne fut charmé 325
Au nom de Dieu ne de ses sainctz.

LE SECOND

Les grans maistres qui vont dessaintz
Ne despendent riens en saintures.

LE TIERS

Ce sont terribles creatures
Que ceulx de Gotz et de Magotz ; 330
Ilz ont les rains dessus le dos,

325 *c e f, qui omettent les 40 vers précédents, portent ici :* le second. — 326 *Au lieu de ce vers, e répète ici le v.* 170, *qui n'a pas de sens; e f donnent ensuite nos vers* 171-180. — 327, 329 *c e f* le premier

1. « Ferrer les oies », c'est faire une besogne inutile et ridicule. L'expression se trouve dans les *Apologues* de Laurent Valla, traduits par Guillaume Tardif (éd. Rocher, 1876, p. 172) dans Gringore (Les *Abus du monde*, v. 2629, 2651, 2658, 2668, 2683, 2693, 2798), dans Cotgrave (v° *oye*), etc.
2. Un moucheron.

Et si ont tous chacun deux testes [1].

LE PREMIER

J'aymeroies encor mieulx deux festes
Que une jeune la moitié.

LE SECOND

Jamais ung homme n'est haitié [2], 335
Fol. Bij En yver, quant on le desloge.

LE TIERS

Tousjours la desree de Lymoge [3]

333 *c e f* le segond — 335 *c e f* le tiers — *c* haitte — 337 *c e f* le premier

1. Nous n'avons pas à parler ici de la légende de Gog et Magog, ni à rappeler les passages de la Bible qui en ont été le point de départ; il nous suffira de renvoyer à la dissertation jointe par M. Graf à sa *Roma nella memoria e nelle imaginazioni del medio evo* (II, pp. 507-563) et à l'*Alexandre le Grand* de M. Paul Meyer (II, pp. 586-589). Nous ne connaissons aucune représentation de Gog et de Magog qui corresponde à la description donnée par l'auteur des *Menus Propos*. Les deux célèbres statues de Guildhall, à Londres, nous montrent simplement deux géants revêtus d'armures. Voy. Hone, *Ançient Mysteries described* (London, 1823, in-8°), p. 264.

2. Content.

3. La denrée de Limoges, ce sont les raves et les navets. François La Salla dit dans l'*Epistre de l'asne au coq* dont il a fait précéder son édition de *Chicheface* (1537) :

Les Lymossins ont bon marché
De ravez et petiz naveaulx.

(Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, XI, p. 289.)

La même année, Eustorg de Beaulieu, qui était Limousin, s'exprime ainsi dans ses *Divers Rapportz* (fol. 69 v°) :

Et si tu dys qu'il n'y a montz et vaulz
En Lymosin et n'y croist que naveaulx,
Raves et glan, et que entre ces montaignes
N'a bled, ne vin, ne fruict que des chastaignes....

Rabelais fait dire par Pantagruel à l'écolier limousin (l. II, c. VI) : « Au diable soit le mascherable, tant il put ! ». Enfin Brantôme (éd. Lalanne, III, p. 286) dit de Dorat et de Muret : « Deux aussi sçavans Lymozins qui jamais mangearent et crocquarent rabes ».

Si sent puant ou desployer.

LE PREMIER

On a fait au matin cryer
Que une femme avra deux maris [1]; 340
Mais on le sçaira a Paris
Au devant qu'il soit demain nonne.

LE SECOND

Quant ung povre meurt, l'en ne sonne
Sinon les cloches d'un costé.

LE TIERS

L'admiral Baquin [2] a jousté 345

338 *c e f* au — *ce* le segond — *f* le second — 339 *a* On fait — 341 *ef* scaura — 342 *c e f* auant — 343 *c e f* le tiers — 345 *c e f* le premier — *c* baquain — *e f* bouquain

1. Il s'agit peut-être d'un mandement émané d'une confrérie joyeuse, telle que la confrérie des conards. Nous possédons au moins quatre éditions, imprimées de 1530 à 1536, d'une *Lettre nouvelle pour maniere de provision a tous ceux qui desirent d'estre mariés deux ou troys foys* (voy. Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, 1887, p. 121, nos 128, 129; *Catalogue Rothschild*, II, n° 1842; Éd. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, III, p. 141). Cette lettre permet aux maris d'avoir deux ou même trois femmes; quelque autre ordonnance aura pu permettre aux femmes d'avoir deux maris. Ces mandements facétieux se renouvelaient avec quelques variantes de génération en génération; nous en avons cité plusieurs dans notre *Spécimen du Catalogue de Chantilly*, 1890, art. 26.

2. L'admiral Baquin c'est l'*amorabaquin*, autrement dit le sultan des Turcs. Ce nom, qui n'est qu'une corruption de Murad-Beg, fut étendu à Bajazet (voy. Froissart, l. IV, ch. 58, et Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhueber, I, p. 348) et au sultan en général. Sébastien Mamerot, racontant le siège du château de Richo, en 1386, dit dans ses *Passages de oultre mer* (éd. de Paris, Françoys Regnault, s. d., in-4° goth., fol. *qvj ab*) : « Ceulx de dedans sceurent bien la venue de l'amorabaquin et de ses gens pour combattre les chrestiens ».

On trouve dans une ballade envoyée par les Anglais aux Fran-

Contre le roy des ferineaulx.

LE PREMIER

Je fusse joueux de bateaux [1]
Se j'eusse ung ours ou une chievre.

LE SECOND

Se j'avoye ung chappeau de bievre,
Je feroye bien de l'advocat. 350

LE TIERS

Le pardon que donna le chat
A la souris vous soit donné !
Baissés la teste : *In nomine*
Patris, qui vous garde d'enhen !

346 *c* farineaulx — *e f* fariniaulx — 347 *c* le segond — *ef* le second — *b* iouer — 349 *c e f* le tiers — *ce* chapel — 351 *c e f* le premier — *a* cha — 353 *e f intercalent avant ce vers :* le second — 354 *f* que vous garde dahan — *c ajoute après ce vers les mots :* le segond, *qui se trouve au bas du fol. bij* r°. *Au haut de la page suivante on lit en vedette :* le premier, *ce qui rétablit l'accord avec les autres éditions.*

Tien cy, de peur de varier
Et joue l'amourabaquin.
De ma chausse et de mon beguyn
Jettez luy ung peu de farine.

(Rabelais, éd. Montaiglon, III, p. 153).

Le roi des farineaux doit être un sot ou un badin enfariné.

çais en 1441, une forme intermédiaire entre *amorabaquin* et *amiral Baquin :*

De grant langaige trop avez
Dont vous usez soir et matin,
Et semble tousjours que devez
Combatre l'amoral Baquin.

(*Chronique de Charles VII, par Jean Chartier*, éd. Vallet de Viriville, II, p. 29.)

Ici l'amorabaquin doit être un personnage de carnaval, comme dans le chapitre XLII du livre V de *Pantagruel*.

1. Bateleur.

LE PREMIER

Se tu as papa ou memmen, 355
Il puisse mescheoir a l'enfant!

LE SECOND

Ung griffon et un elephant
Porteroient bien une maison.

LE TIERS

Ergo, par plus forte raison,
Sans pescher nous avrons maree. 360

LE PREMIER

Pourceau blasme pomme paree [1]
Aussi fort que truye espices.

LE SECOND

v° Autant les povres que les riches
Emporteront après leur mort.

LE TIERS

Ung boiteulx se mocque d'ung tort, 365
Et ung bochu d'ung contrefait.

LE PREMIER

C'est grant merveille que d'ung pet :
Il est mort avant qu'il soit né.

LE SECOND

Les bottines de cuir tenné
Si sont maintenant en usaige [2] 370

359 *a* fort — 360 *f* auons — 362 *a* croye — *b* troye — *c* trouye — *e f* truye en — 365 *f* le second — *a* dun tor — *e* du tort — *f* du fort — 366 *c e* bossu — *a b* du — 367 *e f* que vng — 367 *c f* il mort — 370 *e f* maintenant *m*.

1. C'est-à-dire : « Le porc ne se soucie pas qu'une pomme soit pelée ».

2. Marot parle aussi des chaussures dans son *Epistre du coq a l'asne* (v. 26-27) :

On porte souliers de veloux
Ou de trippe, que je ne mente.
(Éd. Jannet, I, 185; éd. Guiffrey, III, 218.)

LE TIERS

Dieulx vueil baillier par le visaige
D'une tripe a ceulx qui les portent!

LE PREMIER

Les malheureux se reconfortent
Quant ilz trouvent d'autres meschans.

LE SECOND

Autant en la ville que aux champs, 375
J'ay autant icy comme la [1].

LE TIERS

Les petis enfans crient : « Hua! »
Quant ilz voyent voler une escoufle [2].

LE PREMIER

On dit voulentiers que une mouffle
Vault mieulx que gant en ung bisson [3]. 380

LE SECOND

Le plus fort en est au taisson [4];
Se tu ne m'en crois, va sçaver.

LE TIERS

J'estoye venu cy pour baver [5];

371 *a b e* Dieulx quel — 373 *f* reconforte — 374 *c* dauis mechans — 375 *c e f* comme aux champs — 378 *c f* vng escoufle — 380 *c f* que vng gant— *e* que vng grant — 381 *c* le segond — *a b c e* tallon — *f* tason — *La rime et le sens nous paraissent justifier notre correction*. — 382 *c e f* scauoir — 383 *e* cy venu — *f* si venu

1. C'est-à-dire rien.

2. D'après M. Blanchemain, les enfants de Rouen appellent un cerf-volant de papier « une escoufle ». Voy. *La Friquassée crotestyllonnée*, éd. Blanchemain, pp. 5 et 49.

3. Pour pénétrer dans un buisson il vaut mieux se protéger les mains avec des mouffles qu'avec des gants.

4. Il n'y a rien de tel qu'un taisson (un blaireau) pour pénétrer dans un buisson.

5. Bavarder.

Mais j'avoye oublié a boire.

LE PREMIER

Il fauldroit une grosse poire 385
Pour faire ung tonneau de peré [1].

LE SECOND

Je seroye bien desesperé
Fol.Biij Et hors du sens de me tuer.

LE TIERS

Ung cheval, quant il veult ruer,
Ne dit pas tousjours : « Gard le hurt! » 390

LE PREMIER

Ma mere dit que, se Dieu meurt,
Que saint Benoist si sera Dieu;
Mais je ne sçais pas a quel jeu
S'il ne le gaignoit aux festus [2].

LE SECOND

Quant les prestres sont revestus, 395
Il est temps de mettre la table [3].

LE TIERS

Une truye a en l'estable,
Sur ma foy, qui gist de gesine.

LE PREMIER

Les bourgoyses de Beauvoisine [4]

389 *a c* quan — *a* rueo — 390 *a b c* garde — *c e f* le heur — 391 *e* si — 392 *a e f* saint *m.* — *e f* si *m.* — 393 *e* en quel ieu — *f* en quel lieu — 394 *e* la — *e* au — 395 *e f* prestes — 397 *c f* Vne truye est — 399 *a* Las bourgoiste — *b* La bourgoisie

1. De poiré.
2. A la courte paille.
3. Tant les prêtres se hâtent d'expédier les offices.
4. La porte Beauvoisine, située dans la direction du Beauvaisis, donnait son nom à un faubourg de Rouen.

Font trois mors en une cerise [1]. 400

LE SECOND

Toutes les maisons de Venise
Sont fondees sur pilliers de boys.

LE TIERS

Vous les avés veuz, les Angloys,
Chascun ung bacin affulé [2].

LE PREMIER

Quant les loupz si ont bien ullé, 405
Ilz s'en vont querir a mengier.

LE SECOND

Se j'alloye souvent vendenger,
J'espouseroie la femme au four [3].

LE TIERS

On mist bien a faire la tour
De Babilone quarante ans. 410

LE PREMIER

Ou est la pucelle du Mans [4]?

400 *b e f* serise — 402 *a b* sont fondes sur pilier — 403 *e* veu — 404 *e* affuble — 405 *e f* hurle — 406 *f* guerir — 407 *c* le segond — 408 *a* espouseroyie

1. Tant leur bouche est petite. Il a été question plus haut (v. 151-152) d'une fille dont la bouche est encore plus petite puisqu'elle doit mordre trois fois dans une groseille.

2. Le même personnage se vante précédemment (v. 143-144) d'avoir rompu aux Anglais « maint bon bacinet ».

3. Le sens est peut-être : « J'aurais toujours mon pain cuit ».

4. « Parmi les fausses pucelles, deux seulement eurent quelque notoriété. La première est Claude, mariée plus tard au seigneur des Armoises, et sur laquelle on peut consulter Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V, p. 321, et Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. II, pp. 366-368. On la voit figurer de 1439 à 1441. Elle fut bien un moment reconnue et avouée par des membres de la famille de Jeanne d'Arc; mais jamais on ne l'a nommée la

Jou' elle plus de ses fredaines ?

LE SECOND

Je m'attens, le jour des estrainnes,
vo Qu'on me fera de beaulx presens.

LE TIERS

A Delleven bretons sont gens; 415
Mais il y en a de dou pere [1].

412 *e f* plus *m*. — 413 *c* le segond — 414 *a b* estrines — 415 *c* A delleueu — *e f* Au de leue

pucelle du Mans. Voy. ce qu'en disent Bourdigné, éd. Quatrebarbes, t. II, p. 370, Nicole Gille, dans sa *Chronique* (1557, 2e partie, fol. c.), et Jean de Troyes [ou de Roye] (éd. de 1611, p. 12; collection Michaud et Poujoulat, t. IV, p. 247).

« La seconde pucelle, dite proprement « la pucelle du Mans », s'appelait Jeanne Le Féron ; elle trompa la bonne foi du vénérable évêque du Mans, Martin Berruyer, qui, désabusé sur le compte de cette aventurière, alla jusqu'à vouloir résigner son évêché. Jeanne Le Féron, qui parut en 1460, réussit un moment, jusqu'à être présentée à Charles VII au château des Montils, près Tours. Ce fut sa perte; elle fut renvoyée à Tours et examinée en cour d'église, puisque le jugement fut confirmé par Jean Bernard, archevêque de Tours et par là métropolitain de l'évêque du Mans. Nous savons par le récit de Pierre Sala qu'elle fut condamnée à une prison de sept ans, précédée de l'exposition, qui eut lieu à Tours le 2 mars 1461. Vallet de Viriville, *loc. cit.*, t. II, pp. 456-458 et t. III, pp. 422-226. » M. et R.

1. Ce couplet est évidemment corrompu. Voici la note dont MM. de Montaiglon et de Rothschild l'ont accompagné : « Les Bretons sont gens, vous le sçavez », dit Rabelais dans l'ancien prologue du *Quart Livre*. Ici le sens paraît être : « Les Bretons de..... sont gens; mais il y en a là d'un autre pays, de....., qui ne sont ni Bretons ni gens ». L'on trouve bien en Bretagne un *Elven* (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vannes, Morbihan), qui n'a pas moins de six foires, et d'*Elven* notre Norman a bien pu faire *Delleven*, mais quel est l'autre pays? Le Dompaire des Vosges, les nombreux Dompierre et le Doupère de Vendée sont trop loin de la Normandie à la fois et de la Bretagne. » — Dans un passage de l'*Amant rendu cordelier* (v. 1745-

LE PREMIER

Il me souvient bien que ma mere
Disoit qu'elle estoit preude femme;
Mais qu'il en soit, par Nostre Dame,
Je n'oseroie de riens jurer. 420

LE SECOND

Je ne suis point aise a crier,
Si je n'ay a boire a la main [1].

LE TIERS

J'aymeroies mieulx huy que demain,
S'il falloit que fusse curé.

LE PREMIER

Robec [2] est tous les ans curé, 425
Bien tost après l'Ascension.

419 *a* mais quil en estoit — *f* notre dance — 421 *c* le segond — 423 *c e* qua demain — 424 *c e f* que ie fusse

1752) le « doux pere » désigne une danse où les danseurs ne se gênaient pas pour donner des baisers aux danseuses :

Item, devés savoir, beau frere,
Que Amours a escommeniés
Tous ceulx qui dancent le *doux pere*,
Comme maudis et regniés,
Car la sont par trop apleniés
Baisera et vendus a vil pris,
Dont les verrés bien maniés,
Et en rendront ce qu'ilz ont pris.

Peut-être le v. 416 signifie-t-il simplement que certains Bretons dansent le « doux pere », c'est-à-dire ont des mœurs dissolues.

1. Les v. 417-422 ont passé dans le *Sermon joyeulx d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée*. Le dernier offre cependant une variante :

Se ne vous dis mon cas a plain.

Voy. notre étude sur le *Monologue dramatique* (*Romania*, XV, p. 409).

2. Le ruisseau de Robec, qui traverse Rouen.

LE SECOND

Saint Romain fait remission,
Tous les ans, a un prisonnier [1].

LE TIERS

Ce m'est tout ung : gaigne denier,
Porte baquet ou tourne brocque ; 430
Tout revient en ung equivoque,
Qu'on nomme soullart de cuisine.

LE PREMIER

Tu portes aussi bien la mine
Qu'onques fist riens d'une baboe [2].

LE SECOND

C'est bon marché, c'est de la joe ; 435
Tout est touzé, fors le belin [3].

LE TIERS

Pourquoy dit on plus tost Collin,
Ou Gaultier, qu'on ne fait Guillot ?

LE PREMIER

Pour savoir esbrouer ung pot,
Chanter au lict, ou talonner 440

427 *c* le segond — *f* Rommain — 429 *c* gaine denier — 430 *f* lourne — 431 *c e f* a vng — 433 *a* ia mine. — 434 *e* baboue — *f* badoue — 435 *a b* cest la ide — *e* cest de la ioye — 436 *a* forrs — *f* que le — 438 *c* au — *a b* guilloit — 440 *a* talouner

1. Voy. sur cet usage : Estienne Pasquier, *Les Recherches de la France* (Paris, Laurens Sonnius, in-fol.), pp. 910-917 ; *Mercure de France*, juillet, 1730 (lettre réimprimée par M. Leber dans sa *Collection des meilleures dissertations*, etc., X, pp. 152-156) ; A. Floquet, *Histoire du privilège de S. Romain, en vertu duquel le chapitre de la cathédrale de Rouen délivrait anciennement un meurtrier tous les ans, le jour de l'Ascension* (Rouen, E. Legrand, 1833, 2 vol. in-8).

2. Tu as autant que chose du monde la mine d'un babouin, d'un singe.

3. Tout est tondu, excepté le mouton.

Fol. Biiij Ung estal, sans plus sermonner,
Au monde n'a point mon pareil.

LE SECOND.

Par le chariot au soulcil,
On congnoist bien d'un fol la folle.

LE TIERS.

A quoy tient il que une solle 445
Si a la gueulle de travers?

LE PREMIER.

C'est a la foire d'Ennevers [1]
Que les aulx sont a bon marché.

LE SECOND.

Se j'avoie tout partout cherché,
Et sus et jus, et ça et la, 450
De quoy me serviroit cela?
M'ait Dieulx [2], encore vouldroie boire!

LE TIERS.

La toison d'une brebis noire
Vault mieulx que celle d'une blanche.

LE PREMIER.

Judas se creva par la panche 455

442 *a* parelle — 443 *a b* charioit; — *e f* dhariot. — 444 *e f* on congnoist du fol — 445 *f* tien que — 446 *e* guette — 447 *a b e f* denuers, *qui rend le vers faux.* — 449 *e f* partout partout — *a b* cherce — 452 *f* Mist — *a* vouldroyt — 455 *a b e f* pance

1. « Si *Auvers*, dont l'un est à côté de Pontoise et l'autre à sept lieues de Saint-Lô (dans la Manche), faisait la mesure, on proposerait la correction d'une façon d'autant plus probable qu'il y aurait l'équivoque de *aulx verts* avec l'idée des *aulx*. Peut-être faudrait-il lire : *de Nevers*? » M. R.

2. Dieu m'aide.

Tout aussi tost qu'il fut pendu [1].

LE SECOND

Fuyons nous en, j'ay entendu
Que l'antechrist si est ja né.

LE TIERS

Le dyable l'a bien amené,
Car il vient devant que on le mande [2]. 460

458 *c* ja *m*. — *e f* que lantechrist est deia ne

1. « Et suspensus crepuit medius, et diffusa sunt omnia viscera ejus. » ACT. APOST., I, 18. — Marot dit dans une ses épîtres à Lyon Jamet :

Dammartin eust crevé sa pance.

(éd. Jannet, I, p. 280 ; éd. Guiffrey, III, p. 462.)

2. Les v. 457-460 se retrouvent presque textuellement au début du *Sermon joyeulx d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée :*

Mes bons amys, j'ay entendu
Que l'antechrist est deja né ;
Le dyable l(uy)' a bien amené ;
Il vient devant qu'on le demande.

(*Romania*, XV, p. 408.)

Au nom seul de l'antéchrist notre badin ne pense qu'à s'enfuir ; il en est de même des deux poissonnières dans la *Farce nouvelle de l'Antechrist et de trois femmes :*

COLECHON

. . . . . .
L'antechrist et né ! L'antechrist est né !
Le voicy venir le grand diable.

HAMELOT

Ouy, je le voy ; ce n'est pas fable.
Fuyons ! A luy n'y a nul jeu.

(*Recueil de plusieurs farces*, 1612 ; p. 89 de la réimpression de Caron.)

Une facétie sur l'antéchrist se trouve encore dans la première épître *Du coq à l'asne* de Marot :

Or est arrivé l'antechrist
Et nous l'avons tant attendu.

(éd. Jannet, I, p. 187 ; éd. Guiffrey, III, p. 232.)

Rabelais (livre III, ch. XXVI) parle aussi de la venue de l'antéchrist : « Sçaiz tu pas bien que la fin du monde approche ?... L'antichrist est desja né, ce m'a l'on dict. Vray est que il ne faict

LE PREMIER

Bon pain, bon vin, bonne viande
Si trouvent tousjours bien leur place.

LE SECOND

Cieulx le cordouennier tout est vache,
Et cieulx le bouchier tout est beuf.

LE TIERS

Manteau de questeur n'a clut [1] neuf, 465
Ne truant jamais point de pain.

LE PREMIER

v° Je tendray encor en ma main
Ceste annee mon cul a ferme ;
Nul ne l'aira, je vous l'afferme
Sur ma foy, que vous n'en bevés. 470

LE SECOND

Si tost que les pois sont levés,
Les folz commencent a monter.

LE TIERS

On mettroit beaucoup a compter
Les escus du roy et les miens.

LE PREMIER

Il n'est bel acord que de chiens 475

462 *a* trauuent — *f* si trouueront — 463, 464 *e f* Chez — 463 *a b* le *m.* — 465 *a* questeau clut neuf — *b* questen na — 467 *e f* tiendray — 469 *c e f* laura, ie vous afferme — 470 *e f* vous *m.*

encore que esgratigner sa nourrisse et ses gouvernantes, et ne montre encores les thresaurs, car il est encores petit. »

Les compositions dramatiques ayant pour sujet la légende de l'Antéchrist sont énumérées par M. Émile Roy dans *Le Jour du Jugement*, mystère français sur le Grand Schisme (Paris, 1902, in-8), pp. 175 et suiv.

1. Morceau. Voy. sur ce mot un article de M. Gaston Paris dans le *Jahrbuch für romanische und englische Philologie*, XI (1870), p. 156.

Enfermez dedens une pouche.

LE SECOND

Il fault, par Dieu, que je me mouche
Tous les jours des fois plus de trente.

LE TIERS

Tousjours, de deux chapons de rente,
L'ung est bon, et l'autre est maulvais. 480

LE PREMIER

On fait des godetz a Beauvais [1]
Et les poales a Villedieu [2].

LE SECOND

Dequoy sert bien a saint Mathieu
Celle javeline qu'il porte ?
Je cuide qu'il soit garde porte 485
De paradis avec sainct Pierre [3].

LE TIERS

Se j'eusse ung pot et ung verre
Plain de vin, je beusse ung tatin.

LE PREMIER

Aucuns si portent le satin

477 *f* le premier — *ef* par bieu — 478 *e* de fois — 480 *ef* et *m*. — *c* est *m*. — 481 *a* godes da a beauuais — *b* de beauuais — 483 bien *est suppléé* — 487 *ef* voirre

1. On ne fabrique plus guère de poteries à Beauvais même; mais les localités voisines de Savignies, La Chapelle-aux-Pots, Auneuil, etc., en produisent chaque année d'immenses quantités.

2. Villedieu, chef-lieu de canton du département de la Manche, est connu aujourd'hui sous le nom de Villedieu-les-Poêles; la fabrication de la chaudronnerie continue d'y prospérer.

3. C'est saint Mathias, et non saint Mathieu, qui est toujours représenté tenant une hallebarde ou une hache, instrument de son supplice. Voy. Guenebault, *Dictionnaire iconographique*, II, pp. 158-159.

Sur l'escarlate de dix soulz. 490

LE SECOND

Les larrons ne sont point absoubz
S'il ne font restitution.

LE TIERS

Il a bonne institution
Fol. Bv En ce pays, qui se marrit.
Vous le sçavés, chascun s'en rit, 495
Et puis si s'appaise qui veult.

LE PREMIER

Tout Auge est perdu si ne pleut
Et est ja resolue en pouldre [1].

LE SECOND

Il fait meilleur, par temps de fouldre,
A la taverne qu'au moustier. 500

LE TIERS

Oncques ne fut veu tel routier
Comme fut Bertran de Claquin [2].

LE PREMIER

Ung oyseleur et ung coquin,
C'est tout ung a gens qui ont haste [3].

491 *e f* assoubz — 492 *e f* silz — 497 *e f* sil — 498 *a* ta resolue — *e f* la desolue — 500 *a* tauerne rue quau — *e f* monstier — 502 *e* thertran — *a* elaquin. — 503 *c e f* oysellier — *a b* et coquin — *e* ou vng coquin — *f* ou coquin

1. « Jeu de mots : les vaisseaux de bois destinés à contenir de l'eau se détériorent dès qu'ils sont à sec; d'autre part la vallée d'Auge, célèbre par la richesse de ses pâturages, a toujours besoin de pluie ». — M. R.

2. Bertrand Du Guesclin.

3. Le sens de ce proverbe nous paraît être que le voyageur pressé ne s'arrête pas pour examiner si l'homme qu'il rencontre est un vagabond ou un chasseur.

LE SECOND

C'est bon mengier que piez en paste[1]; 505
Pleust a Dieu que nous en eussions!

LE TIERS

S'il y eust quoy, nous dignissions;
Grant mercy, mais je ne voy rien.

LE PREMIER

Cul de femme et museau de chien
Si sont tousjours froiz comme glace. 510

LE SECOND

Il est advis a vielle vache
Qu'oncques mais veau si ne beza.

LE TIERS

Benoist soit qui nous baptisa!
Nous estions trestous dampnez.

LE PREMIER

Ung borgne[2] si n'a pas le nez 515
Tout droit assis entre deux yeulx.

LE SECOND

Belles tours y a a Bayeulx[3];

507 *f* Sil eust — *e f* de quoy — 509 *a b* et *m*. — 511 *c e f* a la vieille — 512 *e f* quoncques mes veau ne — 514 *c* estoions — 517 *e* y a *m*.

1. Il a été question ci-dessus de pieds de bœuf (v. 204); il s'agit sans doute ici de pieds de cochon. On lit dans un coq-à-l'âne de Lyon Jannet :

..... La saulce verd
Et pieds de porc sont en saison.

(Marot, éd. Guiffrey, p. III, 535.)

2. C'est-à-dire un louche.

3. Le portail de la cathédrale de Bayeux est surmonté de deux tours romanes hautes de 75 mètres. Une troisième tour, mutilée à sa partie supérieure, s'élève au-dessus de l'intertransept.

Si fussent toutes d'une piece;
On y hurteroit belle piece
Sa teste, devant qu'ilz rompissent. 520

LE TIERS

Il n'est nulles femmes qui pissent
En nulle maniere d'arrest.

LE PREMIER

Moy je suis tousjours aussi prest
Et debout comme ung chandelier[1].

LE SECOND

C'est dommage que cordelier 525
Je ne fus ou frere prescheur,
Car mon pere estoit pescheur:
N'est ce pas bonne consequence?

LE TIERS

Pourquoy sonne l'en la sequence
De la messe plus que au credo[2]? 530

LE PREMIER

Dieu et les saintz sont au *credo*,

518 *e* tout — *f* tous — 519 *f* il y heurteroit — *e* belle pie — 520 *c* quil — 521 *a b* le premier — *e f* nulle femme — 523 *a b* le second — 525 *a b* le tiers — 527 *c e* prescheur — 529 *a b* le premier — *a b* sonne nen — *e f* sonne lon — 531 *a b* le second — *a* sainct.

1. Un chandelier pointu est toujours prêt à piquer le cierge ou la chandelle. L'expression « prest comme chandelier » se retrouve dans le *Mistere du Vieil Testament*, III, v. 22388; dans le *Mistere de l'Incarnacion et Nativité*, éd. Le Verdier, II, p. 10; dans le *Mystère de S. Louis*, éd. Fr. Michel, p. 95 *b*; dans le *Mistere de saint Cristofle*, d'Antoine Chevalet, v. 6296. Elle a été recueillie par Le Roux de Lincy, *Livre des Proverbes*, II, p. 159.

2. La séquence ou prose se chante à la messe, entre l'épître et l'évangile; le *credo* ne se chante qu'après l'évangile.

Et le diable si est au rendre [1].

LE SECOND

Se j'estoye roy, je feroye pendre
Beaucoup de ces gros gabeliers [2];
Je les envoyroyes aux piliers 535
De Beaumont [3] *per sursum corda.*

LE TIERS

Je ne sçay qui me recorda
L'autre jour de trois bons notables [4];
Il me dit que Dieu fit les diables
Et après la moitié des femmes.

LE PREMIER

S'aucunes gens vous portent blasmes, 540
Mes dames, je vous porte los [5].

LE SECOND

On faisoit la jouxte des coqz
A l'escolle quant je y alloye.

533 *f* prendre — 534 *a b c e f* ses — *f* gros tresoriers — 535 *a* les ennievoiroyes. — 537 *a b* le premier — 538 *c e f* bons *m.* — 539 *a b* et presque — 540 *a b* le second — *e* porte — 542 *a b* le tiers

1. Gringore cite ce proverbe en parlant des joueurs :

Se les croyez, ilz vous emprunteront
Or ou argent, bleds, draps pour leur affaire,
Que follement a jouer despendront,
Et ne vouldront labourer ne rien faire.
Quant le temps vient que force est satisfaire,
Cessions font, et respitz veulent prendre :
Dieu est au prest, mais le dyable est au rendre.

(*Les Abus du monde*, 1509, v. 2073-2079.)

Le dicton se retrouve sous une autre forme dans *Pathelin*, v. 437 :

Rendre ? On luy rendra le dyable !

2. Receveurs des gabelles.

3. Peut être Beaumont le Roger.

4. Notable est ici pris substantivement, comme dans le titre de l'ouvrage de Gringore : *Notables, Enseignemens, Adages et Proverbes.*

5. « Calembour assez vif sur le sens de *louange* et d'*os* » M. R.

LE TIERS

Quoy! j'aydoy a faire la haye
Que les papillons abatirent, 545
Et si sçay je bien qu'ilz me dirent,
Que je m'ostasse vittement,
Fol. Bvj Ou ilz m'envoiroient promptement
Tout fin droit au *quando celi*[1].

LE PREMIER

Voire vrayement je suis celuy 550
Qui prens les mouches a l'englu.

LE SECOND

Sur ma foy, se fus bien onglu,
Je jouasse bien de la herpe.

LE TIERS

Dittes hay; baillez luy sa serpe,
Il s'en ira coupper des hars. 555

LE PREMIER

Les Allemans et les Lombars
Sont voulentiers ung pou hautains.

LE SECOND

Les Hongres puent comme dains;
C'est pitié que de les sentir.

LE TIERS

Jamais je n'ouys mieulx mentir. 560
Sus gallans, vaugue la galee!

544 *a c b* le premier — 546 *f* scait — je *est supplée* — *c e* Il — 548 *e f* me meneroyent — 549 *c f* droit a — 550 *a b c* le second — *c e f* A dire vray — 551 *e f* a la glu — 552 *a b* le tiers — *a* ie fais bien — *e f* Certes se ie fusse bien onglu — 553 *a* harpe — 554 *a b c* le premier — 555 *e f* Il en yra — *e* ars — 556 *a b c* le second — 557 *a* haultins — 558 *a b* le tiers — 560 *a b* le premier

1. Envoyer au *quando caeli*, c'est faire mourir. Les mots : *Quando caeli movendi sunt et terra*, etc., font partie du répons *Libera me, Domine, de morte aeterna*, à l'absoute des morts. Cf. *Mistere du Viel Testament*, VI, v. 46023.

Quelque ung nous donra la disnee,
De quoy je suis moult resjouy.

LE PREMIER

Vous tous, qui nous avés ouy,
Pour Dieu, ne nous encusés pas. 565

LE SECOND

Marchés oultre le piretouy [1],
Vous tous, qui nous avés ouy.

LE TIERS

Lucifer s'est esvanouy
Puis trois jours; c'est ung piteux cas,

LE PREMIER

Vous tous, qui nous avez ouy, 570
Pour Dieu, ne nous encusés pas.

Cy finent
les menus Propos.

564 *a b* le second — 565 *e* accusez — 566 *a b* le tiers — *e f* le pire pas — 568 *a b* le premier — *e* cest. — 570 *a b* le second — 571 *e* accusez — *ef* Cy finissent — *a ajoute à la fin :* Imprimes nouuellement a paris par Iehan treperel demourrant sur le pont nostre dame, a lymaige saict Laurés — *b ajoute :* Cy finent les menus props Imprimes nouuellement a paris pour guillaume gyon — *ef ajoutent une ballade dont on trouvera le texte dans le* Recueil de Poësies françoises (XI, p. 395) *et que nous ne croyons pas devoir reproduire. A la suite de la ballade, e porte :* Imprimee nouuellement a paris p Alain Lotrian Imprimeur et libraire demourant en la rue neufue nostre dame a lenseigne de lescu de France. — *f se termine ainsi :*

Imprime a Paris.

Qui en vouldra si se transporte
Au Palais, a la premiere porte.

1. Ce mot, dont nous ignorons le sens précis, se rencontre dans un texte cité par Sainte-Palaye : « Iceulx Hanotins demandoient aux gens que ilz trouvoient se ilz avoient point veus les Bretons, et par maniere de derrision les appeloient les *piretoins* ». Peut-être faudrait-il lire ici « les piretouis », forme indiquée par la rime dans la sottie.

IV

FARCE NOUVELLE MORALISEE

DES GENS NOUVEAULX

QUI MENGENT LE MONDE ET LE LOGENT

DE MAL EN PIRE

[*Paris? vers* 1461.]

Il est essentiel de bien saisir la donnée de cette pièce pour en découvrir la date, car elle ne contient aucune allusion historique précise.

Une ère nouvelle s'ouvre, et les gens nouveaux se promettent de tout changer dans le monde :

> Les vieulx ont regné, il souffit;
> Chacun doit rener a son tour.

Désormais les avocats donneront leur argent aux plaideurs ; les poltrons monteront les premiers à l'assaut ; les prêtres vivront saintement ; les médecins guériront les malades. Le Monde paraît et se moque de ces beaux réformateurs ; il n'a rien à gagner à tous leurs projets ; pour lui le bon temps est passé et ne reviendra plus. Il connaît les gens nouveaux et ne les croit pas sur

parole; il sait d'avance qu'il lui faudra supporter les mêmes abus que par le passé et des abus pires encore.

Le sujet de cette sottie offre d'assez grandes ressemblances avec celui de notre n° II; mais ici l'idée du poète est mieux accusée. On voit immédiatement que la pièce a été écrite au commencement d'un règne; mais quel est ce règne? Magnin [1] croit que la sottie des *Gens nouveaulx* date de Charles VI; Édouard Fournier [2] la place au contraire, avec plus de raison, croyons-nous, au début du règne de Louis XI. D'une part, une allusion aux gendarmes d'ordonnance (v. 185-186) ne permet pas de remonter plus haut que le 2 novembre 1439; d'autre part, la langue et le style semblent appartenir à la seconde moitié du xve siècle; enfin une allusion aux couvents fondés par le roi défunt (v. 94-97) nous paraît s'appliquer à merveille aux fondations pieuses de Charles VII.

En tête de la sottie est une ballade sans envoi, puis les sots (car les gens nouveaux sont des sots, ce que n'ont remarqué ni Magnin, ni Fournier) exposent leur programme; ils le développent en plusieurs couplets, tous terminés par ce refrain :

Ainsi serons nous gens nouveaulx.

Les anciens ont rendu la tâche difficile à leurs successeurs, car ils ont tout donné, tout dépensé; mais les nouveaux gouvernants s'appliquent à mieux faire.

Le Monde entre en scène, et les trois sots lui font de belles promesses. Il leur expose gravement ses doléances : il demande l'ordre, la paix, la tranquille jouissance de ses biens. Les gens nouveaux ne le laissent pas achever. Ils se chargent de le protéger;

1. *Journal des Savants*, 1858, p. 418.
2. *Le Théâtre français avant la Renaissance*, p. 68.

mais il leur faut de l'argent. Sans attendre la réponse, ils forcent le Monde de les suivre pour le loger en lieu sûr, et ils le mènent d'abord à Mal, puis de Mal en Pire, c'est-à-dire qu'ils conduisent toute chose « de mal en pire ».

La moralité de la pièce est facile à déduire, car elle est malheureusement de tous les temps. On dit aujourd'hui en style trivial : « Plus cela change, plus c'est la même chose. »

Notre sottie est probablement parisienne ; elle ne contient, du reste, aucun nom géographique qui nous permette de l'affirmer. L'emploi de vers à queue annuée[1] dans deux des couplets récités par le Monde (v. 246-262 ; 323-334) semble seulement indiquer que l'auteur appartenait au nord de la France. Cet auteur était sans doute un bazochien. Non seulement la leçon morale qu'il nous donne révèle des tendances plus élevées que les tendances ordinaires des joueurs de farces, mais les expressions *unde locus* (v. 108), « se reclamer » (v. 279) et « entrer en court » (v. 282) sont empruntées au langage juridique. Ajoutons que le poète, suivant l'usage des clercs, ne manque pas de décocher des traits satiriques contre les avocats (v. 44), les sergents (v. 52) et les procureurs (v. 57).

Nous avons revu avec soin le texte de la pièce sur l'édition ancienne et rétabli trois vers (233-235) qui avaient été omis par les précédents éditeurs.

1. Sur cette sorte de vers, voy. *L'Art et Science de rhetorique* imprimé sous le nom de Henry de Croy (*Poësies gothiques*, 1832, fol. biij).

Farce nouuelle moralisee des gens nouueaulx qui mengent le monde/ & le logent de mal en pire/ a quatre personnaiges. Cest assauoir.

¶ Le premier nouueau.
¶ Le second nouueau.
¶ Le tiers nouueau.
¶ Et le Monde.

BIBLIOGRAPHIE

a. — Farce nouuelle || moralisee des || gens nouueaulx qui mengent le mon || de, & le logent de mal en pire, a quatre || personnaiges. Cestassauoir. || ¶ Le premier nouueau. || ¶ Le second nouueau. || ¶ Le tiers nouueau. || ¶ Et le Monde. — ¶ *Finis.* ¶ *Farce nouuelle moralisee des || gens nouueaulx qui men || gent le monde, et le || logent de mal || empire. S. l. n. d.* [*Lyon, en la maison de feu Barnabé Chaussard, vers* 1548], in-4 goth. allongé de 6 ff. de 48 lignes à la page pleine, impr. en grosses lettres de forme, sign. *A* par 4, *B* par 2.

Au titre, un grand F initial, orné de rinceaux, et deux petits bois disposés côte à côte : 1° L'arche de Noé; 2° Un berger gardant ses moutons. (Voy. la reproduction ci-contre.)

Au v° du dernier f., 4 petits bois, disposés deux à deux et séparés par un double filet : 1° Une monnaie représentant la Vierge, avec cette légende : *Protege Virgo Pixas;*

2° Un roi et une reine devant lesquels jouent deux enfants;

3° Un pape entouré de ses cardinaux (cette figure se retrouve en tête d'une édition de la *Moralité ou Histoire rommaine d'une femme qui avoit voulu trahir la cité de Romme,* édition qui porte le nom de *feu Barnabé Chaussard* et la date de 1548);

4° Un revers de monnaie représentant une aigle à une tête avec cette légende : *Michael Ant. Marchio Salutiarũ.*

Musée britannique, $\frac{C.\ 20.\ e.\ 13.}{58.}$

b. — Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, III, pp. 232-248.

c. — Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, pp. 68-73.

FARCE NOUVELLE MORALISEE
DES GENS NOUVEAULX
QUI MENGENT LE MONDE ET LE LOGENT
DE MAL EN PIRE

A quatre personnages, c'est assavoir :

LE PREMIER NOUVEAU,
LE SECOND NOUVEAU
LE TIERS NOUVEAU
ET LE MONDE.

Fol. A i v° LE PREMIER NOUVEAU *commence.*

Qui de nous se veult enquerir[1],
Pas ne fault que trop se demente ;
Nostre renom peult on querir,
Com verrez, a l'heure presente.
Des anciens ne vient la sente, 5
Combien qu'ils fussent fort loyaulx.
Chascun a part soy se regente ;
Somme, nous sommes gens nouveaulx.

LE SECOND NOUVEAU

A gens nouveaulx nouvel coustume ;
Chacun veult veoir nouvelleté. 10

7 *a* a parsoy

1. Si l'on veut s'enquérir de nous. Pour *qui* avec le sens de « si l'on », voy. n° II (*Les Menus Propos*), v. 83, 87, etc.

Bien sçavons que tel l'oyson plume
Qu'au menger n'est pas invité;
Et, pour vous dire verité,
Nous avons noms mignons et beaulx
Pour proceder en equité; 15
Somme, nous sommes gens nouveaulx.

LE TIERS NOUVEAU.

Du temps passé n'avons que faire
Ne du faict des gens anciens;
L'on l'a paint ou mys par hystoire [1],
Mais, de vray, nous n'en sçavons riens. 20
S'ilz ont bien faict, il ont leurs biens;
S'ilz ont mal faict, aussi les maulx.
Nous allons par aultres moyens :
Somme, nous sommes gens nouveaulx.

LE PREMIER.

Gouverner, tenir termes haulx, 25
Regenter a nostre appetit
Par quelques moyens bons ou faulx :
Nous avons du temps ung petit.

LE SECOND.

Les vieulx ont regné, il souffit;
Chascun doit rener a son tour. 30
Chascun pense de son proffit,
Car après la nuyt vient le jour.

Fol. Aij LE TIERS.

Or ne faisons plus de sejour,
Et avisons qu'il est de faire.

14 *a* mõs

1. Ou mis en images. — Cf. ce passage des *Menus Propos* (ci-dessus, p. 71) :

Qui vouldroit veoir le Temps jadis,
On le trouveroit aux Croniques.

LE PREMIER.

Compaignons, i est necessaire 35
D'aller ung petit a l'esbat
(A nouveaulx gens nouvel estat,
Puis que les gens nouveaulx nous somes),
Acquerir de bruit si grans sommes,
Que par tout il en soit nouvelles. 40

LE SECOND.

Faisons oyseaulx voller sans elles,
Faisons gens d'armes sans chevaulx :
Ainsi serons nous gens nouveaulx.

LE TIERS.

Faisons advocatz aumosniers [1],
Et qu'ilz ne prennent nulz deniers, 45
Et sur la peine d'estre faulx :
Ainsi serons nous gens nouveaulx.

LE PREMIER.

Faisons que tous couars gens d'armes
Se tiennent les premiers aux armes
Quant on va crier aux assaulx : 50
Ainsi serons nous gens nouveaulx.

LE SECOND.

Faisons qu'il n'y ait nulz sergeans
Par la ville ne par les champs
S'ilz ne sont justes et loyaulx [2] :
Ainsi serons nous gens nouveaulx. 55

LE TIERS.

Faisons que tous ces chicaneurs,

1. Rendons les avocats charitables.
2. Nous avons déjà vu dans les *Menus Propos* (v. 20, p. 66) une attaque contre les sergents.

Ces promoteurs, ces procureurs.
Ne seignent [1] plus memoriaulx :
Ainsi serons nous gens nouveaulx.

LE PREMIER.

Faisons que curez et vicaires 60
Se tiennent en leurs presbytaires
Sans avoir garces ne chevaulx :
Ainsi serons nous gens nouveaulx.

LE SECOND.

Or faisons tant que ces gras moynes,
Ces gras prieurs et ces chanoines 65
Ne mangeussent plus gras morceaulx :
Ainsi serons nous gens nouveaulx.

LE TIERS.

Faisons que tous les medecins
70 Parviennent tousjours en leurs fins
Et qu'ilz guerissent de tous maulx : 70
Ainsi serons nous gens nouveaulx.

LE PREMIER NOUVEAU.

Cheminons par mons et par vaulx
En pourchassant nostre aventure :
C'est droict, c'est le cours de nature.
Nostre cours dure maintenant, 75
Les anciens ont faict devant
Leurs jours; il faut les nostres faire.
Gens nouveaulx ne se doivent taire;
Car nous avons des anciens
Par succession tous leurs biens, 80
Quelque part qu'ilz soyent vertiz.

57 *a* prometteurs.

1. C'est-à-dire « ne signent »

LE SECOND.

Pour quoy ? Ne sont ilz bien partiz ?
Ils en avoient tant, mere Dieux !

LE TIERS.

Ilz sont cachez en trop de lieux,
Voyre, qu'on ne sçait ou ilz sont. 85

LE PREMIER.

Massons qui vieilles maisons font
En treuvent souvent a plains potz ;
Mais, quant a nous, *nescio vos* [1].

LE SECOND.

C'est ung point trop mal assorté :
Les gens vieulx ont tout emporté. 90
Ilz ont fondé tant de chanoines,
Tant d'abayes, tant de moynes,
Que les gens nouveaulx en ont moins [2].

LE TIERS.

Que servent un tas de nonnains
Que mon pere jadis fonda, 95
Et cinq cens livres leur donna,
Dont j'en suis povre maintenant ?

LE PREMIER.

J'en peulx bien dire peu ou tant.
Que peult estre tout devenu
Que nous n'avons le residu ? 100
Il nous devroit appartenir.

1. « At ille respondens ait : Amen dico vobis, nescio vos. » MATTH., XXV, 12.

2. On doit peut-être voir dans ce couplet et dans le suivant des allusions aux fondations pieuses faites par Charles VII. Ces fondations furent très nombreuses. Vallet de Viriville a indiqué sommairement diverses pièces qui s'y rapportent (*Histoire de Charles VII*, t. III, p. 447).

LE SECOND.

C'est faulte de sa part tenir.

LE TIERS.

Or sus ! ilz sont mors, de par Dieu,
Et si ne sçavons en quel lieu
Estoyent leurs tresors souverains. 105

Fol. Aiij LE PREMIER.

Voulentiers a ses jours derrains
Ung riche cele sa richesse.

LE SECOND.

Unde locus. Mais pour quoy esse?
Pour quoy n'en ont ilz souvenir?

LE PREMIER.

Ilz cuident tousjours revenir; 110
Mais esperance les deçoit,
Et par ainsi on apparçoit
Que plusieurs ont esté deceuz.

LE SECOND.

Or prenons ung chemin : sus! sus!
Chascun en son propos se fonde. 115

LE TIERS.

Il nous fault gouverner le Monde :
Vela nostre faict tout conclus;
Aux anciens n'appartient plus;
C'est nous qui devons gouverner.

LE PREMIER.

Riens ne nous vault le sejourner; 120
Allons veoir que le Monde faict.

LE MONDE.

Et qué sera ce de mon faict?
Pour quoy m'a laissé Zephirus?
Je suis tout destruit et deffaict;
Tous mes biens sont a Neptunus[1]. 125
Jamais asseuré je ne fus,
Pour ce que j'avoye esperance;
Mais maintenant je n'en puis plus :
Le Monde vit en grant balance.

LE PREMIER.

Ho! j'oy le Monde. Qu'on s'avance : 130
Il faut tirer par devers luy.

LE SECOND.

Gardons nous de luy faire ennuy;
Traicter le convient doulcement.

LE PREMIER.

Et puis, Monde? Comment, comment?
Comment se porte la santé? 135

LE MONDE.

Honneur et des biens a planté
Vous doint Dieu, mes bons gentilz hommes!

LE PREMIER.

Vous ne sçavez pas qui nous sommes?

130 *a* ho iay ouy.

1. C'est-à-dire : Tous mes biens sont à l'eau

LE MONDE.

v° Ma foy, je ne vous cognoys rien[1].

LE PREMIER.

Par ma foy, je vous en croy bien, 140
Monde; nous sommes gens nouveaulx.

LE MONDE.

Dieu vous guarisse de tous maulx,
Gens nouveaulx! Que venez vous faire?

LE SECOND.

C'est pour penser de ton affaire
Et de ton estat discerner. 145

LE TIERS.

Nous venons pour te gouverner
Pour ung temps a nostre appetit.

LE MONDE.

Vous y cognoissés bien petit.
Dieu! tant de gens m'ont gouverné
Depuis l'heure que je fus né! 150
En moy ne vis point d'asseurance:
J'ay esté tousjours en balance;
Encores suis je pour ceste heure.
Le peuple traveille et labeure,
Et est de tous costez pillé; 155
Quant Labeur est bien tranquillé,
Il vient ung tas de truandailles
Qui prennent moutons et poulailles;
Marchandise ne les marchans
N'osent plus aller sur les champs, 160
Et chascun dessus moy se fonde,
En disant : « Mauldit soit le Monde! »

154 *a* trancille

1. On peut comparer la *Farce joyeuse du Monde et des Galans*, v. 421 (ci-dessus, p. 44).

J'en ay pour retribution
Du peuple maledicion :
C'est le salut que je remporte. 165

LE PREMIER.

Vous gouverne on de tel[le] sorte ?
Qui faict cela ?

LE MONDE.

Gens envieux,
Qui sont de guerre curieux
Et vivent tousjours en murmure,
Et jamais de paix n'eurent cure. 170
Ceulx la ont mon gouvernement
Sans sçavoir pour quoy ne comment,
Ne a quelle fin ilz pretendent.
Je ne sçay que c'est qu'ilz attendent
Et ne sçay ce qu'ilz deviendront. 175
Je cuide qu'ilz me mengeront [1],
Fol. A iv Se Dieu de brief n'y remedie.

LE SECOND.

Taisés vous, Monde : non feront ;
Gens nouveaulx vous en garderont,
Quelque chose què l'on vous die. 180

LE MONDE.

Il vous court une pillerie [2],

165 *a* que iemporte — 175 *a* Et ne scay ou que ilz deuiendront — 178 *a* nous feront

1. Dans notre seconde pièce le Monde se plaint également de ce qu'on veut le manger :

Ce sont trois povres engelés
Qui me veulent manger toult cru.
(Voy. ci-dessus, p. 40, v. 362-366.)

2. La même expression se trouve dans la pièce suivante (v. 14) :

Y ne court plus que pillerie.

On peut rapprocher de ce passage, tant pour le fond que pour

Voyre, sans cause ne raison.
Labeur n'a riens en sa maison
Qu'ilz n'emportent : vela les termes,
Et si ne sont mie gens d'armes 185
Qui soyent mys a l'ordonnance,
Servans au royaulme de France :
Ce ne sont q'ung tas de paillars,
Meschans, coquins, larrons, pillars.
Je prie a Dieu qu'i les confonde! 190

LE TIERS.

Paix! Nous vous garderons, le Monde,
Et vous deffendrons contre tous.

LE MONDE.

Je seroye bien tenus a vous,
Et le verroye voulentiers.

LE PREMIER.

Monde, il nous fault de voz deniers, 195
Et puis après aviserons
Que c'est que de vous nous ferons.
Il n'y a point de broullerie.

LE MONDE.

Vous venez donc pour pillerie?
Je ne l'entens pas aultrement. 200

LE SECOND.

Nous venons, ne vous chault comment;
Tantost vous le congnoistrés bien.

195 *a* des deniers — 199 par pillerie

la forme, une des *Chansons du* XV*e* *siècle* publiées par M. Gaston Paris (p. 66) :

En la duché de Normandie
Il y a si grant pillerie
Que l'on n'y peult avoir foison...

LE MONDE.

Ne me doit il demourer rien?

LE PREMIER[1].

Vivre fault par quelque moyen.
Voycy pour moy.

LE TIERS.

Cecy est mien. 205
Monde, il fault bien avoir sa vie.

LE MONDE.

Je prie a Dieu qu'il vous mauldie!
Esse cy le commencement
De vostre beau gouvernement?
Gens nouveaulx sont ilz de tel sorte? 210

v° LE PREMIER.

Monde, plains tu ce que j'emporte?
Quaquettes tu? Que veulx tu dire?

LE MONDE.

Nenny; je ne m'en fais que rire.
J'ay assez plus que tout perdu.

LE SECOND.

Nous ne l'avons pas despendu : 215
Ceulx qui le diront seront folz.

LE MONDE.

S'ont esté telz gens comme vous.
Ainsi je suis de tous assaulx,
Pillé des vieulx et des nouveaulx;
Je ne sçay quel part je me boute. 220

LE TIERS.

Ce n'est pas tout.

206 bien *est suppléé* — 214 plus que tant.

1. Les sots doivent faire semblant de manger le Monde.

LE MONDE.

J'en foys bien doubte.

LE PREMIER.

Aussi t'y doibz tu bien attendre.

LE MONDE.

Au moins, quant n'y avra que prendre,
Vous ne sçavrez que demander.
Las ! je pensoye qu'amender 225
Il me deust de vostre venue !
Il n est rien pire soubz la nue
Que gens nouveaulx de maintenant.

LE SECOND.

Nous vous gouvernerons contant,
Monde ; cheminez quant et nous. 230

LE MONDE.

Voyre, mais ou me merrez vous ?
Je le vouldroye bien sçavoir.

LE PREMIER.

Taisez vous, nous ferons devoir ;
Ne vouz soucyez ; ne vous chaille :
Nous le faisons pour bruit avoir. 235

LE MONDE.

Or ça donc, il nous fault sçavoir
Quelz gouverneurs ja on nous baille.

LE SECOND.

De vous avrons et grain et paille :
Par ma foy, je n'en doubte pas.

LE PREMIER.

Cheminez encore deux pas, 240
Et puis nous vous abregerons.

225 *a* La — 231-237 *Les vers sont donnés dans cet ordre qui brouille le sens :* 233-235, 231, 232, 236, 237. *Le nom du personnage manquait le v.* 236. — 236 *nous est suppléé* — 237 *ja est suppléé*

Fol. Bi LE MONDE.

Ou esse que nous logerons?
J'en suis grandement en soucy.

LE SECOND.

Ne vous chaille; c'est près d'icy.
Sans cheminer ja plus aval, 245
Logez vous icy.

LE MONDE.

Je suis mal,
Et a Mal m'avez amené.
O povre Monde infortuné!
Fortune, tu m'es bien contraire,
Contraire dès que je fuz né: 250
Ne fuz qu'en peine et en misere.
Miserable, que doy je faire?
Faire ne puis pas bonne chere:
Cher me sont trop les gens nouveaux.
Nouvellement sourdent assaulx. 255
Vivre ne peult le povre Monde.
Monde souloye estre jadis;
Jadis portoye face faconde;
Faconde estoye en plaisans dis;
Dis je disoye, et je larmis 260
Larmes et pleurs de desplaisance:
Plaisir me fault; donleur s'avance.

LE PREMIER.

Vous estes logé a plaisance,
Monde: c'est le point principal.

LE MONDE.

Gens nouveaulx, soubz vostre asseurance, 265
Vous m'avez amené a Mal.

259 *a* plaisant

LE SECOND.

Venez ça. N'estes vous pas mieulx
Que vous n'estiez anciennement?

LE MONDE.

Je regrette le temps des vieulx,
Se vous me tenez longuement. 270

LE TIERS.

Vous desplaisent les gens nouveaulx ?
De quoy menez vous si grant bruit?

LE MONDE.

Au premier, vous me sembliez beaulx,
Mais en vous n'y a point de fruit.

LE PREMIER.

Vous plaignez vous pour si petit? 275
Sommes nous gens si enragez ?

LE MONDE.

v° Gens nouveaulx, petit a petit
J'ay grant peur que ne me mengez.

LE SECOND.

Il fault que vous vous reclamez,
A vous le dire franc et court. 280

LE MONDE.

Vous estes si tresaffamez
Que ne pouez entrer en court.

LE TIERS

Vous parlez en parolles maigres ;
Dictes vostre desconvenue.

LE MONDE. 285

Vous mordez de morsures aigres,
Gens nouveaulx, a la bienvenue !

LE PREMIER.

Les gens nouveaulx avront leur tour,
Puis que une foys sont esveillez.

LE MONDE.

En me monstrant signe d'amour
De nuyt et jour vous me pillez. 290

LE SECOND.

Il faut que vous appareillez
A nous bailler ung peu d'argent,
Monde.

LE MONDE.

Si souvent, si souvent!

LE TIERS.

Voyre si souvent, plus encor.
Ça, de l'argent!

LE PREMIER.

Ça, ça, de l'or, 295
Monde! Nous vous garderons bien.

LE MONDE.

Or ça, quant je n'avray plus rien,
Sur moy ne trouverez que prendre.

LE SECOND.

Nous sommes encore aprendre.
Monde, endurez ceste saison. 300

LE TIERS.

Je cuide que ceste maison
Luy ennuye. Changeons luy de place,
Afin que soyons en sa grace.
Monde, voulez vous desloger?

299 encores a prendre

Nous vous ferons ailleurs loger 305
Honnestement, mais qu'il vous plaise.

LE MONDE.

Je ne suis pas fort a mon aise :
Fol. Bij Je suis en Mal ; c'est grant soucy.

LE PREMIER.

Sus, sus, vous partyrez d'icy !
Venez vous en.

LE MONDE.

Dieu me conduye ! 310

LE TIERS.

Pour guerir vostre cueur transy,
Sus, sus, vous partirez d'icy !

LE MONDE.

Gens nouveaulx, faictes vous ainsi ?

LE PREMIER.

Il est conclus, n'en doubtez mye.
Vecy plaisante hostellerie, 315
Monde ; logez vous y, beau sire.

LE MONDE.

Ha ! Dieu, je vois de Mal en Pire !
Que me faictes vous, gens nouveaulx ?
Vous m'estes faulx et desloyaulx ;
Vous me logez de Mal en Pire [1]. 320

LE PREMIER.

Autant vous vault plourer que rire,
Monde ; prenez bon reconfort.

317 *a* ie voix

1. Cotgrave (v° *monde*) cite le proverbe : « Le monde va tousjours à l'empire (The world growes every day worse and worse) », qui manque au recueil de Le Roux de Lincy.

LE MONDE.

Que ne descend tantost la Mort,
Mordant par diverse poincture ?
Privé me sens de tout confort. 325
Fort est grant le mal que j'endure.
Dure durté, passion dure !
Dures pleurs me convient getter,
Sans nul espoir, fors regreter
Regretz piteulx, et lamenter 330
Lamentz mortelz, qu'on ne peult dire.
D'ire me fault tout tourmenter,
Tourmenté en tresgrant martire.
Tiré suis en logis mauldit.
Gens nouveaulx en font leur edit. 335
Ha ! Monde, ou est le bon temps
Que tu plaisoys a toutes gens ?
Et ores tu es desplaisant.
Peuple, d'avoir bien ne te attens
Quant gens nouveaulx sont sur les rens : 340
Tousjours viendra pis que devant [1].

LE SECOND.

Vous estes en logis plaisant.
De quoy vous allez vous plaignant ?
Vous plaignez vous de gens nouveaulx ?

70 LE TIERS.

Se plus vous allez complaignant 345

327 *a* Dure durete et passion dure — 333 tres *est supplée*

1. Dans une moralité composée vers le même temps que notre sottie on voit figurer *Mieulx que devant*, personnage dont le pauvre peuple attend toujours la venue et qui se confond ainsi avec Bon Temps. Voy. Viollet-le-Duc, *Ancien Théâtre françois*, III, pp. 213-231, et Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, pp. 54-60.

Encore avrez pis que devant :
Ce ne sont que premiers assaulx.

LE MONDE.

Or voy je bien qu'il m'est mestier
De le porter paciemment.
Chascun tire de son cartier 350
Pour m'avoir, ne luy chault comment.
Vous pouez bien voir clerement
Que gens nouveaulx, sans plus riens dire,
Ont bien tost et soubdainement
Mys le Monde de Mal en Pire. 355

Finis.
Farce nouvelle moralisee des Gens nouveaulx qui mengent le Monde et le logent de Mal em Pire.

V

FARCE NOUVELLE

NOMMEE LA FOLIE DES GORRIERS

A .IIII. PERSONNAGES

[*Paris ? vers* 1465.]

Cette pièce est, comme la précédente, une satire à l'allure calme et posée, dans laquelle il faut vraisemblablement voir l'œuvre d'un bazochien. Deux compagnons prétendent avoir tout perdu à la guerre; ils ne savent plus comment vivre, et il faut de l'argent pour réussir; aussi forment-ils le projet d'être « gorriers », c'est-à-dire de rechercher l'élégance, le luxe, les plaisirs, et d'en imposer aux gens par leurs grands airs. A peine ont-ils pris cette belle résolution qu'ils aperçoivent une femme qui, elle aussi, leur semble « gorrière ». Ils se précipitent sur ses pas et la courtisent. Celle-ci vante son pouvoir, qui s'étend à tous les pays du monde, et fait une longue énuméra-

tion des exploits qu'elle a inspirés. Elle ne leur fait pas connaître son nom, qu'elle porte cependant écrit sur sa grande manche : c'est « Folie ». Les deux compagnons se déclarent prêts à la servir. Pour lui complaire, ils revêtent des habits à la mode nouvelle, ils se lancent dans tous les débordements et finissent par devenir insensés. Ils réussissent cependant à ne pas payer leurs dettes, ils passent pour riches et sont considérés, car c'est Folie qui gouverne le monde; mais, au fond, leur vie a été stérile, et le Fol, en terminant, peut les traiter de sots.

Le poète, comme l'auteur de la *Farce des gens nouveaulx*, reste dans les généralités vagues; cependant le v. 23 paraît contenir une allusion à la ligue du Bien public; aussi pensons-nous que la pièce a pu être écrite vers 1465. Le costume que Folie recommande aux gorriers nous reporte précisément à cette époque :

> Les robes porterés mal faictes,
> Tant que semblerez proprement
> Estre personnes contrefaictes.
> Faictez vous bossus, se ne l'estes;
> Grans manches, plus que cordeliers,
> Chappeaux de travers et cornettes,
> Bonnet sur l'ueil, larges solliers, etc. (v. 257-263).

La pièce débute par sept strophes concaténées, rimant pour la plupart de la manière suivante : *ababbcbc*, mais offrant de nombreuses irrégularités (la première rime *abaabbcc*). On relève dans le texte cinq rondeaux (v. 175, 186, 199, 391, 408) et une série de couplets avec refrain (v. 335-351); enfin, l'auteur introduit dans plusieurs passages des vers à queue annuée, comme on en a vu dans notre n° IV. On peut regarder les deux compositions comme étant tout au moins du même temps.

Une des chansons du xve siècle publiées par M. Gaston Paris (p. 130) peut servir de commentaire à notre sottie :

> Ilz sont bien pelez, ceulx qui font la gorre;
> Ilz sont bien pelez et d'argent vuidez.

La chanson tourne de même en ridicule les « grosses manches », le « bonnet par dessus l'oreille » et les chaussures des galants besogneux.

BIBLIOGRAPHIE

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild, ms. in-fol. sur papier de 8 ff. à 2 col. (fin du xve siècle).

Ce manuscrit, découpé dans un recueil, commence par un f. de garde, primitivement coté 107, puis suivent 7 ff. cotés 100-106. La sottie se termine au bas du f. 105 r°. Le v° de ce même f. contient une *Bergerie* fort ordurière, qui commence ainsi :

Bergerie.

J'ay mes amourettes
Nouvellement faictes
En la garde robe.....

Ces petits vers de cinq syllabes étaient particulièrement employés pour les bergeries (voy. *Le Mistere du Viel Testament*, II, p. 199, v. 13613).

Le 8e f., coté 106, contient au r° un quatrain élégamment transcrit par une main du xvie siècle :

Quant jeune fuz en medisant [= je mesdisoys ?] de toutes
Lors qu'encores esté priee n'avoye ;
Vielle devins ; maiz ainsi que filloye
Le feu se print, fillant en mes estouppes.

Le quatrain est accompagné d'un grand dessin à la plume qui représente une fileuse brûlant sa quenouille.

Le volume que nous venons de décrire a fait partie de la bibliothèque de M. de Soleinne (Cat., I, nº 679); il provient de la vente Taylor (Cat., 1894, nº 287).

Fol. 100 a

FARCE NOUVELLE

NOMMEE LA FOLIE DES GORRIERS

A .IIII. PERSONNAIGES :

LES GORRIERS ET FOLIE ET LE FOL.

LE PREMIER *commence.*

Bastard!

LE SECOND.

Barbier[1] !

LE PREMIER.

Ou sont ses paiges?
Se je metz la main sur leur testes,
Je croy...

LE SECOND.

Par ma foy, aux villaiges
Pour querir poulles et formaiges
Et du foing pour passer ces festes. 5

1 Second — *Au lieu de* Le Premier, *le ms. porte simplement* : 1. — 2 teste — 3 Le ij°. *Les noms des personnages sont presque partout abrégés; nous les rétablissons en toutes lettres.*

1. Bastard et Barbier sont les noms des prétendus pages de nos gorriers.

LE PREMIER.

Cuydent il que nous syons bestes?

FOLIE.

On les puist mener au gibet,
S'ilz ont ny paige ny varlet [1]!

LE SECOND.

Que ditz tu, compaignon de guerre?
Comment te va?

LE PREMIER.

Non guyeres bien. 10

LE SECOND.

Pour quoy?

LE PREMIER.

Une piece de terre
En ay ja vendue.

LE SECOND.

Et combien?

LE PREMIER.

N'am parlons plus.

LE SECOND.

Et moy le myen,
Tant qu'en suis ja mon pain querant.

FOLIE.

Or il ont... ung estront de chien! 15
Oncques n'eurent ung blanc vaillant.

Fol. 100 b LE SECOND.

Le mestier est mal acquerant;
Trouver nous fault aultre practique.

8 Sil nont — 12 ja *est supplée* — ja mon *sont suppléés*

1. Folie remarque à part que les galants n'ont ni page, ni valet. Ceux qu'ils appellent sont imaginaires. Les gorriers n'ont rien. Cf. v. 15-16.

LE PREMIER.

Par mon serment, j'en suis contant;
Ne m'en chault a quoy je m'aplicque. 20
Si me fait il mal.

LE SECOND.

D'une picque
On me bailla ung tel soufflet
Sur le chef, pour le bien publicque [1]...

FOLIE [2].

Et on fit..... son sanglant gibet.

LE PREMIER.

Trouvé me suis, chascun le scet, 25
En mainte course et dur assault.

LE SECOND.

J'ay mys mon chief sans bassinet
En lieu que aultre, tant soit cault,
N'oseroit.

LE PREMIER.

Ung gendarme vault
Qui a sens avecques vaillance. 30

FOLIE [2].

Par le Dieu qui ne ment ne fault,
Il ne porterent oncques lence.

LE SECOND.

J'ay vandu toute ma chevence
Affin de myeux m'entretenir.

21 Se — 28 qui aultre — 32 lences

1. Il faut sans doute voir ici une allusion à la fameuse ligue du Bien public (décembre 1464) et à la guerre civile de 1465.

2. Folie dit ces couplets à part et sans être vue des autres personnages.

LE PREMIER.

J'eusse trouvé bonne allience, 35
Maiz aultre n'ay volu tenir [1].

LE SECOND.

J'ay tenu.

LE PREMIER.

J'ay fait convenir,
Dont m'en reppens.

FOLIE [2].

Quel coquinaille!
Argent bien peult les retenir,
Et pour leur estat la poullaille. 40

Fol. 100 c LE SECOND.

Et que veulx tu ?

LE PREMIER.

Tant de merdaille
Appointés comme chevalliers,
Et les vaillans qui n'ont pas maille
Recullés comme lanterniers!

LE SECOND.

Brief, il nous fault estre gorriers, 45
Se nous voulons plus hault monter.

FOLIE [2].

Qui avroit beaucop de deniers,
C'est grand plaisir de les conter.

LE PREMIER.

De quelc'un nous fault acointer
Par qui nous puissions valloir mieulx. 50

39 le — 40 esta la poullaige

1. Je n'ai pas voulu appartenir à une autre ligue qu'à celle du roi. Cf. v. 71.

1. Folie dit ces couplets à part.

LE SECOND.

Se bien nous voulons appointer,
Devenir nous fault amoureux.

LE PREMIER.

Je feroye bien du gracieux;
Maiz ou nous pourrions nous percher?

LE SECOND.

A Paris a de plaisans lieux, 55
Qui bien les y savroit sercher.

Folie se proumaine.

LE PREMIER.

Je voy la ne sçay qui marcher;
Assez souffisante est darriere,
Et a corsaige.

LE SECOND.

Au remarcher
Je cuyde qu'elle soit gorriere. 60

LE PREMIER.

Quant je regarde sa maniere,
Elle me plaist; allons vers elle.

LE SECOND.

Allons.

LE PREMIER.

Dieu vous gard, damoiselle!

Fol 100 d. FOLIE.

Et vous aussi!

56 y *m.* — 58 souffisante par darriere — 59 Et a couraige

LE SECOND.

Vous estes celle
Qui a mys mon cueur en ses las. 65

LE PREMIER.

Dame, vostre suis, hault et bas.
Commandez : vous serez servie.

FOLIE.

Messeigneurs, de ce vous mercye.
Comment estes vous cy venus ?

LE SECOND.

Deux pouvres sommes desporvus 70
Compaignons pour servir le roy,
Ou tout avons perdu ; maiz quoy !
Encore avons nous quelque drame [1].

FOLIE.

Je vous entens. Dea ! je suis femme
De plusieurs prisee et cherie. 75

LE PREMIER.

Plaise vous donc estre m'amye,
Car de vostre amour suis surpris.

FOLIE.

De bien grans en ont esté pris
. . . . . .

LE SECOND.

Maiz commant vinttes vous ceans 80
Seulete ? Y av'ous congnoissance ?

FOLIE.

Pour ce que j'ayme ma plaisance,
Je vois, je viens, je m'abandonne

69 icy — 78 biens, onst — 81 y a vyes vous — 83 vies
1. Quelque dragme.

A celluy qui s'amour me donne ;
Et ou me plaist, soit pluye ou vent, 85
Je me arreste le plus souvent,
Car je suis liberalle et franche.

LE PREMIER.

Et ou vous tenez vous?

Fol. 101 a FOLIE.

En France,
En Flandres et en Picardie,
En Anglecterre, en Normendie, 90
A Romme, Ytalie et Espaigne,
Ou je veul, et en Allemaigne,
Et si suis partout dominans.

LE SECOND.

Et en quelz maisons?

FOLIE.

Aux plus grans :
Es cours des princes et seigneurs, 95
Et avec les dissimulleurs
Bien souvent suis en plusieurs cas,
Combien qu'il ne le cuydent pas,
Car souvent soubz faincte loquence
Revestent l'abbit de Prudence ; 100
Mais leurs ditz et leurs faiz sont pris
En la cresme de mes escrips,
Et suis souvent, a leurs requestes,
Soubz leurs chapperons en leurs testes.
Entre chappeaux, crosses et mistres 105
Me trouverés en ses chappistres
En faisant les elections,
Car j'en fay les conclusions;
Et entre les estudiens;

89 flandre — 94 Au — 96 auecques — 97 suis *m.* — 100 Ne veullent labbit — 104 de leurs testes

Avec les .IIII. mandiens; 110
Et bien souvent vous me verrez
Dessoubz les chapperons fourrez.
Puis me entretrouble, quand je veulx,
En la teste, dans les cheveulx
Des femmes, ainsi qu'en *vobis*, 115
Et leur faitz porter telz habiz,
Quant je vueil que l'on se soubzmecte,
Qu'ilz font leur chasteté suspecte.
Et quent je me metz en la teste,
Oncques ne fut telle tempeste. 120
Puis me mesle d'astrologie.
Fol. 101 b Quand je suis avec theologie,
Avec les sept ars liberaux,
Le feu de quatre mareschaux
Ne m'approche point de challeur; 125
Brief, il n'y a si grand seigneur
Qui bien ne me veulle accointer
Pour une aultre desappointer,
Car itelle est ma destinee.

LE PREMIER.

Et donc estez vous?

FOLIE.

Je fuz nee 130
Au fons du paradis terrestre.

LE SECOND.

Ce que dictes ne pourroit estre :
Vous n'avez pas .XXV. ans.

FOLIE.

J'en ay plus de six mil v^c^.

110 et auecques — 113 que — 114 dedans — 115 ainsi men — 117 Que ie vueil don on se soubzmet — 124 des quatre — 125 Nen approche *Ici et ailleurs le ms. porte bien* grand *et non* grant — 127 veullet — 129 icelle

Je suis celle, pour toute somme, 135
Par qui Adam menga la pomme [1];
Je fiz faire la tour Babel,
Aux lions bailler Daniel,
Mectre Virgille en la corbeille,
Sallomon chevaucher sans selle, 140
Par Dalida en sa saizon
Copper les cheveux de Sanxon,
En Egipte par Tholomee
Coupper la teste de Pompee;
Helaine a Paris fitz ravir, 145
Et Lucresse si fitz morir.
J'ay fait vendre des beneffices
Pour venir a povres offices.
Plusieurs le tiennent assaigesse;
Maiz la fin en sera mestresse. 150
Je me trouve en mout divers lieux;
Je faiz dancer les amoureux
Et despandre dans un esté
Ce qu'en travail ont acquesté
Fol. 101 c Leurs parens ou temps de leur vie. 155
Chascun de m'avoir a envye;
Mais d'avoir foustz il ne me chault.

LE PREMIER.

Vous estes tout ce qu'il nous fault.
Qu'en ditz tu?

LE SECOND.

C'est bien mon advys.

137 Je faiz — 146 si *m.* — 148 Pour venir pourement aux offices — 151 mout *manque* — 157 Dauoir foustz il me chault

1. L'auteur cite surtout des actes de folie que les femmes ont inspirés aux hommes. Cette énumération était un lieu commun dont les exemples sont infinis. MM. de Montaiglon et de Rothschild en ont cité un certain nombre (*Recueil de Poësies françoises*, XI, p. 177).

FOLIE.

Quant je vueil, je me resjouys 160
Es cueurs qui sont de moy navrés.

LE PREMIER.

Comme avez non?

FOLIE.

Vous le sçavrés
Avant que departés de moy;
Mais a mon advis, com je croy,
A mon habit et mon renom
Pouez bien congnoistre mon nom. 165
Lisez le : je l'ay fait escripre.

Folie *est en escript sur sa manche.*

LE SECOND.

Or, brief, nous ne le sçavrions lire,
Car ce sont sauvaiges escrips.

FOLIE.

Vous ne sçavez donc qui je suis?
Pour vostre auctorité acroistre 170
Faictes bien de me mescongnoistre.
Vous y serez a temps assés.
Or ça, que dictez vous?

Nota *qu'ilz la regardent souvent et dient :*

LE PREMIER.

Pansés
Que vous estes mon esperance. 175

Fleur de beaulté, ma seulle soufissance,
Souffisante sur toutes les viventes,
Vivant soulas au millieu des plaisantes,
Plaisir me croist quant vous voy, sans doubtance.

160 ie me rānoys — 164 a *m.* — comme — 174 or sa — 175 Que *m.* — 179 plaisirs... quē

Doubte n'ay point, tant ay grande fience, 180
Fient de vous ou j'ay mis mes attentes,
Fleur de beaulté.

La peur que j'ay, c'est qu'envers vous offence.
Offenser, las, ce sont choses dolentes;
Doulent seroit mon cueur en toutes sentes; 185
Sentez pour brief morir de desplaisance,
Fleur de beaulté.

Fol. 101 d LE SECOND.

Lustre lustrant, excellant, magniffique,
Magniffiant cristalline couleur,
Couleur luysant, octroyez moy faveur, 190
Favorisant ma requeste autentique.

Autentiqués la doulceur qui me picque;
Piqués mon cueur par vostre grant doulceur,
Lustre lustrant.

Califfiez ce que je precogite, 195
Precogités par ardente ferveur.
Ardés mon cueur en vostre rethorique,
Lustre lustrant.

FOLIE.

Vrays amoreux, venez moy accoller;
Aymez celle qui vous donnera bruyt. 200
Bruyez partout; personne ne vous nuyt.
Nuysans ne peulvent mon vouloir desoler.

Desolez tous je puis bien consoler;
Consolés vous et de jour et de nuyt,
Vrays amoreux. 205

187 *Le ms. porte simplement* Fleur. — 194, 198 *Le ms. porte simplement* Lustre. — 203 tous, je *sont suppléés* — 204 Cosoles — 205 amoreux *m.*

Je faitz rire quent on devroit pleurer;
Pleurer ne vault contre ce qui me duyt;
Duyte façon mon esperit conduyt;
Conduyre veulx voz faitz sans violer,
Vrays amoreux. 210

LE PREMIER.

Ung chascun doit bien carculler
Le droit chemin ou il veult tandre.

LE SECOND.

Ma dame, vous devez entendre
Que nous sommes desliberez
De faire ce que vous vouldrés, 215
Et vous octroyons par accords
Foy, loyaulté, mambres et corps;
A vous servir sommes entiers.

FOLIE.

Il vous fauldroit estre gorriers;
Car en habis ou je vous voy 220
Vous n'avrés point le cueur de moy
(Combien que soubz humbles habitz
Souventez foys je me chevys
Aussi bien que soubz grans estatz).
Et pour ce, ostés tous ces fatras. 225

Fol. 102 a *Lors se despouillent et prennent des robes aux manches larges.*

Despoullez vous pour rabiller;
D'aultres habitz vous veux baller
A la façon de gorrerie,
Et, affin que la gorre rie,
Vestez moy ces habitz nouveaulx 230

208 duyt facon — 210 amoreux *m.* — 222 humble — 225 (*jeu de scène*) et prennent (*la lecture de ce mot est incertaine, la tête du f. ayant été entamée par le couteau du relieur*) de — 228 de la gorriere

. . . . . .
Que j'ay pris a la frapperie.

LE PREMIER.

Voycy ungne grand trainnerie.
Me fauldra il cecy trainner?

LE SECOND.

Quelz grans manches [1]!

LE PREMIER.

Quel reverie! 235

LE SECOND.

Porter cecy!

LE PREMIER.

C'est pour desver.

FOLIE.

Mais les portent pour eulx parer.

LE PREMIER.

Je ne sçay pas a quel propos.

FOLIE.

C'est la façon, a brief parler.

LE SECOND.

Corps bieu, ce sont habitz de folz! 240

LE PREMIER.

L'on voit par darriere noz colz [2].

233 vng grand — 237 portant

1. La mode des larges manches dura longtemps. On lit dans la *Complainte de France*, qui est de l'année 1494 :

Gorriers chetifz, gens de lasche courage,
Qui par outrage portez voz larges manches,
De gorrier vous faictes rouge rage.

(Montaiglon, *Recueil*, VIII, p. 84.)

2. Il faut sans doute lire « culs ». La rime précédente a dû être altérée.

FOLIE.

Il sont bons ; bien furent plus beaux
Que les vielz gorriers en monceaulx
Changerent par leur grand prudence.
Et puis affublés ces chappeaulx, 245
Pour sembler gorriers plus nouveaulx [1].

Il prennent des chappeaux.

Or estez vous gens d'apparence.

LE PREMIER.

Ma dame, a vous avons fience.

FOLIE.

Chaussez ces soulliers pour galler.

Elle leur baille des soulliers larges.

LE SECOND.

Ces soulliers, en ma conscience, 250
Il me garderont ja d'aller.

Fol. 102 b FOLIE.

Si fault il le temps esgaller
Et marcher couraigeusement
Et laisser mesdisans parler ;
Pour eux n'en avra autrement. 255
Vivez orez gorrierement.
Quant est de vostre habillement,
Les robes porterés mal faictes,
Tant que semblerez proprement
Estre personnes contrefaictes. 260
Faictes vous bossus, se ne l'estes ;
Grans manches, plus que cordeliers,

242 bien furent — 244 Changeret — 245 Il prenēt des (*ces mots sont cachés dans le fond de la reliure près des v. 243-244 ; la lecture en est douteuse*) — 246 et pour — 249 Chausser — 251 ja *m.*

1. Il s'agit sans doute de ces hauts bonnets qui sont le sujet d'un curieux poème réimprimé par Montaiglon (*Recueil*, IV, pp. 33).

Chappeaux de travers et cornettes,
Bonnet sur l'ueil, larges solliers.
Soyez en voz faiz singulliers 265
Et comme les princes vestus,
Et, fussiez filz de charpentiers,
Fiers, orguilleux, folz et testuz.
Dictez que vous avez escus
La ou vous estes empreunteurs, 270
Et, au lieu de toutes vertuz,
Soyez mesdisans et flatteurs.
Mes amoureux, mectés voz cueurs
D'acomplir mes commandemens.

LE PREMIER.

..... 275
Comme voz loyaulx serviteurs.
Nulz d'eux n'en seront escondiz.

LE SECOND.

Ma dame, mes faiz et mes ditz
Sont avec vostre pancement.

LE PREMIER.

Ne plaise a Dieu de paradis 280
Que nous gouvernons aultrement.

FOLIE.

Vivez orez gorrierement.
Que vous fault il plus?

LE SECOND.

Plus qu'assés.

FOLIE.

Et quoy?

LE PREMIER.

Argent premierement.

268 Fier — 281 gouuernerõt

LE SECOND.

C'est le principal fondement. 285

Fol. 102 c FOLIE.

Vandez.

LE PREMIER.

Quoy?

FOLIE.

Des biens amassés.

LE SECOND.

Et ou pris?

FOLIE.

Ceulx des trespassez.

LE PREMIER.

Par ma foy, ceulx la sont passez.

FOLIE.

Ceulx doncques de voz pançions.

LE SECOND.

Ce sont toutes abusions; 290
On ne nous sçavroit rien oster.
Et si nous fault provisions
De chevaulx pour nous bien monster,
Chaines d'or pour nous acoustrer,
Robes, quent les nostres fauldront, 295
Noz soulliers fere carreller,
Car tantost guyere ne vauldront.

FOLIE.

Quant ces choses vous assauldront,
Pour survenir a vostre affaire
Empruntez.

286 Et quoy — 289 de ceulx — 293 bien *m.* — 297 car tout guyere

LE PREMIER.

Dea, mais qui seront 300
Ceulx qui ainsi le vouldront fere ?

LE SECOND.

Cuydez vous qu'on nous veulle croire ?

FOLIE.

Vous croire ? Et pour quoy ne feront ?

LE PREMIER.

Nostre fait, qui est voluntaire,
Et noz habitz l'enpescheront. 305

LE SECOND.

Bien y a pis : il s'en riront.

LE PREMIER.

Or prenons que l'on le nous preste ;
Et ceulx qui le nous presteront
En fin estre payez vouldront ;
Ou pris ?

Fol. 102 d FOLIE.

Vous vous rompez la teste : 310
La belle quinquenelle honneste !
Et si s'en veullent plus desbatre,
Si les menassés de les batre.

LE SECOND.

Il n'y a deux, ny troys, ny quatre ;
Point ne nous y fault varier. 315

LE PREMIER.

A telz jeux ne se fault esbatre :
Il nous contraindront de payer.

303 Vous *est suppléé* — 309 paye — 310 Au pris — 312 plus *est suppléé* — 313 les *m.*

FOLIE.

Il leur fault la debte nyer.

LE SECOND.

Telz excusasions sont lourdes.

LE PREMIER.

Quel remede ?

FOLIE.

Après leur crier, 320
Payez les.

LE SECOND.

Et de quoy?

FOLIE.

De bourdes.

LE PREMIER.

Bourdes ? C'est affaire a gens sourdes.
Maiz cuydez vous qu'on nous en croye?

FOLIE.

Ouy; c'est bonne renommee,
Car mains par bourdes ont esté, 325
Sans sçavoir, en auctorité,
Les petiz mis en grans estas,
Et les grans du tout mys aux bas
De maintes diverses personnes.

LE SECOND.

Je croy que bourdes sont donc bonnes. 330

FOLIE.

Accoinctez vous tousjours des grans :
.....

319 Telles — 324 Ouy car — 325 on este — 330 doncques

Grans en bref temps font sans actendre,
Pouvres monster, riches descendre,
Et si font, tel en est l'usaige,
Le saige fol, et le fol saige, 335
Et, qui pis est, le plus souvent
Baillent bourdes en payement.

Fol. 103 a LE PREMIER.

Enseignés nous donc par quel guise,
Soit en charges ou en esglise,
Pouvons avoir gouvernement. 340

FOLIE.

Baillez bourdes en payement.

LE PREMIER.

S'amoureux devenir voulloye,
D'aultre que vous je ne vouldroye.
Quel remede ? Point n'ay d'argent.

FOLIE.

Baillez bourdes en payement. 345

LE SECOND.

Je doy, et d'argent n'ay je point.
De contraindre chascun me poinct
Jusques a emprisonnement.

FOLIE.

Baillez bourdes en payement.

LE PREMIER.

Quel remede a ces advocas ? 350
Car, quent il ont broullé ung cas,
Payer on ne les scet comment.

FOLIE.

Baillés bourdes en payement.

337 Baillet — 338 par quel guille — 339 Soit en cherche — 352 le

LE SECOND.

Ho! dame, vous vous abusés,
Car advocatz sont si rusés, 355
Que dames ont a prendre apris.

FOLIE.

Les plus rouges y sont bien pris [1];
Car, quent bourdes sont autentiques,
Les empruncteurs deviennent quictes
Et ceulx qui prestent indigens, 360

LE PREMIER.

De bailler bourdes dilligens
Serons, de ce ne doubtez point;
Mais il y a ung aultre point :
S'on nous voulloit bourdes bailler,
Quel remede?

FOLIE.

Le rabiller. 365

LE SECOND.

Fol. 103b Maiz commant?

FOLIE.

En se rabillant.

354 Ho ma dame — 356 et dames *Ce vers est probablement altéré.* — 357 Le plus rouges il sõt souuẽt pris — 360 prester

1. Voy. sur cette locution Gaston Paris, *Chansons du* xv*e siècle*, p. 129, n. 2; *L'Amant rendu cordelier*, éd. Montaiglon, p. 141; Guillaume Alexis, *Œuvres poétiques*, I, p. 230, n. 1; p. 370, v. 447. La même expression se trouve encore dans un poème inconnu dont nous possédons un exemplaire malheureusement incomplet, *L'Alant et le Venant du chasteau d'amours* (Lyon, Barnabé Chaussard, s. d., in-8° goth. de 24 ff.), fol. *C iij* :

Les plus rouges y sont bien pris;
Il est filz de Dieu qu'en eschappe;
On y laisse mantel et chappe...

LE PREMIER.

On voit souvent homme baillant
Qui n'est pas reppeu de bailler.

FOLIE.

Brief, se vous voullez travailler,
Vous avrés plus que ne vous doy. 370
Mes treschiers anffens, quant vous voy,
Mon estommac sans divertir
Est ouvert pour vous englotir,
Tant aprochez de ma nature.

LE PREMIER GORRIER.

Nostre esperit tousjours procure 375
A toutes fins de vous complaire.

FOLIE.

Ainsi le devez vous bien faire,
Car celle suis par qui serés,
Selon que vous me servirés,
Grans ou petiz, pouvres ou riches. 380
Mes dons ne sont eschars ny chiches,
Ne serviteurs habandonnez
Qui se seront a moy donnez,
Comme vous, lesqueulz j'ay receux.
Et vous, comme les bien deceux, 385
Avez promis de me servir :
N'avez pas?

LE SECOND.

Jusques au morir.

LE PREMIER.

D'en doubter seroit grand simplesse.

FOLIE.

Trouvé avez bonne maistresse;
Maiz je vous ay encore a dire. 390

Soyez tousjours prestz de mesdire,
Et notés ceste auctorité :

Qui vivre veult en grand prosperité
Se doit garder de dire verité,
Promettre assez et du tout rien tenir. 395
Par mesdire se doit entretenir
Selon le temps et l'oportunité,

Fol. 103 c Mordre en riant par grand subtilité,
La ou verra avoir gratuité,
Pour son proffit chascun entretenir, 400
Qui vivre veult.

Flater les grans par importunité.
Complaire a ceulx qui ont auctorité,
Ne payer riens et l'aultruy retenir
Font les meschans aux grans estas venir 405
Soubz le dangier d'estre decapité,
Qui vivre veult.

LE SECOND.

Se nous avons habilité,
Nous serons souverains ouvriers.
Il se premenent.

FOLIE.

Regardez marcher mes gorriers 410
Aux larges manches, grans souliers,
Parrucque d'estrange poil faicte ;
Mais, n'esse pas bonne sournete ?
Pouvrement pourveus de deniers.

C'est l'espargne des cousturiers. 415
Leur reffuge est aux taverniers

399 La ou il verra — 401 Qui veut viure — 407 *Le ms. porte simplement* Qui — 414 pourueu — 416 et aux

Et a l'ospital leur retraite.
Regardez.

D'emprunter souverains ouvriers,
De randre mauvez coustumiers, 420
Gens expers pour faire une amplecte
En une botique replette
De tous les dix et sept mestiers.
Regardez.

LE PREMIER.

Je me regarde voluntiers, 425
Hault et bas, et en tous endroys.

LE SECOND.

Plus regarde, et moins me congnoys ;
Je ne suis plus moy, se me semble.

LE PREMIER.

Je ne sçay a qui je ressemble;
Je ne suis point.

LE SECOND.

Dea! qui peust ce estre? 430

Fol. 103 d LE PREMIER.

Je ne suis ne varlet ne maistre,
Et ne sçay se je suis ou non.

LE SECOND.

Ce ne suis pas.

LE PREMIER.

Ce ne suis mon.
Point ne suis moy certainement.

417 retraire — 421 expres — 423 dix sept — 429 acqui ie semble — 432 ou nom — 433 Se ne suis ie pas — Ce ne suis ie mon.

LE SECOND.

Mais qu'en ditz tu, par ton serment? 435
Suis je?

LE PREMIER.

Tu es. Et moy ? Non, rien.

LE SECOND.

Par sainct Jacques, je te voy bien.
Tu es toy, et moy riens quelzconques.

LE PREMIER.

Et qu'es tu donc ?

LE SECOND.

Je ne fuz oncques.

LE PREMIER.

Tu n'ez... Tu es, je le congnois. 440
Et moy, non.

LE SECOND.

Tu te mescongncys.
Tu as esté et si seras,
Non pas moy.

LE PREMIER.

Tu en mantiras.
Je le voy bien, car tu es toy,
Et congnoys que ne suis pas moy. 445

LE SECOND.

Je suis moins que toy la moitié.

LE PREMIER.

Helas ! tu me faitz grand pitié.
Je croy que tu es insensé ;
Je te voy.

449 Je te voy bié

LE SECOND.

C'est bien avancé.
Tu resves, tu es tourmenté. 450

LE PREMIER.

Non suis et si n'ay point esté.
Se j'avoye esté, je seroye,
Comme quant j'ay esté j'estoye;
Maiz on te congnoît a tes faitz.

Fol. 104 a LE SECOND.

Par ma foy, je ne fuz jamais; 455
Maiz tu es toy aussi craché
Comme qui t'avroit arraché
D'ung mur. Tu es et tu seras;
Je te congnoys.

LE PREMIER.

A quoy?

LE SECOND.

Au bras,
Au nez, au visaige et aux mains. 460

LE PREMIER.

Dea! tu es toy ny plus ny moins;
Mais moy, c'est aultre personnaige.

LE SECOND.

Je te congnoys bien au visaige;
Mais moy, je ne me congnoys pas.

LE PREMIER.

Non faiz je pas moy.

FOLIE.

Parlés bas. 465
Avant que partés de mes mains,

458 et seras — 464 point

Vous vous congnoistrés encor moins,
Car je vous ayme et plus vous prise.
Quant vous verrés la nappe mise,
Entretenez vous par falaces; 470
Mais n'en partés jusque après graces,
Et pour entretenir les folz
Accordés leurs tous leurs propos,
Et si vous faites ne sçay quoy
De mal, dictes qu'estes a moy 475
Et que je le vous ay fait faire.

LE PREMIER.

Ma dame, nous vous vouldrons plaire.
Or nous desclarez vostre nom,
Nous vous en prion.

FOLIE.

J'ay renon
Entre toutes gens et par tout. 480
Vous ne sçariez jamais le bout
De mon sens et ma renommee.

Fol. 104 b LE SECOND.

Maiz comment estez vous nommee?
Nous avons le temps de noz vies
Voz ordonnances accomplies, 485
Et si ne sçavons qui vous estes.

FOLIE.

Vous vivez doncques comme bestes?
J'ay tousjours avec vous esté
Et si vous avez conquesté
Des biens, de l'onneur et du pris, 490
Ne me tenez point a despris,
Car des plus grans souvent me prisent,
D'aultres ausi qui me desprisent;
Mais je ne m'en soucie point.

467 encore — 471 iusques — 477 vo' vouldroit *On pourrait lire aussi :* non vous vouldroit, *ce qui serait normand.* — 489 Et *m.*

LE PREMIER.

Plaise vous entrer en ce point, 495
Dame, et vostre nom declarer.

LE SECOND.

Volu vous avons reparer
Et obeyr, comme sçavez,
Sans sçavoir vostre nom.

FOLIE.

Lisez :
Mon nom verrez et ma science. 500

Folie monstre l'escripture.

LE PREMIER.

Nous ne sçavrions.

FOLIE.

Oultrecuidance,
Mon filz, l'a escript de sa main,
Qui est bien notable escripvain,
D'une des pleumes de folie.

LE SECOND.

Et, pour Dieu, vostre non !

FOLIE.

Folie, 505
Puis que sçavoir vous le voullez.

LE PREMIER.

Ma dame, vous vous rigollez
De nous : pour Dieu ne vous desplaise.

LE SECOND.

Nous sommes en si grand malaise
De sçavoir qui servy avons 510
Que riens plus sçavoir ne volons.
J'en languys.

495 entrer ce point — 502 escripte — 504 Dunes — 506 vous *m*

Fol. 104 c

LE PREMIER.

Aussi fai ge moy.

FOLIE.

Je suis Folie, par ma foy.

LE SEÇOND.

Admiranter.

Folie!

LE PREMIER.

Bien nous faictes paistre.

FOLIE.

Folie suis et le veux estre; 515
Je le seray et ay esté.

LE SECOND.

Folie!

LE PREMIER.

Benedicite!

LE SECOND.

Vecy bien grand melanconie!
Mais qui nous gouverne?

FOLIE.

Folie.

LE PREMIER.

Nous le devons ainsi entendre. 520

LE SECOND.

Je ne le sçavroye comprandre :
Nous avons heu tant de faveurs
Entre prelatz et grans seigneurs.
Mais dont vient ceste resverie?

FOLIE.

De moy,

LE PREMIER.

Pourquoy?

FOLIE.

Je suis Folie. 525

LE PREMIER.

Nous avons heu de grans offices,
Et tous noz parens, beneffices.
De rien venir en seigneurie,
Qui en fut cause?

FOLIE.

Qui? Folie;
Car Folie vous entretaint, 530
A tort a droit la main vous print
En parfaicte gaudisserie.

Fol. 104 d LE SECOND.

Quel en sera la fin?

FOLIE.

Folie.

LE PREMIER.

Elle le dit, et le fault croire.

LE SECOND.

Folie!

Admiranter.

LE PREMIER.

Il est or tout notoire. 535
Elle nous a aussi menez.

LE SECOND.

Nous a Folie gouvernez?

FOLIE.

Ouy dea, et par mon moyen

529 causez — 535 or *est supplée.*

Avez, la ou vous n'eussiez rien;
Car pas n'avés capacité 540
D'avoir par sens auctorité :
Folie suis, n'y pancés plus.

LE PREMIER.

Quel remede?

LE SECOND.

Il en est conclus.

LE PREMIER.

Dea ! il y a folies maintes,
Folies plaisantes et faintes. 545

LE SECOND.

Tout procede de la cervelle.

FOLIE.

Je suis Folie naturelle,
Plaisant Folie lunatique,
Folie en folie autentique.
N'en ayez ja plus de mesaise, 550
Car plus grans, ne vous en desplaise,
Que vous ont eu par mon service
Et prelature et benefice,
Et mariage en grans maisons.

LE PREMIER.

Elle dit de grandes raisons, 555
Mais je ne m'en puis contenter;
Car chascun se pourra vanter,
Et dira vray, je vous affie,
Que nous avons heu par Folie
Fol. 105 a Estatz, biens, honneurs et chevence. 560
Ce nous est une grand meschance;
Je ne me puis point trop douloir.

544, 545 folie — 548 plaisante — 550 nan ayez plus — 561 grande

FOLIE.

Ostera ce qu'elle avrra sur la teste, et avra ung bonnet ou il y avra des oreilles et des cornes, et dit :

Puis que vous voulez tant sçavoir
De moy et don je suis venue,
Regardez moy. Je suis cornue, 565
Et si suis Folie cornarde,
Cornant, cavilleuse, coquarde,
Coquillarde, coquillonnee,
Arrogante, desordonnee,
Aux folz plaisant et desplaisante, 570
Mordent, malicieuse, cuisante.
Mesdisant, de tous vices plaine,
Trouble, faulce et inhumaine,
Triste, ignorante, perverse,
Rude, cautelleuse, diverse. 575
Rigoureuse, retrogradant,
.....
De regars felon, sans accors,
Mere et nourrisse de discors
Discordant en tous les passaiges, 580
Passent partout plaine d'oultraiges,
Oultraigeuse en toute maison,
Menagiere contre raison
Resonnaible, en faiz detestables,
Detestant les choses estables, 585
Usant de seulle volunté,
Voulant avoir auctorité,
Auctorisant toutes frivolles,
Frivolant en toutes escolles,
Escolliere de manterie, 590
Manteresse par flacterie,

566 folle — 571 mordente — 572 mesdisante — 580 les *m.* — 583 Menagier — 584 par faiz — 588 Auctorisante — 589 de toute

Flactant pour cuyder myeulx valloir,
Vaillant autre petit pouvoir;
Puissant a nul ne contrediz,
Contredisant communs esdiz, 595
Ediffiant par artiffice,
Artificiant en mallice,
Fol. 105 b Et, pour toute conclusion,
Toute plaine d'abusion :
C'est la commune renommee. 600
J'ay mainte maison gouvernee
Et plusieurs folz hommes conduitz,
Et pour ce, se je vous ay duitz
Selon la regle de ce temps,
N'en devez estre mal contens, 605
Car vous en serés pour tous lotz
En la fin reputez pour folz.
Et ayez de moy souvenance.

LE FOL.

Somme toute, de la plaisance.....
Qui en advint ce compte prise, 610
En ce compris l'outrecuidance
Et la glorieuse arrogance
Qui est dedans leurs testes mise,
Ausi ce que chascun se prise ;
Cinq cens frans deux solz justement, 615
En ostant les sens seulement;
Mais, au regard de la despence
Du conte bien examiné,
De regretz et de desplaisance,
Par faulte de donner finence, 620
Avec esperance finee,
En plaine audience affinee,
Cinq cens frans, se bien le notez.

595 commun — 597 Artisficience — 611 lotrecuidance — 615 V^e frans — 616 iustement — 617 Mais *est supplée* — 623 V^e frans ce

Quant les vint en seront ostez,
Ainsi compté et rabatu, 625
Et veu mandemens et acquis
Et le compte bien debatu
Et en plain bureau combatu,
Tellement qu'on ne sçavra pis,
Esvaluez tous les despis, 630
Autant les petiz que les gros,
Brief, il ne reste que deux solz [1].

Explicit.

624. *Peut-être faut-il corriger :* Quant les cens. — 625 et *m.*

1. Le Fol joue sur les mots « solz » et « sotz », comme au v. 616 il a joué sur les mots « sens » et « cens ».

VI

LES DEULX GALLANS

ET UNE FEMME QUI SE NOMME SANCTÉ,

Farce a trois personnages.

[*Vers* 1485 ?]

Deux galants chantent gaiement et cherchent à se réjouir pour se consoler de tous les maux qui sont dans le monde, quand une femme inconnue se présente à eux. Cette femme n'est autre que Santé, qui consent à devenir la compagne des galants et leur promet de les dédommager de tous les biens qui leur manquent. L'auteur semble s'être simplement proposé de mettre sur la scène cet ancien proverbe :

> Qui n'a santé il n'a rien ;
> Qui a santé il a tout [1].

1. Le Roux de Lincy cite deux fois cet adage : une fois d'après les *Proverbes communs* (II, p. 398) et une fois d'après H. Estienne (I, p. 275). Cotgrave le cite également, sans en indiquer la source.

La pièce n'a en elle-même aucun intérêt dramatique; ce qui pourtant lui donne une valeur, ce sont les chansons que le poète y a fait entrer. Nous n'y relevons pas moins de neuf morceaux destinés à être chantés, savoir :

1. Y n'est si doulce vie (v. 9).
2. Jamais je ne seray joyeux (v. 22).
3. Fleur de guesté, allegés la martyre (v. 31).
4. Onques depuis mon cœur n'ust joye (v. 35).
5. Je vous donne plaine puissance (v. 92, 164).
6. Jamais mon cœur cesse n'ara (v. 166).
7. L'amour de moy [si] est enclosse (v. 188).
8. Gentilz galans, compaignons du ressin (v. 199).
9. En amours n'a synon bien (v. 205) [1].

Les anciens joueurs de farces égayaient volontiers leur répertoire par des chansons ; mais ils se bornaient le plus souvent à entonner

Une chanson pour dire a Dieu.

Notre sottie appartient à une série de pièces dans lesquelles la musique tient au contraire la place principale. Le procédé suivi par les auteurs du xve et du xvie siècle était des plus simples. Loin de chercher à imiter Adam de la Halle, qui avait composé lui-même les mélodies de sa pastorale en les adaptant aux paroles, ils se contentaient d'intercaler dans un drame quelconque les chansons, ou, tout ou moins, les refrains le plus en vogue. La musique ne semble pas, d'ailleurs, avoir modifié le caractère général de la composition. Si nous jetons un coup d'œil sur nos anciennes pièces musicales, le *Jeu de Robin et Marion* mérite seul d'occuper une place à part dans l'histoire de notre théâtre ; la *Farce de Calbain* [2] est une farce comme les autres ; la

1. Sur ces neuf chansons, cinq nous sont connues ; nous en donnons plus loin le texte en note.

2. Viollet le Duc, *Ancien Théâtre français*, II, pp. 140-157 ; Fournier, pp. 277-283.

Farce du viel Amoureux et du jeune Amoureux [1] est un simple dialogue ; le *Mystère de la Nativité*, par Barthélemi Aneau [2], est un mystère. Pour ce motif, la farce de *Sancté* doit être classée parmi les sotties.

Suivant l'observation générale que nous avons faite ci-dessus, les culbutes ne devaient pas y manquer. Il nous paraît évident, en effet, que les couplets suivants étaient accompagnés d'exercices gymnastiques :

> L'homme sainct a bien tost gecté
> Un plain sault ou une virade... (v. 80-81).

> Faire le pect et la ruade
> Faict a l'homme avoir guerison (v. 84-85).

Aucune allusion historique ne nous permet de donner à notre pièce une date précise. Les chansons qui nous sont connues appartiennent toutes au xve siècle ; d'autre part, il est question (v. 173) des « gens d'armes cassés », ce qui ne permet pas de remonter plus haut que 1480.

BIBLIOGRAPHIE.

a. — Biblioth. nat., ms. fr. 24341 (ancien 3304 ; La Vallière 63), fol. 53 v°-58.

b. — Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil*, I, n° 12,

1. Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil*, I, n° 7 ; Mabille, *Choix de Farces*, II, pp. 255-269 ; Fournier, pp. 382-385.

2. Biblioth. nat., Y 6090. A. Rés. — *Vieux Noëls*, publiés par M. H. Lemeignen (Nantes, 1876, 3 vol. in-12), II, pp. 70-83.

Fol. 53 v° FARCE A TROYS PERSONNAGES

C'est asauvoir :

DEULX GALLANS
ET UNE FEMME QUI SE NOMME SANÇTÉ.

LE PREMYER GALLANT *commence.*

Je chante.

LE II°.

Souvent je me ris
Par deuil et grosse fantasye.

LE PREMYER.

Je voys cy plusieurs gens marys.
Je chante.

LE II°.

Souvent je me rys.

LE PREMYER.

Mes esperiz sont tous ravys 5
Par guerre qui l'homme mestye.
Je chante.

1 ry — 2 grsse — 3 cy *est supplée* — 5 espritz

LE IIe.

Souvent je me ris
Par deuil et grosse fantasie.

LE PREMYER *chante.*

Y n'est si doulce vye
Que de joye d'esté
Par sa melencolye.....

Fol. 54. Helas, helas ! vierge Marye,
Ne changera poinct la saison ?
Y ne court plus que pillerye [1]
Au monde et toute traison.
Quant je suys seul en ma maison
A faire mon petit menage,
Gens d'armes vennent a foyson
Menger mon bien, de quoy j'arage.
Quant je les voy j'arès courage
De leur aracher les deulx yeux.

LE IIe *chante.*

Jamais je ne seray joyeux
Belle, tant que je vous revoye.

Trouverai ge poinct par la voye
Tout plain d'argent et de finance ?

LE PREMYER.

Vivrai ge poinct tant que je voye
Le monde vivre en sa plaisance ?

LE IIe.

Sy quelque un bailloyt assurance
De vivre en paix et liberté,
Le monde airoyt esjouyssance

23 Belle *est suppléé* — reuoyes — 24, 26 voyee

1. On peut rapprocher de ce vers le v. 181 de notre no IV (p. 127) :

Il vous court une pillerie,
Voyre, sans cause ne raison,

et les passages analogues de notre no VII, v. 248 et 478.

Et chanteroit :
Fleur de guesté,
Allegés la martyre [1].

LA FEMME *entre.*

Je ne say moy que veulent dire
Ses gallans qui mainent tel joye.

LES II GALLANS *chantent.*

Onques depuys mon cœur n'eust joye.

35 mist joyee

2. Cette chanson nous a été conservée dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale (fr. 12744, fol. 44, et 9346, n° 31); elle se trouve en outre dans un manuscrit appartenant à M. Le Pelletier, à Vire, n° 14. Elle a été imprimée par Alain Lotrian dans le volume intitulé *Plusieurs belles Chansons nouvelles et fort joyeuses* (Paris, 1543, pet. in-8° goth., fol. 65 v°); par M. A. Gasté (*Chansons normandes du* XVe *siècle*; Caen, 1866, pet. in-8°, n° 31, p. 47), enfin par M. Gaston Paris (*Chansons du* XVe *siècle*, 1875, n° 65, p. 63). Nous reproduisons ici le texte donné dans ce dernier recueil. Pour les variantes et pour la mélodie, nous renvoyons à la publication même de M. Paris, p. 161.

1. « Fleur de gaieté, allegez le martire
Dont mon cueur a la peine et la doulour;
Il vous plaira ce que mon cueur desire
M'y soit donné : belle, c'est vostre amour.

2. « Sans vostre amour je ne puis aullement 5
Estre jouyeulx ne avoir le cuer gay;
Sy vous supply et requiers humblement
Qu'il vous plaise prendre mercy de moy.

3. « Ou aultrement certes je puis bien dire
Que en ma vie n'y a point de retour. 10
Hellas! amours, m'y lairras tu occire?
Je t'ay servy loyaulment chascun jour. »

4. — « Mon bel amy plaisant et graciéulx,
Ne pensez plus fors que d'estre celé.
Car vous avrez maulgré les envieulx 15
Le cueur de moy : je le vous ay donné.

5. « Je vous promect et vous asseur, beau sire,
Qu'autre que vous n'en sera le seignour;
Maulgré jaleux et mesdisans plains d'ire
Vous serviray loyaulment chascun jour. »

LA FEMME.

Encor fault y que je les voye
Pour congnoistre un peu leur estat.

LE PREMYER.

De douleur mon cœur se debat
De voir courir telle saison.

LE IIe

Garder nous convient le rabat, 40
De peur d'estre mys en prison.

LE PREMIER.

Se seroyt grosse mesprison,
Qui nous haperoyt par deriere.

LE IIe.

Myeux vaudroyt garder la maison
Et servir une chamberiere. 45

LA FEMME.

Chascun d'eulx change de matiere;
Y me semblent mal aseurés.
Sy sont y de belle maniere;
Mais y me semblent esgarés.
Dieu gard, enfans! Vous desirés 50
A avoir bon temps a plaisance?

LE PREMIER.

Nous en sommes deliberés;
C'est toute nostre desirance.

LE IIe.

Nous desirons une aleance
Pour avoir suport et amys, 55
Affin que le bon roy de France
Congnoise tous ses bons amys.

36 voyee — 44 gar la maison

LA FEMME.

Je prye a Dieu de paradis
Que toute guerre soyt finee,
Marchans seront en joye remys, 60
De quoy je seray consolee.

LE PREMIER.

Qui estes vous?

LA FEMME.

La desolee,
Fol. 55 Qui dust un chascun conforter.
J'ey veu qu'on me souloyt porter
Par le pays, de ça de la. 65

LE IIe.

Et maintenant?

LA FEMME.

Chascun s'en va
Sans savoir mon effaict congnoistre.

LE PREMIER.

De cela me veulx entremaistre,
Car vous me semblés de guesté.
Et comme avés vous nom?

LA FEMME.

Sancté. 70

LE IIe.

Sancté? Helas! c'est toute joye.
Tant y a que vous desiroye
Pour prendre avec vous aleance!

LE PREMIER.

Sancté est la vraye asurance
Pour avoir des biens a planté. 75

71 ioyee — 72 desiroyee

LA FEMME.

L'homme sain est plus de guesté
Mile foys que n'est le malade.

LE IIe.

Pour demener joyeusseté,
L'homme sain est plus de guesté.

LE PREMIER.

L'homme sain a bien tost gecté 80
Un plain sault ou une virade.

LE IIe.

L'homme sain est plus de guesté
Mile foys que n'est le malade.

LE PREMIER.

Faire le pet et la ruade
v° Faict a l'homme avoir guerison. 85

LA FEMME.

Enfans, que j'aye une chanson
Pour faire avec vous demeurance.

LE IIe.

Sancté est nostre desiree.

LE PREMIER.

Sancté est ma vraye espoirance.
Puys qu'el est des nos demouree, 90
Chanton un mot a la plaisance.

LES II GALANS *chantent.*

Je vous donne pleine puissance
De choisir ou y vous plaira... [1].

93 la ou y vous.

1. Cette pièce nous a été conservée dans le manuscrit de

LA FEMME.

Mon povre cœur s'esjouyra
Puys que je suys aveques vous. 95

LE PREMIER.

Deuil d'avec nous s'eslongnera.
Au loing tous ennuys et couroux!

LE IIe.

Puys que Sancté est avec nous,
Y nous fault prendre esjouyssance.

LE PREMIER.

Chasson tous ennuys et couroux, 100
Puis que Sancté est avec nous.

LE IIe.

Ne soyon poinct d'argent jaloux;
Nous en avons a suffisance.

LE PREMIER.

Puys que Sancté est avec nous,
Y nous fault prendre esjouyssance. 105

Bayeux, qui fait aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque nationale (ms. fr. 9436); en voici le texte :

1. Je vous donne plaine puissance
De choisir ou y vous plaira,
Car je suis si tané desja
De tant servir (et) sans ordonnance.

2. Ce n'est pas la guise de France
D'estre amoureux ne sa ne la;
Dictez si vous en desplaira,
Vous qui fustez ma suffisance.

3. Je ne sçairoye pour ma puissance
Vivre des gaiges qu'on y a 10
D'entretenir homme et cheval;
Chercher me fault aultre accoinctance.

(A. Gasté, *Chansons normandes du* xve *siècle*; Caen, 1866, pet. in-8°, n° 54, p. 84.)

La même pièce reparaît plus loin (v. 164-165).

LA FEMME.

Doy ge prendre ma residence,
Mon demeure et mon asurance
Avec telz gens ? Je m'en conseille.
Y m'ont mys la puce a l'oreille,
Fol. 56 Chacun d'eulx, dont je suys mau mue[1], 110
Me disant : « La tresbien venue
Vous soyés, en demenant joye »,
Tant que sy ravye j'estoye
Que je ne savoys plus que dire.

LE PREMIER.

Fy de thresor! Je ne desire 115
En se monde qu'avoir Sancté.

LE IIe.

Sancté nous oste hors de martire.

LE PREMIER.

Fy de thresor! Je ne desire
En se monde qu'avoir Sancté
Et demener joyeussété 120
Pour vivre en plaisir et leesse.

LE IIe.

Et puys, Sancté, nostre metresse?
Vous me semblés fantasiee.
Je vous pry, tenés nous promesse.
Et puys, Sancté, nostre metresse? 125

LA FEMME.

Vous demenés trop de leesse;
Je suys de vous mal pourmenee.

1. Mal émue. M. Le Verdier, dans le glossaire du *Mystère de l'Incarnation et Nativité* (p. 55) dit avoir entendu dans l'arrondissement de Dieppe l'expression « grand mal-ému ».

LE PREMIER.

Et puys, Sancté, nostre metresse?
Vous me semblés fantasiee.

LA FEMME.

Je suys avec vous si troublee 130
Et plus martiree c'un viel chien.

LE IIe.

Et comment?

LA FEMME.

Vous ne faictes rien
Synon a vostre volonté.

LE PREMIER.

Nous demenon joyeusseté
Et chasson hors toute riote. 135

LE IIe.

J'ey de plaisir plain une hote,
Puys que Sancté est aveq moy;
Je chante tout seul, je fringote [1];
Jamais mon cœur ne se tient quoy.

LA FEMME.

A Dieu, enfans, je vous lesray; 140
Je suys tennee de vostre vye.

LE PREMIER.

D'avec vous je ne bougeray.

LA FEMME.

A Dieu, enfans, je vous lesray.

LE IIe.

Et moy, qu'esse que je feray?
Sancté, ne m'abandonnés mye! 145

[1] Vale fredonne.

LA FEMME.

A Dieu, enfans, je vous lesray;
Je suys tennee de vostre vye.

LE PREMIER.

Sancté, vous n'estes pas partye;
Vous nous servirés d'otelyere.

LA FEMME.

Quy? Moy? Ce n'est pas la maniere 150
Que Sancté, plaine de noblesse,
Soyt detenue et myse ariere.
Par Dieu, se seroyt grand simplesse.
Comment av'ous la hardiesse
De me pourchasser tel outrage, 155
Moy qui ay servy gentilesse
Sans vouloir a nuluy dommage?

LE IIe.

Sancté, nous voulons sur nostre age
Que vous nous fassés assurance.

LA FEMME.

Fol. 57 Ne parles plus, tu n'es pas sage; 160
Je cherche une aultre demourance.

LE IIe.

C'est tout un; chanton de courage
Une chanson a la plaisance.

Y chantent :

Je vous donne pleine puissance
De choisir la ou vous plaira... [1]. 165

LE PREMIER.

Jamais mon cœur cesse n'ara
Tont qu'aye son amour entiere... [2].

160 *La rubrique est répétée en tête du f.* — 161 une *m.* — 165 ou y vous — 167 Tant que ies

1. Voy. cette chanson ci-dessus, v. 92-93.
2. Ces deux vers sont le début d'une chanson dont nous n'avons

LA FEMME.

Tu as la plus sote maniere
Qu'eust jamais homme de ton age.

LE IIe

Sur ma foy, vous estes bien sage. 170
Mais voys comme elle se pourmaine !

LA FEMME.

Vostre forte fiebvre quartaine,
Gens d'armes cassés, cus rompus!
Et je vous prye, ne parlés plus
De vous ne de vostre vaillance. 175
Vous ne tenés nulle ordonnance;
C'est argent perdu pour le roy.

LE PREMIER.

Je te jure et promais ma foy
Que j'aron par toy deshonneur.
Elle m'a faict changer coulleur. 180
Alon nos deulx l'escarmoucher.

LE IIe.

A sy hardy de luy toucher ?
Car y n'en peult nul bien venir.
C'est celle que devon querir
Quant nous avon adversité. 185
Y nous fault chanter de guesté,
v° Car el ne demande aultre chosse.

pu retrouver le texte. Nicole de La Chesnaye cite le premier, sous une forme à peine différente, dans sa *Condamnacion de banquet :*

Jamais mon cueur joye n'avra...

(P. L. Jacob, *Recueil de Farces, Soties et Moralités*, p. 316; Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, p. 230.)

LES II GALLANS *chantent*.

L'amour de moy si est enclosse...[1].

188 si *m*.

1. Cette pièce se trouve dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale (fr. 12744, fol. 20 v°, fr. 9346, n° 27, et 1597, fol, 72); elle figure aussi, avec d'importantes variantes, dans le manuscrit de Vire (n° 10). Elle a été imprimée par Alain Lotrian (*Plusieurs belles Chansons nouvelles et fort joyeuses*, 1542, fol. 77 v°); Louis Du Bois (*Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, poète normand de la fin du* XIV*e siècle, suivis d'un choix d'anciens Vaux-de-Vires, de bacchanales et de chansons, etc.*; Caen, 1821, in-8°, n° 34); A. Gasté (*Chansons normandes du* XV*e siècle*, 1866, n° 27, p. 40) et Gaston Paris (*Chansons du* XV*e siècle*, 1875, n° 27, p. 30). Nous reproduisons le texte donné par le dernier éditeur, à qui nous renverrons pour les variantes et pour la mélodie.

1. L'amour de moy sy est enclose
Dedans ung joly jardinet
Ou croist la rose et le muguet
Et aussi fait la passerose.

2. Ce jardin est bel et plaisant; 5
Il est garny de toutes flours;
On y prend son esbatement
Autant la nuit comme le jour.

3. Helas! il n'est si douce chose
Que de ce doulx roussignollet 10
Qui chante au soir, au matinet;
Quant il est las il se repose.

4. Je la vy l'autre jour cueillir
La violette en ung vert pré,
La plus belle qu'oncques je veis 15
Et la plus plaisante a mon gré.

5. Je la regarde une pose :
Elle estoit blanche comme let
Et douce comme un aignelet,
Vermeillette comme une rose. 20

Au commencement du XVI*e* siècle cette chanson fut transformée en un cantique religieux, dont voici le début.

Noël sur : *L'amour de moy si est enclose*
Dedans ung petit jardinet.
Vray Dieu, il n'est si doulce chose
Que de chanter treatous noël,
Car c'est un Testament nouvel,
Comme l'Escripture l'expose...

(*Les grans Noëlz nouveaulx*; Paris, en la rue neufve Nostre Dame, a l'enseigne sainct Nicolas, s. d., in-8° goth., fol. 141.)

LA FEMME.

Encor fault y que je propose
Quelque bon mot pour vostre affaire. 190
Venés sa. Que voulés vous faire,
Qui prenés tant d'esjouyssance?

LE PREMIER.

Nous voulons vivre en l'ordonnance.

LA FEMME.

Et ne voulés?

LE IIe.

A nul mal faire,
Mais toujours chanter a plaisance. 195

LA FEMME.

C'est le myeulx.

LE PREMIER.

C'est no desirance :
Y fault bien parler ou soy tayre.

LA FEMME.

C'est ainsy que vous desvés faire,
Fusse vostre frere ou cousin.
Y fault chanter pour tout parfaire : 200
Gentilz galans, compaignons du ressin [1].

196 nostre — 201 compaignon.

1. Cette chanson se trouve dans le manuscrit de Bayeux aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale (fr. 9436); en voici le texte :

1. Gentilz gallans, compaignons du raisin,
Beuvons d'autant au soir et au matin
Jusqu'a cent solz,
Et ho!
A nostre hostesse ne payeron point d'argent, 5
Fors ung *credo*.

2. Si nostre hostesse nous faisoit adjourner,
Nous luy diron qu'il faut laisser passer

LE PREMIER.

Y fault complayre a son vouessin,
Sans piller ne ravir son bien,
Et puys chanter soir et matin :
En amours n'a synon bien; 205
Nul mal qui ne l'y pence... [1].

LE IIe.

A Dieu la notable assistence ;
Y nous fault de ce lieu partir,
Fol. 58 Car nous avons pour recompence
Sancté pour nous entretenir ; 210
Et au partement de ce lieu
Une chanson pour dire a Dieu.

Finis.

206 luy — 212 Finis. c iiii=iiii lignes

Quasimodo,
Et ho!
A nostre hostesse ne payeron point d'argent,
Fors ung *credo.*

(L. Dubois, *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, etc.*, 1821, n° 26 ; — A. Gasté, *Chansons normandes du* XVe *siècle*, 1866, n° 44, p. 74.)

1. Cette pièce nous a été conservée dans le manuscrit fr. 12744, fol. 10. En voici le texte d'après M. Gaston Paris (*Chansons du* XVe *siècle*, n° 13, p. 15) :

1. En amours n'a sinon bien ;
Nul mal, qui ne l'y pence;
Jamès homme n'y eust rien
Qui eust peu d'esperance.

2. Je le dy pour mon amy : 5
Je le congnois d'enffance;
Il m'aime; auxi fai ge lui :
Dieu le gard de meschance !

3. Oncques puis que je le vy
Je n'euz aultre aliance.
Ce n'est rien ce monde cy
Qui n'y a sa plaisance.

Les deux premiers vers sont cités dans la *Farce a deulx personnages du viel Amoureux et du jeune Amoureulx* (Le Roux de Lincy et Michel, I, n° 7, p. 6 ; Mabille, *Choix de Farces*, II, 261 ; Fournier, p. 383).

VII

SOTTIE NOUVELLE

DE L'ASTROLOGUE

[*Paris*, 1498.]

Cette pièce, inconnue jusqu'ici, est peut-être la plus intéressante de toutes celles que nous avons recueillies. Elle nous montre ce qu'était la satire politique au début du règne de Louis XII. Nous savions déjà par le témoignage très précis de Jehan Bouchet, que nous avons rapporté dans notre introduction, que le roi laissait une grande liberté aux joueurs de farces, et que leurs traits malicieux l'éclairaient sur le compte de ses ministres ; mais nous ne pouvions guère penser que les poètes dramatiques s'exprimaient avec une aussi entière franchise sur les grands du jour.

Le cadre de la pièce est des plus simples, et l'action y est nulle. Le prince des sots appelle ses suppôts et leur demande si le temps n'est pas venu de se réjouir (v. 1-4). Les sots répondent que l'on n'est guère porté à la joie et qu'il convient plutôt de se lamenter (v. 4-20) ; mais ils assurent que tout va changer (v. 21-22) ; qu'il ne

faut pas se laisser influencer par ces Lombards, ou ces Romains, tout-puissants à la Cour, et qui pourtant mériteraient d'être pendus (v. 31-34). Voici un astrologue qui survient fort à point et qui fera voir l'avenir tel qu'il est. L'astrologue, consulté, passe en revue toutes les constellations et trace à mots couverts un tableau assez triste de la situation de la France au début du nouveau règne. Il insiste tout d'abord sur le signe de *Gemini*, qui règne en la maison du haut dieu Mars (v. 57), et il voudrait le voir banni de notre climat ; c'est une première attaque dirigée contre Georges d'Amboise et son frère, Louis d'Amboise, évêque d'Albi, devenus tout puissants depuis la mort de Charles VIII. Les sots veulent avoir des informations plus précises. Que ne leur parle-t-on des crimes qui se commettent chaque jour (v. 79-87), ou des accidents, tels que l'effondrement récent des échafauds élevés à l'occasion des joutes royales (v. 91) ? L'accident auquel les sots font allusion s'était produit le 2 juillet 1498, et nous fournit la date de la sottie, qui fut jouée peu de temps après. L'astrologue développe quelques moralités générales ; mais les sots le prient de revenir aux « choses publiques » (v. 111). Eux-mêmes s'élèvent avec force contre « ung tas de prestrailles, qui s'entremettent des assaulx », c'est-à-dire qui se mêlent de faire la guerre (v. 122-123) ; contre les ambitieux prêts à tout faire pour obtenir le chapeau de cardinal, et en particulier contre l'archevêque de Rouen (v. 126). C'est la bourse du pauvre peuple, *minor bursa*, qui est toujours mise à contribution (v. 129). Les sots continuent leurs doléances, quand survient Chascun (v. 148), qui se plaint de sa maladie, des « pertes et mengerie » qu'il a subies (v. 155), des impôts qu'il a dû supporter « pour poier le chapeau d'ung moyne » (v. 163). L'astrologue répond que le regard de *Sol*, c'est-à-dire du roi, pourra changer les choses (v. 167). Déjà *Mars* (ce même roi) a chassé l'Aigle de son verger, autrement

dit, a chassé les Impériaux qui avaient envahi le duché de Bourgogne (v. 175, 178). Pourtant on voit toujours avec inquiétude « *Gemini* en autorité » (les frères d'Amboise). Ce n'est pas la Vierge (*Virgo*) qui règne, c'est la folle *Vénus* avec son cortège de dissolution. Il faudrait réformer le Châtelet et le Parlement, faire régner partout la justice. Tout viendra si l'on sait attendre, répond le prince, en exhortant les sots à chanter une chanson (v. 240).

Après cet intermède, le dialogue reprend. L'un des sots fait une allusion directe au mouvement céleste qui porte *Mars* (le roi) à prendre *Vénus* (Anne de Bretagne), qui fut femme de *Vulcanus* (Charles VIII). L'astrologue espère que Mars se reposera ensuite, et Chascun s'écrie : « Au deable le mouvement ! (v. 278). » Les sots blâment sans réserve la politique du feu roi, qui serait encore de ce monde, s'il n'avait eu l'idée d'aller à Naples (v. 279-283). Mais Chascun réplique, en faisant allusion à Guillaume Briçonnet :

> Pour avoir une rouge chappe
> A ung tresorier de finances,
> Y faleit aller voir le pape (v. 285-287).

L'astrologue réprouve ces entreprises qui pèsent sur le pauvre peuple, dont la bourse est vide (v. 291, 300). Heureusement que le triste règne de *Saturnus* (Louis XI ?) est passé, et qu'on va entrer dans un règne de grâce (v. 313). Les allusions continuent, mais elles deviennent moins intelligibles pour nous. Peut-être les vers 339 et suivants contiennent-ils des traits satiriques contre César Borgia, dont la réputation était bien établie en France, et dont on redoutait la venue.

L'astrologue se tourne de nouveau vers *Sol*, c'est-à-dire vers le roi (v. 363) : lui seul peut redresser les abus, assurer le bon fonctionnement de la justice et remettre toutes choses en leur place. Un des sots dénonce encore

« Roan, vilain et hort », autrement dit Georges d'Amboise (v. 407). L'astrologue cherche des remèdes; Chascun en a grand besoin. Le prince lui fait espérer la prochaine réunion des états :

> Pour ton allegement
> On tiendra les estas en France (v. 434-435).

L'astrologue reconnaît que Chascun est « vuydé » (v. 443) ; mais, par l'effet du nouveau régime, il pourra se remettre. Le prince le ménagera, fera régner la paix, se défiera des Vénitiens et des Florentins (v. 550). L'un des sots insiste sur les maux qu'entraîne la politique italienne :

> ...Je diz que Venicien
> Millanoys ne Italien
> Jamez ne veulent bien en France (v. 556-558).

Quelques moralités banales font passer les traits de la satire. La conclusion est une prière pour le roi, afin qu'il ne se laisse pas entraîner « par ce geminal mouvement » (v. 585).

Il y a sans doute dans notre sottie bien d'autres allusions qui nous échappent. Ce qui nous frappe le plus c'est l'acharnement avec lequel l'auteur poursuit de ses invectives le confident du roi, le puissant Georges d'Amboise. Il semble qu'il risquât fort d'être pendu.

Quel est cet auteur? Nombre de détails: les expressions latines *minor bursa* (v. 129, 159) et *major bursa* (v. 299), les allusions aux procès (v. 51), les traits décochés contre le Châtelet et le Parlement (v. 464, 442, 569) nous montrent que c'était un basochien parisien. Nous savons par l'allusion très précise que contient le v. 91 que la pièce est postérieure au 2 juillet 1498; une autre allusion que nous relevons dans le v. 126 permet de penser qu'elle est postérieure au 17 septembre de la

même année. La sottie aura pu être composée pour les jeux qui se donnaient à l'automne.

Gaston Paris, qui, la veille même de sa mort, relisait l'épreuve de cette feuille, a remarqué avec sa pénétration ordinaire que la présente sottie appartient à une série dans laquelle figurait le même astrologue. Ainsi s'expliquent les v. 39-44 dans lesquels le prince et ses suppots saluent ce personnage comme une vieille connaissance. L'astrologue rappelle (v. 44) que ses prédictions se sont déjà réalisées deux ou trois fois. Plus loin (v. 421) nous apprenons que dans la sottie jouée en 1496 le devin visitait l'urine du Monde pour tirer son horoscope.

BIBLIOGRAPHIE

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild, ms. in-4 de 12 ff. sur papier (fin du xve siècle).

L'écriture de ce volume est très fine, au point d'être parfois d'une lecture difficile.

De la bibliothèque de M. le baron Taylor (Cat., 1894, n° 258).

Fol. 2

SOTTIE NOUVELLE

DE L'ASTROLOGUE

A CINQ PERSONNAIGES :

LE PRINCE,
PRIMUS,
SECUNDUS,
L'ASTROLOGUE,
CHASCUN.

LE PRINCE.

Et puys, mes folz, qui triomphe, qui dance ?
Qui a le bruit ? Qui caquette a plesance ?
N'est il point temps que Chascun doeve rire
Et se esjouyr ?

PRIMUS.

Il n'en est souvenance
Que de plesir il soibt nouvelle en France; 5
Pour le present on ne le seroit dire.

SECUNDUS.

La ou chascun souloiet rire il soupire,
Et ne seroiet trover si sage myre
Qui a son mal peust donner reconfort.

PRIMUS.

Conclusion : toult va de mal em pire, 10
Tant hault que bas, soit reaume ou empire,
Et, se Chascun se plaint, il n'a point tort.

SECUNDUS.

Par Dieu, Chascun a eu le temps bien fort,
Depuis dix ans, et toult par le discort
Des principaulx.

LE PRINCE.

Nostre astrologien 15
Point pour nyent n'en faisoit son raport.
Ce les signes ne sont d'ung bon acort,
Les allemens[1] ne seroient aler bien.

PRIMUS.

Chascun se plaint.

SECUNDUS.

Chascun dist qu'il n'a rien.

PRIMUS.

Chascun seufre des douleurs non pareilles. 20

LE PRINCE.

1v° Propos final, je veul dire et maintien
Que nous sommes cheus es ans de mervelles.

PRIMUS.

Tel ne dit mot qui fait grandes orelles,
Qui toultez foys n'en pense de rien mains.

SECUNDUS.

Tel fait penniés qui feroit bien corbelles, 25
Qui luy mettroit de bon boys entre mains.

14 le *m*. — 21 maintenir

1. C'est-à-dire les éléments.

PRIMUS.

Les ellemens sont de infection plains,
Et ont regné quelquez faulcez planettez.
Je ne croy point que Lombars ou Rommains
N'y ayent jetté quelques choses infettez. 30

SECUNDUS.

Comment, diable ? Se sont quasi profettez
Parmy Paris, puis ung an, et en court [1].

PRIMUS.

Leur seront pas ung jour leurs barbes faitez
Et les cheveux abregés sur le tourt ?

LE PRINCE.

Se Justice ce bien ne vous resourt, 35
Toult est perdu.

PRIMUS.

Aultrement el derogue
Et implique que le monde fut gourt,
Se Justice n'est en son signagogue.

L'ASTROLOGUE.

Hau ! qu'est ? Hau ! qu'est ?

LE PRINCE.

Ho ! vecy l'Astrologue :
A son parler je l'ay bien recongneu. 40
Faitez voye, qu'il entre, au pedagogue.

Fol. 3 L'ASTROLOGUE.

Honneurs, sires !

30 Ny est iette quelle quez choses — 36 deroge — 41 qui lentre au pedague.

1. On trouvera dans nos études sur *Les Italiens en France au XVIe siècle* (*Bulletin italien*, tomes I-III) de nombreux renseignements sur les personnages dont l'influence se fit sentir sous le règne de Louis XII.

PRIMUS.

Bien soiés revenu,
Nostre maistre !

L'ASTROLOGUE.

Sa, n'est pas advenu
Ce que j'ay dist desja deux ou troys foys ?

SECUNDUS.

Il m'en souvient, je l'ay bien retenu ; 45
Menti n'avés d'un seul mot a tous troys.

L'ASTROLOGUE.

Pensés, enfans, que je m'y recongnoys
Auchunement, celon droitte escripture ;
Mès Dieu peult toult, qui est le roy des roys,
Et son plaisir fait d'umayne nature. 50

PRIMUS.

Tant de proucez nourir ?

SECUNDUS.

C'est quelque ordure
Qui court ainsi durant ceste ceson.

L'ASTROLOGUE.

Par Dieu, par Dieu, tant que le signe dure,
L'ær ne sera net de ceste poueson.

LE PRINCE.

Quel signe esse, venons en la raison, 55
Qui de venin est tellement guarny ?

L'ASTROLOGUE.

C'est *Gemini*, qui regne en la maison
Du haust dieu Mars[1].

46 Menti nauses de mot. — 52 ainsi *est suppléé*.

1. Le haut Dieu Mars, c'est le roi ; les *Gemini*, ce sont Georges d'Amboise, devenu premier ministre depuis l'avènement de Louis XII, et son frère, Louis d'Amboise, évêque d'Albi.

LE PRINCE.

O traitre *Gemini*,
Ceras tu point une fois forbani
De ce climat par ta faulte vileine, 60
Et que le monde fust en pais et uny,
Sans tant d'esteurs ?

v° L'ASTRALOGE.

Par mon ame, a grant paine.
Tel a esté bailly et capitaine
Qui maintenant se voyt desapointé
Par *Gemini* [1].

PRIMUS.

C'est verité certaine ; 65
Tousjours y a de la duplicité.

SECUNDUS.

Dieu se joue des grans.

L'ASTRALOGE.

C'est verité.
Faire le peut : justice est a sa dextre.
Quant il a tout bien veu et escouté,
Pugnir il peut come seul juge et maistre, 70
Et ne soit on auchun remede mettre
A son grant coupt. Il n'esparne personne.

SECUNDUS.

Autant luy est le lay comme le prebstre,
Quant ungne foys a plaisir s'y adonne.

L'ASTROLOGE.

Dieu ne a regart n'a chapeau ne a couronne. 75
Quant il luy plaist donner mortel assault,

59 fort bani — 74 a *m*.

1. Les historiens ne mentionnent pourtant que peu de changements dans l'administration du royaume après la mort de Charles VIII.

En ung instant sans auchun cry le donne,
Sans envoier messagier ne herault.

LE PREMIER.

Or sa, maistre, ung pou parler nous fault
D'auchuns signes merveilheus advenuz 80
Puis auchuns temps que nous avons congnus :
Princes mourir en leur fleur de jeunesse,
Prebstres bruller, prendre Dieu a la messe
En commetant commune vitupere,
Gens se pendre, le fils tuer la mere, 85
Gens verolés sans quelque medicine.
Bien dire fault que c'est quelque mistere,
Ou que couru il a ung maulvais signe.

L'ASTRALOGE.

Il faut craindre pugnition divine
Plus que le temps pour humain sentement. 90

SECUNDUS.

Et l'erchaufault qui cheut derrienement
A ses joustes[1] ?

77 sans auchũ il dõne — 78 ne messagier. — 81 q̃ nous cõgnlus

1. Jehan Molinet (*Chroniques*, éd. Buchon, 1828, V, p. 88) rapporte l'accident arrivé lors de l'entrée du roi Louis XII à Paris, le 2 juillet 1498 : « Pour monstrer la magnificence de ceste entree furent faictes plusieurs joustes en Paris, et pour icelles veoir plusieurs eschaffaulz dreschés, ou monterent gens a telle multitude que l'ung d'iceulx eschaffaulz rompit ; dont ceulx estant dessubs furent estains, suffoquez et mors jusques en nombre de trente personnes, et environ de cent a cent cinquante navrez, qui fut chose pitoiable et fort lamentable. Entre les mors fut recœilli sur la place le seigneur de Frentaine, richement accoustré de grosses chaisnes d'or ; ung aultre seigneur d'Angers, et autres de divers quartiers et nation. Non obstant ce pitoiable et dommageable inconvenient, le roy, par ses Suisses, fit recœillir et despouiller lesdits mors, et, en moins d'une petite heure, eurent netoyé la place, et commencherent les nobles a jouster et faire leurs emprinses, comme si riens ne fusist advenu, sans avoir pitié ne compassion des trespassez. »

Fol. 4 L'ASTRALOGE.

Se *Virgo* eust esté
Regnant adonc, selon mon jugement,
Toult ne fust pas ja ainsi tempesté.
Venus regnoit, qui hait virginité 95
Et ne meust gens que a delis et luxure;
Par quoy je croy, selon la verité
Et le raport de la comunité,
Que admener peult ceste horrible avanture.

PRIMUS.

Dieu veult jeu.

SECUNDUS.

Ce n'est que droiture : 100
Dieu peult autant qu'il fist jamais.

LE PRINCE.

Voire, mais en telle laidure
Tel le seuffre qui n'en peult mais.
Qu'en dictes vous, maistre?

L'ASTRALOGE.

Je mez
Grans differences d'en parler, 105
Car je trouve, je vous proumès,
Grandes influences en l'air.

PRIMUS.

Sy ne devés vous point celer
Verité.

SECUNDUS.

Selon vos pratiques,
Bien poués dire et reveler 110

— 94 ja *est suppléé pour la mesure* — 99 ceste pe horrible — 103 quil — 105 dici ptir — 107 *Il y a sur le mot* influences *le mot* infections *en surcharge.*

Ung petit des choses publicques.

L'Astraloge.

Toutes estoilles erratiquez
Couroient tant que c'est grant horreur;
Mesmes aulx signes pramatiquez
Trouveroys le plus grant erreur. 115
Mars, qui est prince de feureur,
Par prebstres conduit ces bataillez
Et les commet en sa chaleur
A lever suscites [1] et taillez.

Le Prince.

1v° Ce n'est pas ung jeu de troys mailles 120
Q'i dist, enfans.

Primus.

Aulx veaulx, aulx veaulx!
Chassés moy ung tas de prebstrailles
Qui s'entremettent des assaulx [2].

Secundus.

Pour avoir lez rougez chapeaux,
Ainsi que aultrefoys declara. 125

Primus.

Puis que Rouen est a ces saulx,
S'il treuve d'avoyne monceaulx,
Ne doubtés qu'il en mengera [3].

111 vng peu ... publics — 113 couroit — 127 sil treuue de lauoyne a mõceaulx — 126 a este

1. Subsides.

2. Ce couplet vise Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo, devenu archevêque de Reims, qui avait reçu le chapeau de cardinal en 1495; Georges d'Amboise qui, depuis le 21 août 1493, était archevêque de Rouen et qui était devenu le ministre du nouveau roi; Louis d'Amboise, évêque d'Albi, et probablement plusieurs autres.

3. Il y a ici un jeu de mots sur « rouan » (cheval) et sur l'archevêque de Rouen. Celui-ci fut promu cardinal le 17 septembre 1498.

LE PRINCE.

Ainsy *minor bursa*[1] sera
De toutes pars mal demenee. 130

L'ASTRALOGE.

Tant que le signe durera
De *Gemini*, on ne verra
En l'air chose bien ordonnee[2].

PRIMUS.

L'Esglise est toutte desrunee,
Tant que l'air en est empesché. 135

Fol. 5 SECUNDUS.

Nous voyon tel qui a preché
Que c'est contre les Escriptures
De tenir ensemble deulx cures,
Qui present n'en fait poaint pechié.

PRIMUS.

Ugne abaye et une evesché, 140
On n'en fait plus de conscience.

SECUNDUS.

C'est ung hochepot tout poché
Qui s'en va par une dispense.

PRIMUS.

Dieu voit tout.

L'ASTROLOGUE.

Vela la sentence,
Et crains bien, s'on n'y remedie, 145

141 cosciéche — 144, 150 (rubrique) Lastro — 144 tout *m*.

1. C'est-à-dire la bourse du pauvre peuple.
2. Ces vers semblent viser Georges d'Amboise et son frère, Louis d'Amboise, évêque d'Albi.

Q'en l'air ne souet quelque influence,
Cause de quelque epidimie.

CHASCUN.

Ha ! Jhesus !

LE PRINCE.

Qui esse qui crie ?
Regardés ; j'ay ouy auchun.

L'ASTROLOGUE.

Faites luy voye ; c'est Chascun, 150
Qui se plaint de sa maladie.

CHASCUN.

Ung peu de repos, je vous prie !
Car, par mon Dieu, je suis lassé
D'avoir eu tant, le temps passé,
De pertes et de mengeries. 155

LE PRINCE.

Qu'as tu, Chascun ?

CHASCUN.

Je vous affie,
Pas ne me plains de teste saine.

L'ASTROLOGUE.

Je congnois par l'astrologie
Que *minor bursa* ne est pas plaine.

CHASCUN.

C'est ce qui m'a donné la paine 160
Que j'ay : j'ay la teste tuee.
Pour poier le chapeau d'ung moyne

147 causee — 156 Qua tu — 157 me *m.* — saine teste — 160 fait donner — 161 Que iay & la teste tue

Ma bource est toute evacuee.
Ainsi que ung loup a la huee,
En m'a chassé et tot et tart [1]. 165

L'ASTROLOGUE.

La choze ne sera muee
Tant que *Sol* [2] y aist son regart.

70 LE PRINCE.

Dict on pas qu'en aulchune part
On a veu des egles voler
Et faire emotion en l'air? 170
D'ou vient ceste aparition [3]?

L'ASTROLOGUE.

C'estoit en l'ombre du *Lyon*
Orgueilleux, fier et vallereux [4];
Mais *Mars* [5] a esté vertueux,
Qui a chassé de son vergier 175
Les egles qui vouloient menger
Ces fruis.

LE PRINCE.

Vesy haulte besongne.

165 (*en vedette*) *et presque toujours ci-après* Lastro

1. Le roi Louis XII dut payer à César Borgia des sommes énormes afin d'obtenir son divorce d'avec Jeanne de France et aussi le chapeau de cardinal ambitionné par Georges d'Amboise. Voy. la note sur les v. 339-346, et notre n° VIII, ci-après.

2. *Sol* désigne évidemment le roi.

3. L'Aigle, c'est-à-dire l'empereur, était hostile aux projets de la France sur l'Italie. L'alliance de la maison d'Autriche avec l'Espagne devait augmenter la puissance de l'Empire, que paralysaient sans cesse les embarras intérieurs et la résistance des Suisses.

4. Le *Lyon* est le nom donné à l'Espagne.

5. *Mars* est encore le roi de France.

L'Astrologue.

Exemple en la haulte Bourgoinne
Du commencement de dangier [1].

Chascun.

Monstre poaint signe de changer 180
Le temps? Dites en verité.

L'Astrologue.

Par Dieu, je n'y sçay que songer;
Point n'y vois bone qualité.
Puis que *Virgo* en est osté
Et que Justice *in Cancro* [2] dance, 185
Gemini a auctorité,
Je n'y prens point bonne esperance.

Le Prince.

Au mains sur le climat de France
Se *Virgo* regnat seulement,
Ce seroit quelque demonstrance 190
D'avoir auchun aligement.

L'Astrologue.

Venus a le gouvernement
Present en plusieurs regions,
Tant que par empoisonnement
Elle infaite religions. 195

Primus.

En vos pronostications

179 cõmenchemẽt — 181 en *m.* — 183 de bone — 185 en cancro — 186 gemini en auctorite — 188 Aux mains — 195 les religions

1. A la mort de Charles VIII, Maximilien, déchirant le traité de Senlis, fit envahir la Bourgogne par des Allemands et des Francs-Comtois. Le beau-frère du roi, Jean de Foix, vicomte de Narbonne, accourut et chassa les Impériaux. Le 20 juillet 1498, le traité de Senlis fut renouvelé.

2. C'est-à-dire « à reculons ».

Que trouvés vous qui nuyre puisse
Plus au quatre completions?

L'ASTROLOGUE.

Les maulvaises conditions
D'ambition et de Justice 200
Cheus au signe de l'*Escrevice*
De Justice signantement,
Fol. 6 Dangier est s'il y a eclypse
En Chatelet ou Parlement

LE PRINCE.

Touchés moy principalement 205
De ces eclipses. Qu'esse a dire?

L'ASTROLOGUE.

C'est a dire un aveuglement:
Qu'on ne voit plus Justice luyre.

PRIMUS.

Grogne Gaultier, voycy ung sire
Qui dira *mirabilia.* 210

CHASCUN.

Il ne dit que ce qu'il y a
Et qu'on voit le monde conduire.

L'ASTROLOGUE.

Viene qui voudra contredire :
Il est eclipse voyrement
En plusieurs lieux au temps present. 215

LE PRINCE.

Quant bonne Justice luyroit
Et n'aroit poaint d'empeschement,
Tel vit qui au gibet seroit.

201 lescreuiche — 211 a *m.* — 215 *Les mots* au temps present *sont suppléés* — 217 Et *m.*

PRIMUS.

Qui Justice n'empecheroit,
Tel contrefait du gentilastre 220
Qui seurement au coing de l'atre
Par povreté se coucheroit.

SECUNDUS.

Par ainsi *Virgo* regneroit.

PRIMUS.

Par ainsi Dieu omnipotent
Tant de ces biens nous donneroit 225
Que Chascun en serouet content.

LE PRINCE.

Qui bien attent ne sourhatent [1].
Enfans, poaint ne vous coroussés ;
Je sçay aulchun signe patent
Que les grans dangiers sont passés. 230
Affin que trop ne vous lassés,
Vous ayrés la chanson nouvelle.

v° L'ASTROLOGUE.

Je veulx regarder une estoille
Ce temps pendant qu'on chantera;
Car je crois bien que dessus elle 235
Ma pronosticque ce faira.

LE PRINCE.

Faites ainsi qu'il vous plaira.
Chantons, chantons joyeusement
Cependant qu'il regardera
L'orbiculaire mouvement. 240

Cantabunt.

223 regneroiet — 226 en *m.* — 227 (*en vedette*) Lastro — 229 aulchûs signe patens — 232 ayrois — 240 (*jeu de scène*) Cãtement

1. Ce dicton se retrouve dans le *Mistere du Viel Testament*, II, p. 217.

L'ASTROLOGUE.

C'est chanté gracieusement.
Cela oste melencolie,
Mais chascun a l'entendement
Sy trouble pour le temps present
Qu'il n'a plaisir en chanterie. 245

CHASCUN.

Avoir plaisir, bon gré ma vie !
Qui seroit de plaisir feru,
Avoyt la grande pilerie [1]
Qui le temps passé a couru ?
Et, se Dieu ne m'eust secouru, 250
Je ne crois pas qu'en desplaisance
En ce danger fusse encouru
De tout metre en dessesperance.

LE PRINCE.

Or revenon a la substance
Des elemens.

L'ASTROLOGUE.

Les elemens 255
Ne sont qu'en tresbonne ordonnance ;
Le dangier gist aux mouvemens.

PRIMUS.

Elevon nos entendemens
Sus ce poaint.

SECUNDUS.

Je l'ay ja comprins,
Car jamais Mars n'eust entreprins, 260
Quoy que fust homme furieulx,
Vallereux et luxurieulx,

256 tres *m*.

1. Sur cette pillerie qui ne cesse de courir, voy. le n° V, v. 181, et le n° VI, v. 14. Cf. aussi le v. 478 ci-après.

Prendre la deesse Venus
Qui fust fame de Vulcanus,
Se n'eust eu quelque mouvement [1]. 265

L'ASTROLOGUE.

Vela, je croy, entendement
Par quoy les grans astrologaus,
Comme Macrobe et ces egaux,
Mars planete a Mars comparerent,
Pour cause qu'il considererent 270
Que toute infortune venoit
Fol. 7 Quant ceste planete regnoit,
Et sera tant que regnera.
Mais, qui point *Mars* ne mouvera
A trouver quelque brouillement, 275
Je croy qu'il se reposera
Tant que le monde en pais sera.

CHASCUN.

Au deable le mouvement!

SECUNDUS.

Le feu roy fust paisiblement
Vivant a son païs de France, 280
Qui ne l'eust meu soubtilement
D'aler a Napes vitement
Perdre beaucoup sans recouvrance [2].

CHASCUN.

Vela une belle plaisance!

263 predre de la — 279 fut

1. Ce passage, assez obscur, paraît contenir un blâme contre le roi qui veut faire ce que le dieu Mars lui-même n'eût pas fait, en rompant son mariage pour épouser Vénus, qui fut femme de Vulcanus, c'est-à-dire Anne de Bretagne. L'annulation du mariage de Louis XII et de Jeanne de France ne fut prononcée définitivement que le 17 décembre 1498.

2. Voilà une condamnation bien formelle des guerres entreprises par Charles VIII en Italie.

Pour avoir une rouge chappe 285
A ung tresorier de finance
Y faloit aller voir le pape [1]!

L'ASTROLOGUE.

Il est bien eureulx qui eschape
De ces mouvemens geminaux,
Car, quant l'ung contre l'autre frape, 290
Mars nous donne divers assaulx.

LE PRINCE.

Dieu gart le roy et ces vassaulx,
Qui bien ayme le sang rouyal,
De aversité et de tous maux,
Et de mouvement geminal [2]! 295

PRIMUS.

Or revenon au principal.
Que court il?

L'ASTROLOGUE.

Eclipse de lune.

CHASCUN.

Tousjours deffaute de pecune,
Se ce n'est en *major burssa*;
Car, quant de la bourse commune, 300
Il n'y a plus rien, grant piessa.

SECUNDUS.

Or sa, de par le deable, sa!
In manu sancti sanctorum.
Je crois que jamais ne seron
Nectement hor de ceste ordure. 305

291 nous *est suppléé* — 298 Tousjours *est suppléé*

1. Ce trait est à l'adresse de Guillaume Briçonnet, surintendant des finances, qui, après la mort de sa femme, devint évêque de Saint-Malo et de Nîmes, puis archevêque de Reims. Guillaume avait obtenu le chapeau de cardinal en 1495.

2. C'est à-dire : « Que Dieu, qui aime le roi, le garde des conseils des frères d'Amboise ! »

PRIMUS.

Non pas, tant que l'estoille dure
Qui fait tant de ces mouvemens.

70 L'ASTROLOGUE.

Taison nous, soions patiens,
Car le regne de *Saturnus*
Qui nous a longuement tenus, 310
A toute sa laide grimace[1],
Est passé, et sommes venus,
Ce Dieu plaist, au regne de grace.

LE PRINCE.

Dictez vous que *Saturnus* passe,
Alant son pas, voire sanguin? 315

PRIMUS.

Dangier n'y a que de la fin,
Car j'ay mainte foys oy dire
Que a la queue gist le venin.

SECUNDUS.

Il est vray, ce serouet le pire.

L'ASTROLOGUE.

Pourveu que *Saturne* ne tire 320
A faire sa conjunction
A la queue du *Scorpion*,
C'est fait; elle ne peut plus nuyre.
Son cours est passé.

CHASCUN.

Or sa, sire,
Puis que la chose vient a point, 325
En vostre esprit trouvés vous point
Se l'annee bonne sera ?

307 ces *m*. — 311 tout — 315 pas *est supplée*

1. Saturnus désigne peut-être le roi Louis XI.

L'ASTROLOGUE.

Ouy, la terre portera
Ce que deussent porter les eaux.

CHASCUN.

Quoy ? Du poisson ?

L'ASTROLOGUE.

Des maquereaux 330
Et grant force de maquerelles.

LE PRINCE.

Or bien, voicy grandes novelles.
Nous en airons donc grant marché.

L'ASTROLOGUE.

Mès seront chiers.

LE PRINCE.

En saisons quelles ?

L'ASTROLOGUE.

Avecques deulx ou trois pucelles 335
Ung coulera ungne evesché.

LE PRINCE.

Bon homme, avez vous bien changé
Si tresavant en vostre espere ?

Fol. 8 L'ASTROLOGUE.

Je y ay deja veu et peché
Le fis macquereau de sa mere 340
Et de sa seur.

CHASCUN.

Bon gré saint Pierre !
Nous en serons empoisonnés.
Qui, dyable, les a amenés,

334 saison — 337 Bonne ho^e auo^e — 341 de *m*.

Que l'on ne les gete a la mer ?
Se n'est point viande a aymer ; 345
Fy ! c'est viande a laboureux [1].

L'ASTROLOGUE.

Et, par Dieu ! quant les grans seigneurs
Veullent menger de bons morseaux,
Maistre d'ostel et gouverneux
Ne servent que de maquereaux. 350

PRIMUS.

Revenons au poins principaux.
Selon le cours de la saison,
D'autres biens airons nous foison ?

L'ASTROLOGUE.

Ouy, mès que le temps se change,
Car, par ma foy, la veneson 355
Me semble encore bien estrange.
Regardés.

PRIMUS.

Par le benoist ange,

344 quon ne — 345 ne se nest point viande aemer — 346 fy ce sont — 351 venons — 353 nous *m*.

1. Ne doit-on pas voir dans ce couplet et dans le précédent des allusions à César Borgia ? L'arrivée prochaine ou peut-être même déjà effectuée de ce trop célèbre personnage était bien de nature à effrayer le pauvre peuple. César quitta Rome le 1er octobre (R. de Maulde, *Jeanne de France*, p. 288, n. 4). Après avoir séjourné quelque temps en Avignon, il traversa la France comme un triomphateur. Le 18 ou le 19 décembre il fit son entrée à Chinon avec un luxe inouï. On trouvera les détails de cette entrée dans Brantôme, qui nous dit résumer une poésie du temps (éd. Lalanne, II, p. 207; éd. Mérimée et Lacour, II, p. 214), et dans la relation suivante, extraite d'un manuscrit de Florence et publiée par Pietro Ferrato pour le doctorat de Pio Cervesato : *Entrata del Valentino nel* 1499 [sic] *a Cinone, in corte del Cristianissimo* (Venezia, 1868, gr. in-8).

Le document rapporté sous notre n° VIII nous apprend que César Borgia fut fort malmené par les étudiants.

Je n'y voy encore aparence
Qu'il y ait riens en pascience;
Il semble que le deable y court. 360

L'ASTROLOGUE.

Par Dieu, je suis en difference
Que n'ayons de la pestilance
Ce *Sol* ne reluyst en sa court.

LE PRINCE.

Il faut qu'il luise, bref et court,
Et que Justice soit sus terre. 365

L'ASTROLOGUE.

Par m'ame, s'elle ne se sourt,
Les ellemens seront en guerre
Et viendra feu, pluie, tonnerre
Sur toutes regions tonner,
Tant que les plus grans mis en serre 370
Ne seront quélle part tourner.

PRIMUS.

Face Justice gouverner
Chascun et garder ses estas.

v° SECUNDUS.

On ne verroit point tant regner
De simonie et d'apostas. 375

PRIMUS.

Voisent gendarmes au debas.

SECUNDUS.

Voisent les prestres au monstier
Sans estre de guerre advocas.
Chascun doit faire son mestier.

PRIMUS.

Voyse le bon docteur preschier, 380

366 Par moy — 376, 377 voise

Ainsy qu'il treuve en ces gerandes,
Et non pas chascun jour plaider
Pour avoir cinc ou .vi. prebendes.

SECUNDUS.

Voisent les prelas au kalendes
Revisiter leur eveschés, 385
Non pas exiger les admendes
Pour punir les petis pechiés.

PRIMUS.

Moynes doibvent estre couchés
En dortoys, non pas en chasteaux,
Et en leurs clouetres cachés, 390
En guardant leurs veux moniaulx.

SECUNDUS.

Voysent marchans, comme lyaux,
De marchandyse prendre cure
Et non pas, comme desloyaulx,
La prester ou vendre a usure. 295

L'ASTROLOGUE.

Vela de quoy vient ceste ordure,
Qui guate chascun element,
Et puis la puante luxure
Qui regne generalement.

CHASCUN.

On le presche publiquement ; 400
On monstre au doy, disant : « C'est telle » ;
Mais il semble, par mon serment,
Qu'onques n'en ouyrent novelle.

PRIMUS.

Pourtant est l'edit sollennelle

382 chû por — 383 .I. mor ou .vi. — 384 Voise — 391 en guardes — 392 Voyse — 401 on mon au doy cest telle — 403 ne ouyrent nouelles

Des ellemens tout en discort. 405

SECUNDUS.

Par mon serment, je vous revelle
Que Roan est vilain et hort [1].

CHASCUN.

Ha, Dieu! airai ge mal confort?
Serai ge tousjours sans cesser
En ce point?

Fol. 9 L'ASTRALOGE.

Chascun, tu as tort 410
Et ne te fault point courroucer.
Je veulx de ton estat penser
Et te faire des medecines;
L'espere en ce point fault laisser;
Trop avons veu de maulvais signes. 415

PRIMUS.

Vous congnoissés vous aulx urines
Ou au pouce?

L'ASTROLOGUE.

Sans point doubter
C'est une de mes grans doctrines
Pour mallades solliciter.

CHASCUN.

Voyre, je luy vis visiter, 420
Deux ans a, l'uryne du Monde,
Et dist tropt bien qu'il y abonde
De mauvoys sang entour le chef [2].

407 q̃ le roan — 418 C' *m.* — 421 deux ans y a — 423 mauoys

1. Nouvelle attaque contre Georges d'Amboise, archevêque de Rouen.

2. C'est-à-dire, sans doute, de mauvais conseillers auprès du roi. — Il semble que Chascun fait ici allusion à une sottie jouée deux ans auparavant, et où figurait déjà l'astrologue.

L'ASTROLOGUE.

Nous sommes hors de ce meschef;
Le temps est bien changé depuis. 425

CHASCUN.

Par Dieu! se je n'ay ung relief
De ma douleur, perdu je suis;
J'é tant souffert que plus ne puis.
A! mais a cest advenement
De regne, qui m'eust ouvert l'uys 430
Pour avoir quelque amendement!

L'ASTROLOGUE.

Il t'amendera.

CHASCUN.

Et comment?
Je n'en voy quelque apperssevance.

LE PRINCE.

Tays toy. Pour ton alligement
On tiendra les estas en France [1]. 435

L'ASTROLOGUE.

Sa, je veuil voir la doulleance
De Chascun. Baille moy ton pouce
Ung peu.

CHASCUN.

Avez vous la main doulce
Pour me mennier doulcement? 440
On m'a traisté si rudement
Le temps passé que c'est horreur.

440 si *m*.

1. Louis XII réunit les états provinciaux dès la première année de son règne (Jean d'Auton, *Chroniques*, éd. de Maulde, I, p. 7); mais il est probable que l'auteur vise une convocation des états généraux.

L'ASTROLOGUE.

Chascun, je congnoys ta douleur :
Tu es vuydé, je le voy bien.

70 CHASCUN.

Sy vuydé que je n'ay plus rien.
Je ne sçay quelz appoticaires 445
M'ont donné de si grans clistaires
Qu'il ne m'est peu riens deméurer.

LE PRINCE.

Du remide?

L'ASTROLOGUE.

Il fault restaurer.
Prince, se estes vous qui debvez
Penser de Chascun.

SECUNDUS.

Vous avés 450
Ceste charge.

PRIMUS.

En toulte province
L'intention du noble prince
Doib estre singulierement
A garder curieusement
Chascun.

SECUNDUS.

Le bon prince doibt faire 455
Tant que a Chascun puisse complaire
En raison principalement.

LE PRINCE.

Je veulx qu'on donne amendement
A chascun qui a enduré.

CHASCUN.

J'ay bien enduré vrayement; 460

445 quelqz — 446 donne *m.* — 448 Du *m.* — 460 vrayment

Mays, se on me traiste rudement,
Je ne sçay se je endureray.

L'Astrologe.

De ce restauré
Que j'ay preparé
Tous les jours prendras; 465
Croy que tu vendras
En l'an desiré.

Chascun.

Dittez vous que je mengeray?
Or me dictes donc en effait
De quellez droges il est fait, 470
Car je n'ay cure de poueson.

L'Astrologe.

Il y a *primo* de raison
Deulx onces, car sans quelque fable,
Nous airions bonne saison
Se Chascun estoit raisonnable. 475

Fol. 10 Primus.

C'est une chose veritable.

Chascun.

Sur mon ame, je vous en croy.
En après?

L'Astrologue.

Une once de foy;
Et ne nous seroient ja venir
Tant de maulx et de desaroy 480
Se Chascun voulust foy tenir.

Chascun.

Vela donc pour me entretenir:
Raison et foy.

L'Astrologue.

Quant d'esperance,

462 ie enderay — 464 cy q̃ — 474 airons — 479 seroiet — ja *est supplée* — 481 se chũ veult.

Je ne t'en quiers plus souvenir,
Car tu en as grande abundance. 485

CHASCUN.

Vela doncques ma restaurance :
Raison et foy.

PRIMUS.

Il peult sufire,
Quar il sont de grande sustance,
Se Chascun les savoit conduire.

SECUNDUS.

Si Chascun, pour verité dire, 490
Raison de soy consideroet,
L'ung a l'autre ne vouldroet nuire,
Mais toult en union seroit.

PRIMUS.

Quant Chascun sa foy garderoet,
Raison auxi pareillement, 495
Certes pas on ne trouveroiet
Tant de procez en parlement.

LE PRINCE.

Que reste plus?

PRIMUS.

Finablement,
Après la restauracion,
Chanter et faire seulement 500
Vostre pronosticacion.

L'ASTROLOGUE.

Sus qui?

484 ia plus — 486 donc — 502 *Le copiste a peut-être passé une répétition, ce qui rend le vers incomplet. On pourrait lire :*

L'ASTROLOGUE.

Sus qui?

PRIMUS.

Sus qui?

SECUNDUS.

Sus qui? Sur tout.

SECUNDUS.

Sur toult;
Mès nous n'en vendrions point a bout.

L'ASTROLOGUE.

Du premier sault.

v° LE PRINCE.

Pronostiquez en vous assault. 505

PRIMUS.

Il n'y a que ung mot de bon goust.

LE PRINCE.

Quel?

PRIMUS.

En effet, toult ne vault rien.

L'ASTROLOGUE.

Parler fault d'ung austre mouyen
Par raisons condicionnellez

LE PRINCE.

Parlés, vous, astrologien, 510
Qui vous cognoissez aux estellez.

L'ASTROLOGUE.

Je diz que, ce choses mortellez
Sont tousjours en ce point contrerez,
Nous trouverons pareillz a ellez
Les mouvemens orbiculerez. 515

PRIMUS.

Je diz que, ce les adulterez
De Paris ne sont convaincuz,
Tant avocaz que commisserez,
De procureux et de notairez,
Il sera beaucoup de coquus. 520

— *Il faudrait allonger aussi le v.* 504. — 509 par raison cõ dõnaillez — 512 que ce les choses — 519 *Le premier* De *m.* — notarez

SECUNDUS.

Je dy que ce, pour des escuz,
Ou pour avoir force ducas,
Le pape dit qu'ung *monachus*
De saint Benoest ne le soeit plus,
Il sera beaucoup de apostas. 525

PRIMUS.

Je diz ausi : ce les estas
Des goriez qui courent en France
Ne changent et tombent au bas,
Il sera grant charté de dras
Et si sera peu de finance. 530

LE PRINCE.

C'est pronostiqué en substance
Et n'y a nullez menteries.

L'ASTROLOGUE.

Je diz : ce les grans pilleries
Qui ont couru on n'amenuise[1],
Il sera plus de mengeriez 535
De povretez et diableriez
Que en Sayne il n'y a de menuise.

Fol. 11 PRIMUS.

Je diz : tant que les gens d'Eglise
Se mellent du fait de la guerre,
Qui qu'en parle ne qu'en divise, 540
Nous n'arons ja pais sur la terre.

LE PRINCE.

Il est ausi cler qu'est le voirre :
Ce n'est point a eux d'en parler.

522 de ducas — 528 treublent — 529 grande — 530 si *est supplée*. — 533 grandes — 540 ne qui quē — 542 le *est supplée*

1. Voy. ci-dessus v. 248.

SECUNDUS.

Pensés bien que le bon saint Pierre
N'avoit garde de c'en meller. 545

PRIMUS.

Je diz : ce on ne fait aller
Hors de France ung tas de mutins,
Lesquelz ne font que grumeller,
Il sera beaucoup de hutins.

L'ASTROLOGUE.

Veniciens et Fleurentins 550
Avecquez Franchoys, notez bien
Qu'on verra ung de ces matins
Que l'assemblement n'en vault rien.

PRIMUS.

Dieu gard le roy Treschrestien
Par sa souveraine puissance ! 555
Mès je diz que Venicien,
Millanoys ne Italien
Jamez ne veulent bien en France.

SECUNDUS.

Je diz que, ce la contenance
Des fames de Paris ne mue, 560
Telle n'a de mal souvenance
Qui sera paillarde tenue.

PRIMUS.

Je diz auci : s'on n'abitue
Enfans a mieux savoir leurs pars,
La science sera teüe, 565
Et verrons toult d'ugne veüe
Beaucoup d'anes mestres aux ars.

v° SECUNDUS.

Je diz auci : se gros pillars
De Chatelet ou Parlement

544 bien *est suppléé* — 563 son abitue — 565 sera tue — 566 et verroys — 568 que ces gros

Ne sont pendus de malles hars, 570
Les procez pris dedans ses parcs
I demeureront longuement.

PRIMUS.

Je diz auci pareillement :
S'on fait au vin dans les seliers,
Ceste annee auchun broulement, 575
Nous y verrons finablement
Beaucoup de mauvez taverniers.

SECUNDUS.

Je diz : s'on seufre aux cordeliers
Ou aux quarmes courir la ville,
Il feront en divers cartiers 580
Des confusions plus de mille.

L'ASTROLOGUE.

Conclusion, c'est de prier
Pour le roy principalement
Que Dieu le gard de varier
Par ce geminal mouvement. 585

CHASCUN.

C'est le grant danger vrayement;
Mès j'ay ja bonne confidence
Au restaurer premierement
Et au nouvel advenement,
Que Dieu y mettra providence. 590

LE PRINCE.

Enfans, nous airons patience
Tant que la revolucion
Du cours du temps a l'influence
Aist austre disposicion.

Finis.

570 malle — 571 les proces de dans sez parcs — 572 demeurent — 574 son fait ainsi au vin des seliers — 575 cest — 576 y *est suppléé* — 582 ceste priere — 586 vrayment.

VIII

SOTTIE

CONTRE CÉSAR BORGIA

[*Paris*, *mai* 1499].

Nous avons vu ou avons cru voir dans la pièce qui précède des allusions satiriques à César Borgia. Voici un texte qui nous prouve qu'il fut en butte aux attaques des écoliers parisiens.

Le roi Louis XII, afin de reconnaître la condescendance avec laquelle le pape Alexandre VI lui avait accordé la dispense nécessaire pour divorcer d'avec Jeanne de France et pour épouser Anne de Bretagne, combla de biens et d'honneurs le fils du pape Alexandre VI. Il créa César duc de Valentinois, l'adopta, lui et sa postérité aux noms et armes de France, lui donna une pension de 20,000 écus et la paye d'une compagnie de cent hommes, enfin il lui fit épouser Charlotte d'Albret, fille d'Alain le Grand et de Françoise de Bretagne [1]. Le mariage fut célébré vers le mois de mai 1499. Ces faveurs excitèrent la verve des écoliers de l'université

1. Voyez Anselme, *Hist. généalog.*, V, p. 522.

de Paris. César fut fort malmené dans une pièce dont l'écho s'est conservé jusqu'à nous. Cesare Guasco [1], ambassadeur de Lodovico Sforza à la cour de Rome d'avril à septembre 1499 écrit à propos de Borgia :

« De questo suo matrimonio novamente contracto se ne faceva uno cantare et uno ludibrio per tutta la Franza... havendo mandato la maestà del re de Franza a Paris el grand cancellero [2] et monsignor de Ligni [3] per riprendere et castigare quelli scollari, li quali sopra il subjecto de questo matrimonio havevano li dì passati facto una farsa ovvero representatione, la qual cedeva ad grande ignominia del pontefice, come debbe havere inteso la Excellentia Vostra. Pare che più de sei milia de quelli scollari *parisienses* se levassero in arme per amazarli, in modo che per sedare et componere questo tumulto la maestà del re de presente è stata constretta andare a Paris. »

Ce texte a été publié par M. Léon-G. Pélissier dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1894, p. 122.

1. Cesare Guasco était renseigné par le cardinal de Gurk, Raymond Péraud, revenu de France depuis peu.

2. Guy de Rochefort.

3. Louis de Luxembourg, prince d'Altemure, duc d'Andrie, comte de Ligny et de Venquerre, grand chambellan de France, mort à Lyon le 3 décembre 1503. Louis avait accompagné Charles VIII en Italie et jouissait d'une grande popularité, attestée par le poème de Jean Le Maire (*La Plainte du Desiré*). Jean d'Auton (*Chroniques*, éd. de Maulx, III, p. 307) fait aussi de lui un bel éloge.

IX

FARCE NOUVELLE

TRESBONNE

DE FOLLE BOBANCE

[*Lyon*, *vers* 1500.]

Cette pièce est une satire contre le luxe effréné qui se répandit par toute la France vers la fin du xve siècle. *Folle Bobance* est la mère des fous ; elle les convoque autour d'elle et tous lui obéissent docilement. Le gentilhomme se ruine pour vivre à plaisance ; le marchand sacrifie son commerce ; le laboureur vend sa terre et ses bœufs. Mais le plaisir dure peu ; les fous s'aperçoivent bientôt qu'ils ont dépensé tout leur bien ; ils supplient *Folle Bobance* de leur venir en aide, mais celle-ci ne peut rien pour eux. Réduits à mendier, ils sont enfermés dans le château de Pauvreté. Ils font alors un retour sur eux-mêmes et reconnaissent leur folie qu'ils donnent en exemple à tous.

Dans certains de ces développements, la *Farce de Folle Bobance* rappelle la *Folie des Gorriers* [1] ; mais

1. Voy. surtout les v. 53-60, 125-132.

l'idée en est plus simple. Tandis que les gorriers réussissent à faire figure dans un monde où la Folie est toute puissante, les trois personnages que nous voyons ici marchent directement à leur ruine. La pièce exprime la même idée morale que le petit livre populaire de Robert de Balsac, intitulé le *Chemin de l'Ospital* [1], le *Chasteau d'Amours* de Gringore et le *Catholicon des Maladvisez* de Laurens Des Moulins ; nous la croyons du même temps que ces diverses compositions. Il est vrai qu'elle ne contient pas une seule date, mais le v. 8 nous permet de les placer vers 1500. Les « folz lyonnoys » tiennent la tête de l'énumération des fous (preuve que *Folle Bobance* a été jouée à Lyon), puis viennent les fous de Milan et de Gênes. Ces mots indiquent, croyons-nous, que la sottie a été composée alors que Milan et Gênes appartenaient à la France, c'est-à-dire entre 1499 et 1512. Les « folz genevoys » reviennent une seconde fois plus loin (v. 16), mais le poète ne les considère pas comme des étrangers ; il semble que, par une intention satirique, il n'ait pas voulu aller chercher des fous en dehors des limites de la France. Nous croyons donc que notre pièce a été écrite entre 1499 et 1512, mais plus près de la première date que de la seconde. L'occupation de Milan et de Gênes devait être encore un fait récent.

Les costumes élégants dont les trois fous nous donnent la description sont ceux de la fin du XVIe siècle.

Au point de vue de la forme, notre sottie est une imitation du *Dialogue de messieurs de Mallepaye et*

1. Allut, *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier* (Lyon, 1859, gr. in-8), p. 119. — *Le Chemin de l'Ospital par Robert de Balsac, sénéchal d'Agenais et de Gascogne. Nouvelle édition avec notice sur l'auteur, notes et appendice*, par Ph. Tamizey de Larroque (Montpellier, 1887, in-8), extr. de la *Revue des Langues romanes*, IIIe série, XXX (1886), pp. 276-309.

de Baillevant. L'auteur a cherché à reproduire en divers passages le discours vif et haché des deux aventuriers. L'énumération que font nos trois fous de toutes les choses où ils mettent leur plaisance rappelle même le modèle dans un certain nombre de détails. Notre sottie est également écrite en strophes, mais le poète a cru pouvoir varier les enlacements de ces vers. Après un triolet en 16 vers décasyllabiques sur deux rimes croisées, la pièce débute par une strophe de 12 vers rimant *abbabaababab* (v. 17-28), puis viennent des strophes de huit vers, rimant *ababbcbc*. A la fin de la pièce (v. 511-531) nous trouvons des vers de cinq syllabes semblables à ceux que nous avons cités plus haut (pp. 141 et 210). Ces petits vers ont aussi été employés par Claude Chevalet dans le *Mystère des Trois Doms* (1509) et dans le *Mystère de saint Christophe* (1526).

BIBLIOGRAPHIE

a Farce nouuelle || tresbonne de folle Bobance || a quatre personnaiges. || Cestassauoir. || ¶ Folle bobance. || ¶ Le premier fol gentil homme. || ¶ Le second fol marchant. || ¶ Et le tiers fol laboureux. — ¶ *Cy fine folle* || *Bobance*, *S. l. n. d.* [*Lyon*, *en la maison de feu Barnabé Chaussard*, *vers* 1545], in-4 goth. allongé de 8 ff. de 48 lignes à la page pleine, impr. en grosses lettres de forme, sign. *A-B*.

L'édition n'a qu'un simple titre de départ, et le r° du 1er f. contient 44 lignes. Nous en reproduisons ci-après les 29 premières.

Les grosses lettres de forme avec lesquelles ce volume est imprimé ont été employées par les héritiers de *Barnabé Chaussard* pour la *Farce nouvelle moralisée des Gens nouveaulx* (voy. p. 257), pour la *Farce de Colin, fils de Thenot*, etc., et pour les titres de plusieurs farces dont le texte est d'ailleurs imprimé en caractères gothiques ordinaires.

Musée britannique, C. 20. e. 13.

40

b. Viollet-le-Duc, *Ancien Théatre françois*, II, pp. 264-291.

Farce nouvelle tresbonne de folle Bobance a quatre personnaiges. Cestassauoir.

¶ Folle bobance.
¶ Le premier fol gentil homme.
¶ Le second fol marchant.
¶ Et le tiers fol laboureur.

¶ Folle bobance cõmence.

OR estez vo⁹ to⁹ mes folz affollez
Sortez trestous & me venez voir
Et quelle cy noyez vous poit ma voix
Despechez vous bien tost icy a vollez
Affollez folz de follie raffollez
Raffollee suis que cy ie ne vous voix
Ou estes vous tous mes folz affollez
Sortez trestous & me venez voir
Borgnes/bossus/raboistez & follez
Folz folians de folie fault pourvoir
Folz lyonnoys/mylãnoys/genevoys/
Folz folatres serueaux asseruelez
Ou estes vous tous mes folz affollez
Sortez trestous & me venez voir
Et quelle cy noyez vous poit ma voix
Despechez vous bien tost si a vollez.

Le premier fol gentil hõme.

Quelz motz.

Le second fol marchant.

Ilz sont bien friolez.

FARCE NOUVELLE

TRESBONNE

DE FOLLE BOBANCE

A quatre personnaiges, c'est assavoir :

FOLLE BOBANCE,
LE PREMIER FOL, *gentil homme*,
LE SECOND FOL, *marchant*,
ET LE TIERS FOL, *laboureux*.

FOLLE BOBANCE *commence*.

Ou estez vous, tous mes folz affollez?
Sortez trestous et cy me venez voix.
Et qu'essecy? N'oyez vous point ma voix?
Despechez vous; bien tost cy avollez,
Affollez folz, de follie raffollez, 5
Raffollee suis que cy je ne vous voix.
Ou estes vous, tous mes folz affollez?
Sortez trestous et cy me venez voix,
Borgnes, bossus, rabostez et follez.

2, 8, 14 cy *est suppléé* — 4 icy *Le v. 16 porte* si — 5, 7, 8 *Ces trois vers sont omis dans b.*

Folz folians, de folie fault pourvoix. 10
Folz lyonnoys, mylannoys, genevoys,
Folz folastres, serveaux asservelez [1],
Ou estes vous, tous mes folz affollez?
Sortez trestous et cy me venez voix.
Et qu'esse cy? N'oyez vous point ma voix? 15
Despechez vous; bien tost cy avollez.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Quelz motz!

LE SECOND FOL, *marchant*.

Ilz sont bien frioletz.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Ilz redondent aux folz mignoys.

FOLLE BOBANCE.

Folz françoys, bretons, genevoys,
Folz malostrus et engelez, 20
Venez vers moy, car je congnoys
Qu'en folie estes congelez.

LE PREMIER FOL *gentilhomme*.

Dame, dictes que vous volez [2].

FOLLE BOBANCE.

Et Dieu, quelz escailleux de noix!
Venez icy de tous costez, 25
Ou, par la foy que je vous doys,

22 folies — 25 Que venez

1. Il faut rapprocher de cette énumération celles qui se trouvent dans le cry qui précède le *Le Jeu du Prince des sotz* de Gringore (voy. notre t. II, n° X), dans la *Sottie nouvelle des Trompeurs* (t. II, n° XIX), dans *Le Monologue des nouveaulx sotz* (Montaiglon, *Recueil*, I, p. 12) et dans *Le Monologue des sotz joyeulx* (*ibid.*, III, p. 15).

2. Dites ce que vous voulez.

D'une grosse pelle de boys
Vos trouz de culz seront sellez.

v° LE SECOND FOL, *marchant.*

Dea, dame, pas ne nous celez
Vostre nom ; dictes en presence. 30

FOLLE BOBANCE.

Et, meschans folz desservellez,
Je suis vostre mere Bobance,
Que veulx assembler ma puissance
De folz a troupeaux et a tas.
Venez icy, c'est ma plaisance; 35
Je veux tenir mes Troys Estas.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

A vous viens plus tost que le pas,
Bobance plaine de folie.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Pensez que je n'y fauldray pas,
Puisque Bobance nous ralie. 40

LE SECOND FOL, *marchant.*

A vous viens, Bobance jolie,
Pour vous servir et hault et bas,
Car, sans avoir melencolie,
A bobancer souvent m'esbas.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

J'ay laissez mes beufs et mes bas, 45
Ma charrue, mon labouraige
Pour servir Bobance et Esbas;
De labourer n'ay plus couraige.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Bobance, je vous fais hommaige
Pour vous servir a vostre guise. 50

29 Vous scelez — 37 A vous veoir viens.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Et moy aussi ; en brief langaige,
Plus ne veulx faire marchandise.

FOLLE BOBANCE.

Puisque voulez a ma devise
De cueur me servir loyaulment,
Changer vous fault robe et chemise 55
Et vous habiller gourrement.
Prenez cest riche habillement
Pour ennoblir vostre personne ;
Mais premier fault le payement,
Car telz habis point on ne donne [1]. 60

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Puisque je deviendrai noble homme,
Tenez cy cent ducas tous neufz ;
Je receu hier cette somme
Fol. Aii De vingt porceaux et de vingt beufz.

FOLLE BOBANCE.

Il fault bien que les aultres deux 65
Mettent main a la gibassiere ;
Pas ne fault estre paresseux,
Qui veult tenir Bobance fiere.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Bobance, ma dame treschiere,
J'engagis hier ung chasteau. 70
Contez la, par bonne maniere :
Vela l'argent de ce manteau,
Et si vela ung bon anneau
D'ung fin dyament, cler et net ;
Prenez le, car il est bien beau, 75
En changement de ce bonnet.

56 gourrierement. *Cf. v.* 94. — 64 xx beufz — 74 trescler

1. Il faut rapprocher ce couplet d'un couplet analogue de la *Folie des Gorriers* (nº V), v. 219-232.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Puisque mon corps est a souhait
Vestu a la guise Bobance,
Cent escus luy donne de hait.
Contez la : vela ma chevance. 80

FOLLE BOBANCE.

Contente suis ; fais diligence
De toy vestir en fol marchant ;
Porter robes a large manche [1]
Et soliers carrez en marchant [2].
Vien ça, vien, laboureux meschant ; 85
Approche toy, que je te veste.
Puis que Bobance vas cherchant,
Rayson est que tu soyes honneste.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Ma servelle est ja toute preste
De vendre mes prés et ma vigne 90
Pour bobancer et faire feste ;
Ne m'en chault qu'en fin en adviengne.

FOLLE BOBANCE.

A tous commande qu'il souviengne
De moy maintenir gourrement,

83 Portez robe a large manche — 87 va — 89 ja *est suppléé* — 92 en viengne

1. Il est plusieurs fois question dans cette pièce des larges manches, ou des grandes manches, qui étaient, à la fin du xve siècle, la marque d'un luxe excessif (cf. v. 114 et 358). Comme nous l'avons fait remarquer ci-dessus, en parlant de *La Folie des Gorriers* (p. 155, n. 1), cette mode dura longtemps. Coquillart parle comme d'une époque éloignée de l'époque où

On souloit faire au corps les manches
Par compas.
(Éd. d'Héricault, I, 63.)

2. Comparez *La Folie des Gorriers*, v. 249-251 (ci-dessus, p. 156).

Affin que mon estat maintiengne. 95
Et chascnn de vous follement,
Chascun en riche habillement,
Oultre mesures vous vestez,
Sans penser dont vient ne comment.
Se n'avez argent, empruntez [1]. 100

LE SECOND FOL, *marchant.*

On m'a dix mille escus prestez
En tresloyales marchandises ;
Mais ilz seront par moy gectez
En habillemens et chemises,
v° En fines robes, noyres, grises, 105
Vermeilles, vertes, coulourees,
Et chauses de toutes devises
Par hault et pas bas bigarees.

FOLLE BOBANCE.

Folz marchans, vendez voz danrees
A gaing, a perte ou aultrement, 110
Pour porter les robes fourrees ;
On n'est point prisé aultrement.
Vestez le velours hardiment ;
De satin pourpoins a grans manches [2]
Et hocquetons pareillement, 115
Bien cours, que ne passent les hanches ;
De Holande chemises blanches,
Froncees devant la poytraine,
Et au colet chemises blanches
A la mode napolitaine. 120

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Puis que Bobance nous promaine,
Faire fault son commandement.

104 et en chemises — 119 *Ce vers est évidemment corrompu.*

1. Comparez de même p. 158, v. 298-300.
2. Voy. la note sur le v. 83.

LE SECOND, *marchant.*

Puis que Bobance nous demaine
Passons le temps joyeusement.

FOLLE BOBANCE.

Poyez au jour du jugement. 125
S'en vous adjourne, soyez fermes ;
Gardez bien de faire aultrement,
Car vous avez assés bons termes,
Et contrefaictes les gens d'armes,
Jurez, faictes les grans seigneurs ; 130
S'on vous assault, donnez cops d'armes :
Aux grans seigneurs les grans honneurs [1].

LE TIERS, *laboureux.*

Pas ne voulons estre greigneurs.
Mais que la personne soit saine,
Nous serons fermes gaudisseurs, 135
En demenant vie mondaine.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Fy de travail !

LE SECOND.

Fy, fy de peine !

LE TIERS.

Fy de soucy !

LE PREMIER.

Fy de chagrin !

LE SECOND.

Tel seme froment et aveine
Qui n'en mengit jamais d'ung grain. 140

128 vous *est suppléé* — 137 homme *m.*

1. Comparez les v. 310-313 de *La Folie des Gorriers* (ci-dessus, p. 159).

LE TIERS, *laboureux*.

Tel menge trop.

LE PREMIER.

Tel meurt de faim.

LE SECOND.

Tel se tue de labourer
Fol.Aiij Sa vigne, mais il n'ose grain
Sa gorge du vin arrouser.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

C'est tresor de soy reposer. 145

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

C'est plaisir de vivre en liesse.

FOLLE BOBANCE.

Mais, pour bien le vray supposer,
Que vault tresor ?

LE SECOND FOL.

Que vault richesse ?

LE TIERS FOL.

Tout fault laisser en grand destraisse ;
Ceux qui plus ont plus envis meurent. 150

LE SECOND FOL, *marchant*.

Puis que la mort si les oppresse,
Ne trouvent nulz qui les secourent.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Les plus rusez au coffre courent
Pour leurs tresors prendre et avoir.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Les ungs joyeux.

146 homme *m* — 150 enuie — 151 oppressent

LE SECOND FOL.

Les aultres pleurent 155
Et combatent pour les avoir.

FOLLE BOBANCE.

Gentilz folz, vous debvez sçavoir
Qu'il n'est que de vivre en plaisance ;
Et si pouez appercevoir
Qu'il n'est vie que de Bobance. 160

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Se ung homme est remply de science
Et n'est gourrierement vestu,
De tout le monde c'est l'usance,
Ne sera prisé ung festu ;
Mais, s'il n'a vaillant q'ung escu 165
Et s'il est d'abis reparé,
Combien qu'il soye malostru,
De chascun sera honoré.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Vray est, j'ay long temps labouré,
Souvent a la pluye et au vent; 170
Mais, quant j'ay le vray supposé,
J'avoye faim et soif bien souvent.

LE SECOND FOL, *marchant*.

J'ay longuement esté servant
Marchant, en foyre et en bouticque,
Par tout, en ville et en convent; 175
Mais tout ne valoit une nicque.
Estre gorrier, gentil et frisque,
v° Tout le monde luy faict honneur.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

C'est de Bobance la praticque ;
Tous troys la servons de bon cueur. 180

167 soit.— 170 Bien souuent

FOLLE BOBANCE.

Chascun vous dira « mon seigneur »,
Seme sçavez entretenir.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

De vous, dame, cella est seur
Qu'il ne nous peult que bien venir.

FOLLE BOBANCE.

Laboureux, pour moy maintenir, 185
Menger te fault ta vigne en vert;
Aultrement ne peulx soustenir
Bobancerie a descouvert.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Menger la veulx, clos et couvert,
Puis qu'il vous plaist que je la menge. 190
Chascun trouvera l'huys ouvert
De chez moy, privé et estrange.
Je croy qu'avant qu'il soit vendange,
Pour bobancer et sus et jus,
Je mengeray et blé et grange 195
Et les raisins tous en verjus,
Tout, voyre, ce dessoubs dessus
Jamais je ne vueil advancer.
Par labeur j'ay esté deceus :
Mieulx vault gaudir et despencer, 200
Rire,

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Gaudir,

LE SECOND FOL, *marchant.*

Saulter.

194 Pour bobance — 198 ie ne vueil — 201 homme *m.*

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Dancer.

FOLLE BOBANCE.

Il n'est au monde telle vie
Que gentement desamacer
Tous les biens sans melancolie.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

De soy soucier c'est folie. 205

LE SECOND.

Bon temps avrons, ce cest temps dure.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Bobance, qui les folz deslie,
Me faict manger blé en verdure.

FOLLE BOBANCE.

Il vous fault soustenir nature
Et vous tenir fort gorgias. 210

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Habis, quelz ?

FOLLE BOBANCE.

A platte cousture.

LE SECOND FOL.

Fol. A iv Fais comment ?

FOLLE BOBANCE.

Barrez hault et bas.

LE TIERS FOL.

Sentant quoy ?

203 gentilment — *b*. Que gentillement (de) s'amacer

FOLLE BOBANCE.

Le baulme ou mulglas [1],
.....[ans?]

LE PREMIER.

Chemises ?

FOLLE BOBANCE.

Fines, pour soulas, 215
..... [ans?]
..... [ans?]
Froncees et de tresfin lin ;
Et vous dormir entre draps blans
Depuis le soir jusque au matin. 220

LE SECOND FOL, *marchant.*

Entre les bras ?

FOLLE BOBANCE.

Ung dur tetin,
Ou deux mamelles rondelettes,
Chair doulce comme ung canepin ;
Entretenir ses gaudinettes,
Donner anneaulx d'or

LE TIERS FOL.

Et baguettes [2] 225
Pour dancer souvent aux bancquetz.

213-220 *Il m. trois vers dans cette strophe.* — 219 blancs draps. *L'inversion est probablement due aux rimes en* as. — 220 iusques — 223 Donnez

1. Coquillart emploie le même mot :

On ne sentoit que *muglias*,
Marjolaines et rommarins.
Giroflees, armeries, boucquès...
(Éd. d'Héricault, II, p. 250.)

Cf. *L'Amant rendu cordelier*, v. 1459 et la note. Le mot *muglias* paraît avoir désigné aussi une étoffe. Voy. Du Cange, *ad verb.*

2 M. de Mallepaye parle aussi des baguettes (v. 127).

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*
Et faire les choses secretes
Legierement, sans longz quaquetz.
LE SECOND FOL, *marchant.*
De Bobance sont les acquetz ;
Pourtant nully ne s'i doibt faindre 230
A rompre lances et roquès,
Autant le grand comme le moindre.
FOLLE BOBANCE.
A bobancer riens ne fault plaindre
De paour de l'estat ravaller.
LE TIERS FOL, *laboureux.*
..... [aindre] 235
Bruyre,
LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*
Farcer,
.....
LE SECOND FOL, *marchant.*
Baller,
LE TIERS FOL, *laboureux.*
..... Galler,
LE PREMIER. FOL, *gentilhomme.*
Faire trop plus qu'on n'a puissance
LE SECOND FOL, *marchant.*
Et faire les esclas voller :
Se sont les deduitz de Bobance. 240
LE TIERS FOL, *laboureux.*
Chaines d'or [1].

227 les *m.* — 228 long — 234, 238, 241 homme *m.* — 237 Bailler

1. Coquillart s'élève aussi contre la mode des chaînes d'or :

Chaines d'or courront meshouen
Pour feindre millours et grobis ;
Et qui n'avra argent ne rien
Se saindra d'une chaine a puys.
(Éd. d'Héricault, I, p. 78.)

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*
Colliers d'abondance
Pour porter sur ses bas colletz ;
Pour mieulx chevaucher a plaisance,
Petis courtaulx,
LE SECOND FOL, *marchant.*
Petis muletz,
LE TIERS FOL, *laboureux.*
Petis pages,
LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*
Mais gros varlez [1], 245
v° LE SECOND FOL, *marchant.*
Suyvant mes seigneurs au palais :
LE TIERS FOL, *laboureux.*
Ce sont les deduis de Bobance.
De fortune la bonne chance :
Porter anneaulx,
LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*
Perles, rubis ;
Deux courtaux sans oultrecuidance [2]; 250

Les élégants exagéraient cette mode d'une façon ridicule :

Je rencontray troys dames qui dansoyent braz a braz ;
Trois mignons les menoyent, rustres et gorgias,
Pourpoints d'orfaverie et manteaulx de damas;
Les chesnes en escharpe, trainentes jusqu'en bas.

(G. Paris, *Chansons du* XVe *siècle*, pp. 85-86.)

1. Le *gros varlet* était le servant de l'homme d'armes. Le franc archer de Bagnolet dit (v. 174-175) :

Je fus gros vallet et puis page,
Archier, et puis je pris la lance.

2. M. de Mallepaye, trouve aussi qu'un page ne lui suffit pas :

BAILLEVANT
Si j'avoye autant que je doy,
Sanz bieu, je seroye chez le roy 5
Un page après moy.
MALLEPAYE
Voire deux.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Mais des filles taster la pance
Par le dessoubz de leurs habis;
Manger pain blanc.

LE TIERS FOL.

Dehors pain bis!
Tous jours avoir grosse pitance
Et contrefaire du gros bis : 255

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Se sont les deduis de Bobance.
Avoir d'amour la jouyssance.

FOLLE BOBANCE.

Mais que largement despendez,
Vous l'avrez sans nulle doubtance,
Se n'estes trop oultrecuydez. 260
Jouer aux tables;

LE SECOND FOL.

Mais au dez,
A la nicque nocque,

LE TIERS FOL.

A la chance.

FOLLE BOBANCE.

Trompez, pipez et hasardez.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*

Ce sont les deduis de Bobance.
En yver prendre sa substance 265
De bon claré;

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Mais d'ipocras;

263 et *m.* — 266 (*en vedette*) labou

Tartes sucrees d'abondance,
Bien farcees de fromages gras.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

La belle fille entre les bras,
Et river le bis a plaisance 270
Dix foys la nuyt.

LE SECOND FOL.

C'est ung soulas;

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Ce sont les deduis de Bobance.

FOLLE BOBANCE.

N'espargnez tresor ne chevance,
Combien que soyés droguelès.
Prenez tous ducatz sans balance; 275
Escus sans peser prenez les.
Voz petis courtaux ou muletz,
Francs, dorez, bien enharnachez,
Fol. Bi C'est l'honneur des clercs ou des lais;
Se n'en avez, si en cherchez. 280
Quant par les rues vous marcherez,
Je vous dy, pour le faire court,
Vos pourpointz soient desmanchez
Des robes : c'est le temps qui court.
Contrefaictes gourriers de court, 285
Se me voulez bien maintenir;
A tant le gentil que le bourt,
Chascun peult Bobance tenir.
Et si debvez entretenir
Jeunes dames, jeunes pucelles, 290
Pour vostre honneur mieulx soustenir,
Estre tresfort amoureux d'elles,

272 (*en vedette*) la

En babillant bourdes nouvelles,
Coulant la main soubz la sainture,
Tatant cuisses, genoulx, mamelles, 295
Pour leur faire esmouvoir nature
Et forger quelque creature,
Promettant bagues et anneaux,
Et vous avrez bonne adventure
En amours, se estes loyaulx. 300

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

J'ay cent escus.

LE SECOND.

J'ay cent reaulx.

LE TIERS.

Et moy, deux ou troys cens ducas.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Pour maintenir itelz aveaux [1],
Fournis sommes de nostre cas.
Fy de procès !

LE SECOND.

Fy d'avocas ! 305
Vive l'amoureuse Bobance !

LE TIERS FOL, *laboureux*.

La harpe sonnera bien bas,
Par le sang bieu, se je ne dance.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Fy d'orgueil !

LE SECOND.

Fy d'oultrecuidance !
Qui vive ?

307 bien cas

1. Telles prétentions, tels desirs. Voy. sur le mot *aveaux* G. Paris, *Chanson du* XV*e siècle*, p. 6.

LE TIERS.

Qui ? Mondein Plaisir. 310
Vuydez, Maleur !

LE PREMIER.

Fuyez, Meschance !
Point ne voulons de desplaisir.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Bobance, c'est nostre desir.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Bobance, c'est nostre maistresse ;
Tousjours l'avrons jusqu'au mourir, 315
v° En demenant joye et liesse.

LE PREMIER FOL, *gentil homme.*

C'est tout, c'est nostre gentillesse,
En aultre qu'elle ne croyons,
Sans espargner or ne richesse.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Manger fault poussins

LE TIERS.

Et pigeons, 320
. . . . . [ons]
Jeunes connis entre deux cuisses,

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Carpes, brochetz et esturgeons,
Confites en belles espices,

LE SECOND FOL, *marchant.*

Enguilles rouges,

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Escrevisses ; 325

315 Toujours — 320 Et *est suppléé* — 321 *Il m. un vers.* — 323 homme *m.*

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Mais en saison grosse lamproye,
Aloses, en saulces propices
Pour reconforter nostre foye.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Bon vin blanc bastard [1] on essaye.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Vin cuit, vin grec, ou muscadet [2]. 330

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Et puis chercher or ou monnoye
Pour payer chascun ce qu'il doibt.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Boire en tasse,

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Boire en goudet,
Tout nostre saoult,

LE PREMIER.

A plaine pance.

LE SECOND FOL.

Et puis, s'aulcun nous monstre au doit : 330
Ce sont les deduis de Bobance.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Nous portons souvent reverance,
Quant nous passons par my la rue,

326 grosses — 327 saulce — 330 Vin cuit grec

1. Le « bastard » était une sorte de vin doux, importé de Candie. Il y en avait du blanc et du rouge. Voy. *Œuvres de Gringore,* I, p. 253. Cf. Montaiglon, *Recueil de Poësies franç.*, IV, p. 134; VI, p. 236; XI, p. 48; XII, p. 178.

2. Sur le *muscadet* ou *mouscadet*, voy. Montaiglon, *Recueil de Poësies franç.*, III, p. 82; VI, p. 236; XI, p. 48. Cf. I, p. 15; V, p. 102.

A tous folz de nostre aliance ;
Bobance veult qu'on les salue. 340

FOLLE BOBANCE.

A tous mes folz de grant value,
Pour Bobance ne ravaller,
S'aulcun vous regarde ou vous loue,
Premier le debvez saluer ;
Vous en serez plus a louer. 345
Et plus gentement maintiendrez
L'estat, sans prester ne louer,
Quant au bonnet la main tendrez.
Qui vous prestera, vous prendrez,
Tandis qu'avez ung bon credit ; 350
Fol. Bij Ne vous chaille quant le rendrez.
Retenez bien ce que j'ay dit.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Vostre dit n'en sera desdit ;
J'ay ja vendu cent francs de rente
Pour tenir Bobance en delit ; 355
Encor m'en fault il vendre trente.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Bobance si m'est si plaisante
Que j'ay destruit mains bons marchans ;
Pour forvoyer la droicte sente,
Les ay faict pouvres et meschans. 360

LE TIERS FOL, *laboureux.*

J'ay vendu mes prés et mes champs ;
J'ay vendu terres, vignes, granges,
Et destruict femmes et enfans

342 ne *est suppléé* — 346 gentillement — 350 ung *m.*

Pour porter gorre et larges manches [1].

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Voler nous fault bas par les branches. 365

FOLLE BOBANCE.

Pour quoy ?

LE SECOND FOL, *marchant.*

Il n'y a plus que frire.

Quel remede ?

FOLLE BOBANCE.

Pescher des tanches [2].

LE TIERS FOL.

Esse cela ?

FOLLE BOBANCE.

Voicy pour rire.

. . . . . [ire]

. . . . . [ise] 370

. . . . . [ire]

LE PREMIER FOL.

Nous vestirons ?

FOLLE BOBANCE.

Robe de Frise.

364 gorres — 365 pour les — 365-372 *Cette strophe est incomplète de trois vers.* — 366 Que vestirons nous

1. Nous ignorons si le mot *gorre* s'appliquait à une partie déterminée du costume, ou si « porter la gorre » équivaut à « faire la gorre », se livrer au luxe, être *gorrier* (cf. G. Paris, *Chansons françaises du* XV*e siècle*, p. 130). Sur les grandes manches, voy. la note du v. 83 ci-dessus.

2. Nous ignorons le sens précis de cette locution proverbiale. Elle se rencontre dans les *Nouveaulx Droitz* de Coquillart :

On souloit faire au corps les manches
Par compas, mais on voit desja
Que en tous estans on pesche tanches.
(Éd. d'Héricault, I, p. 65.)

LE SECOND FOL, *marchant*.

Et dessoubz ?

FOLLE BOBANCE

Nouee chemise.

LE TIERS FOL.

La chausse ?

FOLLE BOBANCE

Toute dessiree.

LE PREMIER FOL.

Comment dea ? Est-ce votre guise ? 375
Estes vous enfin si rusee ?

FOLLE BOBANCE.

Vous ne m'avez pas espousee,
Galans ; mal l'avez entendu.
Se vostre avoir n'a plus duree,
Despendu l'avez en temps du. 380

LE SECOND FOL, *marchant*.

C'est mal prins.

FOLLE BOBANCE.

Mal avez tendu.
v° Qui plus hault monte qu'il ne doibt,
Quant ung fol homme a tout perdu,
Tantost chascun le monstre au doyt.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Helas ! chacun bien apparçoit 385
Que je rabesse gentilesse ;
Mais fol ne croyt tant qu'il reçoit ;
Maintenant ce mot mon cueur blesse.

373 Chemise nouee. *L'inversion est moins naturelle, mais elle rétablit l'ordre des rimes.*

LE SECOND FOL, *marchant.*

J'ay despendu, las ! grant richesse
Que je doy a plusieurs marchans. 390
Pour bobancer par trop largesse,
Maintenant suis nud et meschans.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

J'ay mangé mes prés, vignes, champs.
Que mes parens m'avoient laissez.
Pour bobancer par folz enchans, 395
J'ay les deniers tous despencez.
Puis que pouvres nous delaissez,
Conseillez nous que debvons faire.

FOLLE BOBANCE.

Je conseille que me laissez
Ces habis ; si vous sont contraire. 400

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

Comment dea ? Nous voulez vous traire
Nos habis qu'avons trop payez ?
Fort estes de tresmale affaire ;
Hors de rayson vous desvoyez.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Dame Bobance, bien voyez : 405
Par vous avons necessité ;
Si vous pry que nous convoyez
Au chemin de Prosperité.

FOLLE BOBANCE.

Non, j'ayme mieux l'auctorité
De vous mener la droicte voye 410
Au chemin de Mendicité.
Si voulez que vous y convoye
Pour donner a vostre cueur joye,
Puis que m'avez long temps servie,
De tresbon vouloir vous octroye 415

409 Non non

Pouvreté toute vostre vie.
Nully n'avra sur vous envie
Quant vous n'avrez plus de monnoye.
Le fol gentilhomme convie
D'aller en quelque morte poye, 420
Et luy commande qu'a sa voye
Il me plante de beaux rosiers [1];
Fol. Biij S'aulcun a soupper le convoye,
Qu'il le preigne tresvoulentiers.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Conseillez moy, dame Bobance, 425
Dictes que voulez que je face.
Je doy tant d'or et de chevance
Que ne m'ouse trouver en place.

FOLLLE BOBANCE.

Tien cy, empoigne ceste masse [2];
Fais contre tous bancque rompue, 430
Sans impetrer respit ne grace;
Puis cherche aultre part ta repue.

LE SECOND FOL, *marchant.*

Bobance, dyablesse cornue.
Qui as plusieurs marchans destruis,
Mauldit soit l'heure que t'ay crue; 435
Tu m'as mis au point ou je suis.

FOLLE BOBANCE.

Je donne confort et apuis
A tous mes fols comme argent dure;

1. Planter un rosier signifiait peut-être manger ou boire sans payer. On lit dans le *Monologue des Perruques* :

Planter ung beau rosier cheuz l'oste;
De l'ostesse avoir la coppie...

(Coquillart, éd. d'Héricault, II, p. 274.)

2. Ce vers indique un jeu de scène. Le marchand prend une masse pour rompre sa banque, c'est-à-dire pour faire « banqueroute ».

Quant sont devenus povres, puis
Il fault bien que chascun endure 440

LE SECOND FOL, *marchant*.

Ta mescongnoissance m'est dure
Quant par toy ay credit perdu.

FOLLE BOBANCE.

Il fault penser au residu.
As tu bancque rompue ?

LE SECOND.

Ouy ;
Tous bons marchans l'ont bien ouy. 445
Maintenant suis a deshonneur.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Helas! que j'ay grant dueil au cueur
Que je n'ay plus denier ne maille.
Helas! conseillez moy ou j'aille,
Ou je trouve argent a planté. 450

FOLLE BOBANCE.

Je vous menray, vaille que vaille,
Dans le chasteau de Pouvreté;
La vivrés en mendicité
Jusques a la fin de voz jours.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

C'est a vous grant crudelité. 455

FOLLE BOBANCE.

La vivrez en mendicité.

LE SECOND.

Je n'y veulx point estre bouté.
Pour y demourer a tousjours.

439 Quant il sont deuenus poures et puis — 441 trop dure

FOLLE BOBANCE.

v° La vivrés en mendicité
Jusques a la fin de vos jours. 460

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Ha ! Bobance, sont ce tes tours,
Quant nous t'avons si bien servie ?
Tu nous rens plus vilz que vielz ours
Pour nous et nostre folle vie.

FOLLE BOBANCE.

Je fais congnoistre la folie 465
A tous folz de prime venue.
Je leur montre chere jolie
Tant qu'ilz ont rente et revenue ;
Mais quant ont toute dependue
La rente, l'argent et les biens, 470
De les bouter en ceste mue
De Pouvreté, n'en donne riens.
Quant hommes sont grans terriens,
Riches marchans ou laboureux,
Tant qu'ilz en ont, les entretiens, 475
Tant qu'enfin les rens souffreteux
Et en ce chasteau tenebreux
Les enferme, tous mors de fain,
Tous dessirez et malheureux.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Tel est de Bobance le train. 480

LE SECOND FOL, *marchant*.

A ! Bobance, folle putain,
Qui maintiens les folz en folie
Tant qu'ilz ont en bource du pain,
Croy ce, tu monstres chere lie
En demenant vie jolie, 485

469 Mais quant ilz ont — 471 De les mettre — 484 monstre — 485 Et demenant

Tant comme dure leur finance;
Mais quant leur bource est amolie,
Tu les rends a malle meschance.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Se sont les deduis de Bobance,
Mais trop tard l'avons apperceuz. 490
Par trop mener folle plaisance
Maintz hommes ont estez deceuz.

FOLLE BOBANCE.

Tenez vous la sans grongner plus,
C'est le chasteau des Prodigueux.
Mains folz y ont esté reclus, 495
Par leurs bobances oultrageux.
Par trop hanter femmes et jeux,
Vestir robes d'auctorité,
Chaines d'or et habis pompeux,
Viennent bientost a pouvreté. 500

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Vecy ung lieu fort habité.

LE SECOND FOL, *marchant*.

Plusieurs y sont par leur deffault.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Mains malostrus y ont esté,
Car c'est le chasteau Tout y fault [1].

FOLLE BOBANCE.

Maint bobancier et maint ribault, 505
Mains orgueilleux oultrecuidez,

490 apperceu — 492 deceuct — 496 leur bobance — 505 Mains... mains

1. Parmi les personnages que les confréries joyeuses de Lille faisaient figurer dans les fêtes populaires, il y avait un abbé de Tout luy fault. Voy. *Archives du Nord de la France*, IIIe série, VI (1857), p. 10.

Mains hommes que Fortune assault,
Mains hazardeurs joueux de dez,
Mainz folz qui ont cerveaux vuidez,
Entrez : vella vostre demeure. 510
C'est le droit lieu ou tous tendez,
Pour tous dancer la chantepleure.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Folle Bobance, de mal heure
Entre nous troys t'avons connue.

FOLLE BOBANCE.

Paier fault l'ouvrier selon l'euvre 515
Et aux quoquars leur bienvenue.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Chasteau merveilleux,
Lieu tresperilleux,
Comblé de tristesse,

LE SECOND FOL.

Faictz nos cueurs piteux. 520
Et fort marmiteux,
Remplis de destresse.

LE TIERS FOL.

Mauldicte dyablesse,
Qui les corps nous blesse,
Telz sont tes faulz jeux. 525

LE PREMIER FOL.

Par folle jeunesse
En nostre viellesse
Serons souffreteux.

LE SECOND.

Helas ! se j'avoye

514 conuie

L'or et la monnoye 530
Et aussi l'argent...

LE PREMIER FOL.

Jamais n'en feroye
A Bobance joye;
Mais tressaigement
Vivroye soubrement; 535
Sans bobancement
Si les despendroye.

LE TIERS FOL.

Ou sont mes vignes, mes raisins,
Qui me rendoient de si bons vins?
Las! j'ay tout perdu 540
L'argent despendu
v° A mener bobance.

LE PREMIER FOL, *gentilhomme.*

C'est mal entendu;
Chier nous est vendu
En grande souffrance. 545

LE SECOND FOL, *marchant.*

Mirez vous icy, jeunes hommes,
Mirez vous a nostre folie.

LE TIERS FOL, *laboureux.*

Voyez l'estat ou venus sommes
Par Bobance, qui les folz lye,

LE SECOND FOL, *marchant.*

De pouvreté, qui contrelye. 550
Chascun maintienne son estat,
Car, quant la bourse est amolye,
Le marchant est tombé tout plat.

535 Viure — 549 le folz

LE TIERS FOL, *laboureux*.

C'est de Bobance le barat
De mettre gens a pouvreté 555

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

C'est son deduit,

LE SECOND FOL, *marchant*.

C'est son esbat
D'aymer cueurs plains de lascheté.

LE TIERS FOL, *laboureux*.

S'ung roy prent par auctorité
Aulcun nouveau habillement,

LE PREMIER FOL, *gentilhomme*.

Ung pouvre villain non renté 560
Viendra faire pareillement.

LE SECOND FOL, *marchant*.

Par ce point tout va meschamment,
Car tel veult maintenir bobance

LE TIERS FOL, *laboureux*.

Qui ne scet fasson ne comment
D'y gaigner la folle despense. 565

FOLLE BOBANCE.

Pour tant, seigneurs, chascun y pense :
Qui prent de moy gouvernement
Rantes luy fault, ou grant chevance.

Prenez en gré l'esbatement.

Cy fine Folle Bobance.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
	AVANT-PROPOS	I
	INTRODUCTION	III
I. —	Fragment d'une sottie a trois personnages (v. 1420).	I
II. —	Farce joyeuse a cinq personnages, c'est a sçavoir : Troys Galans, le Monde qu'on faict paistre et Ordre (Rouen, 1445)	11
III. —	Les Menus Propos (Rouen, 1461)	41
IV. —	Farce nouvelle moralisée des gens qui mengent le monde et le logent de mal en pire (Paris ? v. 1461)	113
V. —	Farce nouvelle nommee la Folie des gorriers, a IIII personnages (Paris ?, 1465)	137
VI. —	Les deux Gallans et une Femme qui se nomme Sancté, farce a trois personnages (v. 1485)	177
VII. —	Sottie nouvelle de l'Astrologue (Paris, 1498)	195
VIII. —	Sottie contre César Borgia (Paris, 1499)	233
IX. —	Farce nouvelle de Folle Bobance (Lyon, v. 1500)	235

Publications de la Société des Anciens Textes Français
(*En vente à la librairie* Firmin-Didot et Cie, *56, rue Jacob, à Paris.*)

Bulletin de la Société des Anciens Textes Français (années 1875 à 1901). N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.

Chansons françaises du xv*e siècle* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste Gevaert (1875). Epuisé.

Les plus anciens Monuments de la langue française (ixe, xe siècles) publiés par Gaston Paris. Album de neuf planches exécutées par la photogravure (1875) . . . . . 30 fr.

Brun de la Montaigne, roman d'aventure publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par Paul Meyer (1875) . . . . . 5 fr.

Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Gaston Paris et Ulysse Robert; texte complet t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1883), le vol. . 10 fr.

Le t. VIII, dû à M. François Bonnardot, comprend le vocabulaire, la table des noms et celle des citations bibliques (1893) . . . . . 15 fr.

Le t. IX et dernier contiendra l'introduction et les notes.

Guillaume de Palerne publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, par Henri Michelant (1876) . . . . . 10 fr.

Deux Rédactions du Roman des Sept Sages de Rome publiées par Gaston Paris (1876) . . . . . 8 fr.

Aiol, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par Jacques Normand et Gaston Raynaud (1877). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman . . . . . 24 fr.

Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heralds of England and France, by* John Coke, édition commencée par L. Pannier et achevée par Paul Meyer (1877) . . . . . 10 fr.

Œuvres complètes d'Eustache Deschamps publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, t. I à VI, et par Gaston Raynaud, t. VII à X (1878, 1880, 1882, 1884, 1887, 1889, 1891, 1893, 1894, 1901), le vol. . . . . 12 fr.

Le t. XI et dernier contiendra l'introduction.

Le Saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure publié par François Bonnardot et Auguste Longnon (1878) . . . . . 10 fr.

Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468) publiée avec notes et pièces diverses par Siméon Luce, t. I et II (1879, 1883), le vol. . . . . 12 fr.

Elie de Saint-Gille, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire et index, par Gaston Raynaud, accompagnée de la rédaction norvégienne traduite par Eugène Koelbing (1879) . . . . . 8 fr.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot par Paul Meyer (1880) . . . . . 8 fr.

La Vie de saint Gilles, par Guillaume de Berneville, poème du xiie siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston Paris et Alphonse Bos (1881) . . . . . 10 fr.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour, poème attribué à MARTIAL D'AUVERGNE, publié d'après les mss. et les anciennes éditions par A. DE MONTAIGLON (1881). . . . . 10 fr.

Raoul de Cambrai, chanson de geste publiée par Paul MEYER et Auguste LONGNON (1882). . . . . 15 fr.

Le Dit de la Panthère d'Amours, par Nicole DE MARGIVAL, poème du XIIIe siècle publié par Henry A. TODD (1883) . . . . . 6 fr.

Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par H. SUCHIER, t. I et II (1884-85). . . . . 25 fr.

Le premier volume ne se vend pas séparément; le second volume seul 15 fr.

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par J. COURAYE DU PARC (1884). . . . . 10 fr.

Trois Versions rimées de l'Évangile de Nicodème publiées par G. PARIS et A. BOS (1885) . . . . . 8 fr.

Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul MEYER (1885). 10 fr.

Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice ROY, t. I, II et III (1886, 1891, 1896), le vol. . . . . 10 fr.

Merlin, roman en prose du XIIIe siècle publié d'après le ms. appartenant à M. A. Huth, par G. PARIS et J. ULRICH, t. I et II (1886) . . . . . 20 fr.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par Louis DEMAISON, t. I et II (1887). . . . . 20 fr.

Le Mystère de saint Bernard de Menthon publié d'après le ms. unique appartenant à M. le comte de Menthon par A. LECOY DE LA MARCHE (1888). 8 fr.

Les quatre Ages de l'homme, traité moral de PHILIPPE DE NAVARRE, publié par Marcel DE FRÉVILLE (1888) . . . . . 7 fr.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste publiée par E. LANGLOIS, (1888). Epuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman . . . . . 30 fr.

Les Contes moralisés de Nicole Bozon publiés par Miss L. Toulmin SMITH et M. Paul MEYER (1889). . . . . 15 fr.

Rondeaux et autres Poésies du XVe siècle publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston RAYNAUD (1889). . . . . 8 fr.

Le Roman de Thèbes, édition critique d'après tous les manuscrits connus, par Léopold CONSTANS, t. I et II (1890). . . . . 30 fr.

Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.

Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique avec transcription, par Paul MEYER et Gaston RAYNAUD, t. I (1892). . . . . 40 fr.

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole publié d'après le manuscrit du Vatican par G. SERVOIS (1893). . . . . 10 fr.

L'Escoufle, roman d'aventure, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal, par H. MICHELANT et P. MEYER (1894). . 15 fr.

Guillaume de la Barre, roman d'aventures, par ARNAUT VIDAL DE CASTELNAUDARI, publié par Paul MEYER (1895). . . . . 10 fr.

Meliador, par JEAN FROISSART, publié par A. LONGNON, t. I, II et III (1895-1899), le vol. . . . . 10 fr.

La Prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide DENSUSIANU (1896). . . . . 10 fr.

Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy, publiées par Arthur PIAGET et Emile PICOT, t. I et II (1896, 1899), le vol. . . . 10 fr.

L'Art de Chevalerie, traduction du *De re militari* de Végèce par Jean de MEUN, publié avec une étude sur cette traduction et sur *Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie* de Jean Priorat, par Ulysse ROBERT (1897). 10 fr.

Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie, mise en vers de la traduction de Végèce par Jean de Meun, par Jean Priorat de Besançon, publiée avec un glossaire par Ulysse Robert (1897)..... 10 fr.

La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par le Docteur A. Bos, t. I et II (1897, 1898)..... 20 fr.

Les Narbonnais, chanson de geste publiée pour la première fois, par Hermann Suchier, t. I et II (1898)..... 20 fr.

Orson de Beauvais, chanson de geste du XIIe siècle publiée d'après le manuscrit unique de Cheltenham, par Gaston Paris. (1899)..... 10 fr.

L'*Apocalypse en français au XIIIe siècle* (Bibl. nat. fr. 403), p. p. par L. Delisle et P. Meyer. Reproduction phototypique 1900)..... 40 fr.
— Texte et introduction (1901)..... 15 fr.

Les Chansons de Gace Brulé, p. p. G. Huet (1902)..... 10 fr.

Le Roman de Tristan, par Thomas, poème du XIIe siècle, publié par Joseph Bédier, t. I, texte (1902)..... 12 fr.

Recueil général des Sotties, publié par Émile Picot, t. I (1902)... 10 fr.

Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire, par le baron James de Rothschild, t. I-VI (1878-1891), ouvrage terminé, le vol..... 10 fr.

(Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux membres de la Société.)

Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la langue française* qui sont grand in-folio.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage à petit nombre sur papier Whatman. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires en papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous les prix indiqués ci-dessus.

La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses publications le prix Archon-Despérouse, à l'Académie française, en 1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1883, 1895 et 1901.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.